

UNIVERSITY OF PITTSBURGH



Dar.
F1030.5
J86

Darlington Memorial Library









Joutel, Henri

JOURNAL HISTORIQUE

DU DERNIER VOYAGE
que feu M. de la Sale fit dans le Golfe de
Mexique, pour trouver l'embouchure,
& le cours de la Riviere de *Missicipi*,
nommée à present la Riviere de Saint
Loüis, qui traverse la LOUISIANE.

Où l'on voit l'Histoire tragique de sa mort, &
plusieurs choses curieuses du nouveau monde.
Par Monsieur JOUTEL, l'un des Com-
pagnons de ce Voyage, redigé & mis en ordre
par Monsieur DE MICHEL.



A PARIS,

Chez ESTIENNE ROBINOT, Libraire,
Quay & attenant la Porte des Grands
Augustins, à l'Ange Gardien.

M D C C X I I I .

Avec Approbation & Privilege du Roy.

1356

Bar
F1030.5
586



LE LIBRAIRE AU LECTEUR.

LE *Manuscrit de ce Journal, m'estant tombé entre les mains, & l'ayant fait voir à des personnes habiles en ce genre; ils l'ont jugé digne de l'impression, particulièrement à present que le Public est dans le goust des Livres de voyage; & que celuy-cy est de saison, à cause de la description que l'on y trouve de la fameuse Riviere de Missicipi, & de la Louisiane, où l'on projette de grands établissemens. Cette Relation outre cela est extraordinaire, curieuse, & interessante pour l'honneur, & même pour l'avantage de la Nation; en ce qu'elle publie les tentatives, & les expéditions hardies & glorieuses de nos aventuriers François, qui sans se contenter, comme les autres, de découvrir le de-*

hors, & les Costes des terres inconnuës, en veulent penetrer le dedans, au risque de mille dangers, & même de leur vie. Ne sont-ils pas bien louables de nous faire connoistre en entier ce grand reste du monde, qui durant tant de siècles, estoit demeuré caché à nos Ancestres, jusqu'à ce qu'il y a environ deux cents ans, que Christophle Colomb, nous l'a découvert, & qu'Americ Vespuce y estant passé peu de temps après, luy donna son nom en le faisant appeller l'Amérique. L'un de ceux que j'avois prié de lire ce manuscrit, l'a retouché selon l'ordre qu'on m'en a donné; & comme il a esté du métier de voyageur de long cours, il en a pû juger, & le mettre en état de paroistre en public. La lettre qu'il m'en a écrite, estant non seulement instructive sur ce Journal, mais y pouvant faire un Supplément curieux, j'ay crû que je ferois plaisir de l'y joindre. La voicy.

Je vous renvoye Monsieur vôtre Manuscrit; sa lecture m'a renouvelé la joye que j'ay tant prise

autrefois dans mes voyages; elle m'a fait relire ceux de plusieurs autres qui ont traité du Canada, & m'a promené en idée dans ces terres vastes, barbares, & inconnues, avec bien plus de facilité & moins de risque, que n'a fait le Heros de cette relation. Il merite assurément ce titre d'honneur; & je n'ay pû m'empêcher, après avoir lû ses aventures, de dire après le Poete

*illi robur & res triplex
circa pectus erat.*

Car quelle force, quelle vigueur de corps & d'esprit, ne luy a-t-il pas fallu pour projeter, entreprendre, & soutenir une si nouvelle, si hardie, & si rude entreprise? Une découverte de plus de huit cens lieuës de país, barbares, inconnus, sans chemins frayez, sans Villes, ni sans aucune des commoditez qui facilitent les voyages de par tout ailleurs. La voiture par terre;

est de marcher à pied, estre souvent réduit à n'avoir pour souliers qu'un morceau de peau de bœuf pour s'envelopper les piez; à porter son fusil, son paquet, des outils, & quelques marchandises pour troquer avec les Sauvages. Il est vray que par hazard, & rarement on attrape quelque cheval pour s'aider.

S'il faut se mettre sur l'eau, on n'a que de miserables canots que l'on fait d'écorce ou de peaux de bœuf, & qu'il faut souvent porter ou traîner par terre, quand les faults ou chutes d'eau des Rivières empeschent de s'en servir. Coucher à terre exposé aux injures de l'air; s'exposer à estre devoré des crocodiles, & mordu par les serpens à Sonnettes; renoncer à pain, vin, sel & à toutes les commoditez de la vie pendant des années. Ne manger que quelque pauvre bouïllie faite de farine de blé d'inde, du poisson demi

rofti ou mal bouilly dans l'eau, des viandes de bœuf ou de chevreuil boucannées, c'est à dire fêchées au vent & à la fumée. Qu'elle peine a-t-on encore à trouver des fignes pour fe faire entendre de tant de Nations différentes dont chacune a fa langue particulière ? C'est à quoy fe doit refoudre un Aventurier, qui veut faire des découvertes en Canada; & on auroit peine à le croire, fi tous ceux qui en écrivent ne s'accordoient en ce point.

Ce païs eft pourtant beau & bon, au moins vers le Sud, dont on parle icy; la temperature y eft admirable, le fol merveilleux pour la culture, & la fecondité en toutes fortes de grains, & de fruits : Ce qui paroift par ceux que la terre y produit d'elle-même en abondance. Les colines & les forefts y portent des bois propres à tout, des arbres fruitiers, de ceux même des païs.

froids & des pais chauds. On y trouve de la vigne à qui il ne manque qu'un peu de culture, il ya des cannes à sucre, de grandes prairies, des Rivieres poissonneuses & navigables. Il est vray qu'elles sont infestées par les crocodiles, prodigieux lezards d'eau ; mais on peut avec un peu de precaution s'en garer ; comme de ces serpens à Sonnettes, qui sont si venimeux, mais qui ne mordent jamais, si on ne les hurte. Les bœufs sauvages y sont à milliers, ils sont plus grands que les nôtres, d'une bonne chair, & couverts au lieu de poil, d'une espee de laine frisée & fort fine. Cerfs, chevreuils, & toute forte de gibiers y abondent, & sur tout les d'indons. S'il y a des poisons & du venin, on y trouve aussi des remedes presens & merveilleux.

N'y cherchez ni Villes magnifiques, & riches, ni bastimens superbes, ni de ces merveilles.

d'Architecture, ni restes ni monumens antiques de la vanité des Grands. Mais vous y admirerez la nature dans sa belle simplicité, comme elle est sortie des mains de son Createur, sans avoir esté corrompuë ni alterée par l'ambition, & par l'art.

Mais un pais si vaste & si beau, n'est-il que pour des bestes, des oiseaux & des poissons? Merveille inconcevable! On y trouve une infinité de Peuples divisez par Nations qui habitent quelques Cabanes d'écorce, ou couvertes de roseaux, ou de peaux de bœuf, lorsqu'ils ne sont pas à la chasse, à la pesche, ou à la guerre; presque nuds, sans autre lit qu'une peau de bœuf, sans meubles, qu'une chaudiere, une hache, & quelques plats d'écorce. Prendre leur nourriture, quand ils en ont, & comme des bestes; n'avoir aucun souci, ne faire cas d'aucune sorte de richesse; chanter, danser, fu-

mer , manger , dormir , chasser , pescher , estre indépendant , faire la guerre , & se venger dans l'occasion le plus cruellement qu'il leur est possible : Voilà la vie d'un Sauvage. Qu'il y en ait vers le Sud de moins stupides , & moins brutaux que ceux du Nord ; ils sont Sauvages , les uns & les autres ne pensant qu'au present , n'aimant que ce qui tombe sous les sens , incapables de comprendre rien de spirituel ; fins & habiles dans ce qui regarde leurs interests , sans aucun sentiment d'honneur , ni d'humanité , horriblement cruels ; tres unis entr'eux , à ceux de leur Nation & de leurs Alliez ; Mais vindicatifs & impitoyables , à l'égard de leurs ennemis. Enfin leur figure , quoique hideuse , marque que ce sont des hommes ; mais leurs manieres & leur genie les fait paroistre des bestes , & des plus méchantes.

Un Auteur moderne qui a de-

meuré en Canada, & qui d'ailleurs en a assez bien écrit, a cru peut-estre se distinguer, & passer pour plus habile que les autres, à connoître le genie des Peuples, en donnant, comme il fait, bien plus d'esprit, & de penetration aux Sauvages, qu'on ne leur en donne ordinairement; il les fait même quelque fois raisonner contre nos Mysteres trop amplement, & trop subtilement; aussi sa Relation l'a-t-elle fait soupçonner d'estre luy même le Sauvage discoureur & libertin, qu'il suppose, & à qui il prête l'artificieuse malignité de ses idées, & de ses raisonnemens.

Pour le genie des Sauvages, je croy qu'il en faut croire les Missionnaires. Car ils ne sont pas moins habiles que les autres pour connoître la verité, & ils ont au moins autant de probité pour la dire. Toujours occupez & appliquez par leurs fonctions, depuis

cent ans à étudier ces pauvres figures d'hommes , ne les connoistroient-ils pas ? & leur conscience ne leur auroit-elle point reproché de nous avoir menti à ce sujet ? Les Missionnaires conviennent donc que si parmi ces Barbares, il y en a de moins méchans & moins brutaux que les autres, il n'y en a point de bons, ni de bien capables des choses au-dessus des sens ; & que quels qu'ils soient, on ne peut compter sur eux. Il y a toujourns à s'en défier ; enfin qué pour faire d'un Sauvage un Chrétien, il faut le rendre homme auparavant. Et peut-on croire aussi qu'un Sauvage le soit, quand on le voit sans Loy, sans Roy, & ce qui est le plus déplorable, sans Dieu. Car à bien examiner leurs sentimens & leurs actions, il ne paroist pas qu'ils ayent aucune espece de Religion, ni d'idée bien formée de la Divinité. Si quelques uns en de cer-

taines occasions témoignent quelquefois reconnoître un premier & Souverain Estre, ou de la veneration pour le Soleil. Pour le premier Article, ils s'expliquent avec tant de confusion, de contradictions, & d'extravagances, qu'on sent bien qu'ils ne sçavent ni ne croient rien du tout sur cela; & pour le second, que ce n'est qu'une coûtume sans serieuse reflexion de leur part.

Miserable Nation, plus dépourvuë encore des lumieres du Ciel & de la nature même, que tant d'autres dans les Indes d'Orient; qui neanmoins abruties & stupides sur la connoissance de la Divinité, ne laissent pas de s'en faire quelque culte, & d'avoir certains Hermites ou Faquirs, qui par d'horribles penitences, taschent de se la rendre favorable, & marquent en cela qu'ils en ont quelque sentiment. Mais on ne trouve rien de tout cela chez nos Sauva-

ges Ameriquains; & on peut dire enfin que generalement ce sont des Peuples sans Dieu.

Nos François nez en Canada, tous gens bien faits, d'esprit & de merite, ne souffrent pas volontiers que l'on decrie ainsi leurs Sauvages. Ils soutiennent qu'ils sont hommes comme les autres, & qu'il ne leur manque que l'education, & d'estre cultivez. Mais outre que l'on peut croire, qu'ils parlent pour sauver l'honneur de leur patrie, nous n'avancons rien, que sur le rapport de tant d'habiles & honnestes gens, qui bien informez sur les lieux en ont écrit; Nous croyons doncqu'il faut à present distinguer deux sortes de Sauvages du Canada. Ceux qui depuis 60 ou 80 ans, ont habitude avec les Européens, & les autres que l'on decouvre journellement; & c'est de ces derniers particulièrement que l'on parle icy, & auxquels on attribué toutes ces

odieuses , & miserables qualitez de Sauvages de l'Amerique Septentrionale. Car on sçait que les premiers , comme les Hurons, les Algonquins, les Iroquois, Illinois, & peut-estre quelques autres, sont à present assez humanisez ; que leur raison se développe ; & qu'ils pourront devenir capables d'instruction.

Estonnante , & incomprehensible , mais adorable disposition de la Providence Divine! On voit icy une grande partie de la terre , d'une étenduë immense , d'un sol merveilleux pour la culture , & la fecondité en toute sorte de grains & de fruits ; d'une admirable temperature de l'air , comme il paroist en ce que ses Habitans tres nombreux , n'ont presque point de maladies ; & que le sexe si infirme parmy nous y est fort & vigoureux , mettant au monde leurs enfans sans peine , & les nourrissant toutes elles mêmes

parmi le travail & les fatigues, sans toutes les miseres de nos pais. Ce beau & vaste pais neanmoins, dont ce Journal fait la description, si favorisé des biens de la Terre, est depuis tant de siècles dénué de ceux du Ciel.

Les Peuples infinis qui l'habitent sont des hommes, & n'en ont presque que la figure; sont creatures de Dieu, & ne le connoissent pas même, bien loin de le servir. Que ceux qui ont la hardiesse & le courage de voyager dans ces pais Sauvages; & ceux qui en lisent les Relations, se gardent bien de faire sur ce point certaines reflexions temeraires, & de trop raisonner; ils se perdroient dans leurs pensées. Le plus court, & le plus seur en ce rencontre, est d'adorer la profondeur inconcevable de la sagesse du Createur; d'arrester toutes nos recherches, & nos curiositez par cette exclamation de l'Apô-

tre: ô *Altitudo*: & ne cessant jamais de remercier sa bonté, de nous avoir si abondamment gratifiés de ses lumieres & de ses graces, de le conjurer qu'il en fasse part à ces pauvres Ameriquains abandonnez, & que de ces pierres, luy qui est toutpuissant, en fasse des enfans d'Abraham. Tout Catholique l'en doit prier avec instance; car tout brutes & stupides que sont ces Sauvages, ils sont nos freres, puisqu'ils sont sortis d'Adam & de Noé comme nous.

Quelle obligation n'avons-nous donc pas à ces hardis Voyageurs, qui entreprennent les nouvelles découvertes; qui au peril de leur vie, à leurs frais & aux risques de tant de fatigues, nous vont déterrer non seulement mille objets de nôtre curiosité, & de nôtre admiration, que nous ignorerions sans eux; mais qui nous cherchent & nous découvrent une parenté nombreuse qui n'est pas moins

veritable pour nous avoir esté si long-temps inconnuë. Quelle soit brutale, & indocile ; il y aura plus de merite à travailler à l'humaniser, & à la rendre susceptible des lumieres de la raison & de la Foy. Non, on ne peut marquer trop de reconnoissance envers ceux qui se devoient à faire les nouvelles découvertes ; plus elles sont difficiles, plus ont est obligé à ceux qui les entreprennent. Que l'avarice, l'ambition, l'inquietude, le dérangement des affaires y donnent lieu fort souvent ; Dieu qui sçait tirer le bien des maux, fait servir toutes les passions à sa gloire & au salut de ses Elus ; & si les grands voyages ne sanctifient pas ordinairement les Voyageurs ; c'est leur faute. Mais au moins donnent-ils lieu à la sanctification de tant de Barbares, en frayant le chemin aux Missionnaires, qui les vont catechiser. Ainsi tout le monde leur est obli-

gé ; les Sauvages , de la connoissance de Dieu qui leur est procurée ; nous de trouver par leur moyen une infinité de Peuples inconnus, qui se joindront à nous pour servir & glorifier le Createur de l'Univers.

Que ces voyageurs ne soient pas quelquefois exacts , & d'accord entr'eux dans leurs Relations, leurs descriptions & leurs Cartes Geographiques ; c'est un défaut inévitable aux faiseurs de découvertes ; Mais cela même est avantageux au Public, en ce que les Successeurs de ces gens là sont excitez à examiner les choses de plus près, à corriger, à éclaircir, & à perfectionner ces ébauches.

Pour reconnoître donc le service que nous rendent ces Illustres Aventuriers, & pour les payer en quelque sorte de leurs peines ; faisons passer par nos écrits leur nom à la posterité ; applaudissons à leurs entreprises en lisant &

loüant leurs Relations. Celle-cy merite assurément d'estre & luë & loüée, car elle a du curieux, de l'extraordinaire & du tragique. Elle est même, comme nous avons dit, interessante dans la conjoncture presente qu'il se projette des établissemens dans les pais, dont elle parle, qui peuvent avoir des suites des plus honorables, & des plus avantageuses à la Nation. Le voyage qui s'y est fait est un des plus grands, & des plus rudes. Comme le recit en est fait par un témoin oculaire, & d'une maniere naïve, simple & circonstanciée, il merite croyance. Mais n'estant qu'un Journal, il n'est pas susceptible d'ornemens, ni de politesse. Le Lecteur excusera aussi le retour qui s'y trouve des mêmes expressions, par l'impossibilité de faire autrement; & se contentera que la secheresse de la narration, soit compensée par la curiosité des matieres. J'ay

cru que les petites notes que j'y ay ajoûtées, ne déplairoient pas, en ce qu'elles expliquent bien des choses, qui ne sont pas communément entendues de ceux qui n'ont pas la pratique des grands voyages.

Mais après avoir dit le bien & le mal de cette Amerique Septentrionale, la beauté & la bonté de son elimat, la brutalité de ses Peuples, & exposé les maux infinis auxquels doivent se résoudre ceux qui y voyagent; je croy qu'il est bon de dire quelque chose de feu Monsieur de la Sale, qui fait le principal personnage, & comme le Heros de cette Relation, quoiqu'ayant esté assassiné par ses gens, il fut la malheureuse victime de la découverte, dont on y parle. Il est encore à propos de faire connoître ce qui a precedé le contenu de ce Journal, & la suite heureuse qu'a eu cette fatale entreprise en nos jours. Voi-

cy ce que j'en sçay par mes connoissances particulieres, & par ce qu'on en a écrit.

Robert Cavelier, communément dit Monsieur de la Sale, natif de Roüen, de bonne famille ayant esté élevé dans la pieté & les lettres, passa assez jeune en Canada, y prit goust au commerce, & encore plus aux projets des nouvelles découvertes dans l'interieur de ces vastes contrées. Pour s'y fixer, & en faire même sa patrie, il y acheta une habitation dans l'Isle de Mont-real, où l'on a basti la seconde Ville du Canada, soixante lieuës audeffus de Quebek, qui en est la Capitale avec Evesché, Gouverneur, Intendant & Conseil Superieur. Le pais n'a que ces deux Villes, & quelques Villages. Elles sont sur ce grand fleuve de Saint Laurent, qui venant du Sud'ouïest se forme ou s'augmente des eaux de cinq prodigieux lacs d'eau douce,

qui s'écoulent les uns dans les autres, & par lesquels il passe pour venir se décharger dans l'Océan, par une tres large embouchure qui ouvre le chemin aux Navires qui veulent penetrer dans le Canada.

Jusques au temps de Monsieur de la Sale, on y avoit fait assez de découvertes vers le Nord; car la pelleterie y estant bonne & abondante, les negocians de Quebek & de Mont-real, par les Aventuriers que l'on appelle *Coueurs de bois*, à cause de leurs courses dans les Forests, avoient penetré fort avant dans les terres de ce costé-là. Mais on n'avoit gueres avancé vers le Sud, ni vers le Sud'ouëst, audelà du Fort de Frontenac, qui est sur le Lac Ontario, celuy des cinq grands Lacs, plus proche de ce costé-cy. On conjecturoit neanmoins sur le rapport des Sauvages, qu'il y avoit de grandes & belles découvertes à faire. On

avoit souvent entendu parler de ces riches mines de Sainte Barbe dans le Mexique , & on estoit tenté de les aller visiter.

On avoit quelque connoissance du fameux fleuve de *Missisipi*, que l'on croyoit alors pouvoir tomber dans la mer du Sud , & y ouvrir un chemin. Ces conjectures ayant touché Monsieur de la Sale , qui passionné pour la gloire de sa Nation vouloit signaler le nom François , en fait de découvertes extraordinaires , au-dessus de tous ses devanciers. Il en forma le dessein , & resolut de l'executer ; & veritablement il y estoit propre , & il y réussit aux dépens de sa vie ; car en ce genre, personne n'a tant fait que luy , pendant une vingtaine d'années qu'il s'y est employé. Aussi estoit ce un homme réglé dans ses mœurs , d'une vaste étendue d'esprit , assez lettré & entendu dans les Mathematiques, entreprenant,
hardi,

hardi, intrepide, adroit, insinuant, ne se rebutant de rien, trouvant des ressources à tout, sans aucune crainte des fatigues les plus rudes, merveilleusement constant dans l'adversité, & ce qui estoit tres avantageux, assez bien versé dans plusieurs langues Sauvages. Monsieur de la Sale avec de si beaux talens, dont il avoit donné des preuves en bien des rencontres, s'acquit l'estime des Gouverneurs du Canada; & Monsieur de Courcelles, Talon & de Frontenac le témoignèrent successivement, en l'employant souvent pour l'honneur & l'utilité de la colonie

Le Gouvernement du Fort de Frontenac, lieu le plus avancé vers les Sauvages, luy fut donné; & estant repassé en France en 1675, le Roy luy en accorda la propriété, à la charge qu'il le mettroit en meilleur état qu'il n'estoit. C'est ce qu'il fit aussitost

qu'il fut retourné en Canada; d'où il revint à Paris, plein de nouvelles connoissances sur ce qui regardoit la Riviere de *Mississipi*, les pais qu'elle traverse, les mines, particulièrement de plomb & de cuivre, les Rivieres navigables, & sur le negoce qu'on pourroit faire des peaux, & de la laine tres fine de ces bœufs sauvages faciles à tuer, dont il y en a une infinité dans les forests. Ayant aussi de meilleurs memoires de ces pais, que les fables qui en furent alors débitées sous le titre d'un voyage du Sieur Joliet; il fut bien reçu à la Cour, & expédié avec de bons ordres pour travailler à ses découvertes.

Le grand credit où l'on voyoit Monsieur de la Sale, & ses vastes projets, luy firent des jaloux & des envieux. Ses compatriotes même traverserent ses desseins: mais il surmonta tous ces obstacles, & repassa en Canada vers l'an

1678, avec le Chevalier Tonty, Gentilhomme Italien, homme de service, & de merite qu'il s'attacha pour son entreprise. Il prit aussi dans le pais, quarante ou cinquante personnes propres à cette expedition, entre lesquelles étoient trois Recollets qu'il menoit, afin d'essaier ce qui se pourroit faire parmi les Sauvages en faveur du Christianisme: car il sçavoit & estimoit avec raison la vertu, l'habileté & le zele de ces bons Religieux, qui ont commencé seuls la Mission dans ce nouveau Monde; & qui secondez des autres, l'y ont entretenuë jusqu'à present avec tant d'édification.

Monsieur de la Sale, après plus de deux ans d'allées & de venuës, fort traversées par ses envieux dans le pais, jusque là, que sans la theriaque, il seroit mort du poison que quelques Scelerats luy avoient donné; ne put mettre en ordre ses affaires, & com-

mencer son expedition qu'en 1682. Il partit donc enfin, & pour que sa découverte du *Missicipi* fût entiere, il fit partir le Pere Hennepin Recollet avec quelques autres vers le Nord, afin qu'ils y cherchassent la source de ce fleuve; & ils la trouverent vers le cinquantième degré de latitude Nord. Pour luy, poussant son voyage à l'Oüest, il trouva la Riviere des *Islinois*, qu'il nomma Riviere de *Seignelay*, & suivant son cours il arriva au *Missicipi*, où elle se décharge. Là il crut qu'il n'avoit qu'à se laisser descendre vers son embouchure dans la mer telle qu'elle fût, soit du Sud ou du Mexique. Il trouva par tout le long de ses bords, beaucoup de Nations Sauvages, avec lesquelles par le moyen de ses presents, il fit alliance, & donna au pais le nom de *Louisiiane*, pour honorer le nom & la memoire de nôtre Auguste Monarque, sous le

regne duquel ces découvertes ont esté faites. Enfin le cour du *Missicipi*, conduisit Monsieur de la Sale à son embouchure, par deux canaux dans le Golfe de Mexique au mois d'Avril 1682, ou 1683: car les dattes de ceux qui en ont écrit, sont l'une ou l'autre de ces deux. Il resta là quelques jours à faire ses observations, & à poser quelques marques qu'il pust reconnoistre, lorsqu'il y reviendroit. Content d'avoir trouvé une partie de ce qu'il cherchoit, il rebroussa chemin par sa même route, & retourna à Quebec en Canada, pour repasser en France, & de là faire une autre tentative par le Golfe de Mexique, pour y chercher cette embouchure du *Missicipi*, qu'il avoit trouvée par le Canada, & s'en assurer. Car il luy paroissoit bien plus avantageux de la connoistre par mer, que d'y aller par terre, à cause que le voyage par

le Canada est bien plus long, & plus rude, & qu'on n'y va qu'une fois l'année, au lieu que par la mer du Mexique, il n'est pas plus long : mais bien plus commode, & qu'il se fait en toutes saisons, d'aller & de venir. Il voyoit encore que cette embouchure découverte par mer, donnoit une plus facile & plus seure communication avec le Canada, en remontant ce beau fleuve, dont la navigation n'est point gastée, par les Saults ni par les Rapides plus de six cens lieuës vers sa source.

Ces considerations firent repasser en France Monsieur de la Sale, où son expedition ayant esté loüée, & son nouveau projet approuvé, le Roy luy fit donner des Vaisseaux pour retourner & continuer ses entreprises. On en trouve tout le détail dans ce Journal. Cette affaire si bien commencé, promettoit des suites bien avantageuses : mais elle échoüa par la

perfidie & la méchanceté des gens même de cet Illustre Aventurier.

Voilà ce que j'ay cru pouvoir servir de preliminaire à vostre Journal, si l'on croit que cela ne le défigure point, vous le pouvez mettre à sa teste; & à la fin ce qui suit, * & cela fera connoître à quoy s'est terminée cette belle entreprise de la découverte de la Riviere de *Missicipi*.

* On l'y trouvera.

APPROBATION.

J'Ay lû par ordre de Monseigneur le Chancelier, un Manuscrit qui a pour titre, *Journal Historique du dernier voyage que Monsieur de la Sale a fait dans l'Amérique Septentrionale &c.* dans lequel je n'ay rien trouvé, qui puisse en empêcher l'impression. Fait à Paris ce 18 Juin 1712.

BURETTE.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS PAR LA GRACE DE DIEU,
 Roy de France & de Navarre, à nos Amez
 & Feaux Conseiller. Les gens tenans nos
 Cours de Parlement, Maître des Requestes
 ordinaires de nôtre Hôtel, Grand Conseil,
 Prevôts de Paris, Baillifs, Senéchaux, leurs
 Lieutenans Civils & autres nos Justiciers
 qu'il appartiendra, S A L U T. ESTIENNE
 ROBINOT, Libraire à Paris, Nous ayant
 fait remontrer qu'il desireroit faire Imprimer
le Journal Historique du dernier Voyage du Scur
de la Saie, dans l'Amérique Septentrionale,
 s'il nous plaisoit luy accorder nos Lettres de
 Privilege sur ce necessaires. Nous avons per-
 mis & permettons par ces presentes, audit
 Robinot, de faire Imprimer ledit Livre en
 telle forme, marge, caractere, conjointement
 ou separément, & autant de fois que bon luy
 semblera, & de le vendre, faire vendre &
 debiter par tout nôtre Royaume, pendant le
 temps de six années consecutives, à compter du
 jour de a date desdites presentes. Faisons défen-
 ses à toutes personnes de quelque qualité &
 condition qu'elles soient, d'en introduire
 d'impression étrangere dans aucun lieu de
 nôtre obéissance. Et à tous Imprimeurs, Li-
 braires & autres, d'Imprimer, faire Imprimer,
 vendre, faire vendre, debiter ni contrefaire
 ledit Livre, en tout ni en partie, sans la per-
 mission expresse & par écrit dudit Exposant,
 ou de ceux qui auront droit de luy; à peine de
 confiscation des exemplaires contrefaits, de

quinze cens livres d'amendé contre chacun des contrevenans , dont un tiers à nous , un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris , l'autre tiers audit exposant , & de tous dépens dommages , & interests ; à la charge que ces presentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris , & ce dans trois mois de la datte d'icelles. Que l'Impression dudit Livre sera faite dans nôtre Royaume , & non ailleurs , en bon Papier & en beaux caracteres , conformément aux Reglemens de la Librairie , & qu'avant que de l'exposer en vente , il en sera mis deux exemplaires dans nôtre Bibliotheque publique , un dans celle de nôtre Château du Louvre , & un dans celle de nôtre tres cher & Feal Chevalier , Chancelier de France , le Sieur Phelypeaux, Comte de Pontchartrain, Commandeur de nos Ordres , le tout à peine de nullité des presentes. Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir l'Exposant ou ses ayans cause pleinement & sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empeschement. V O U L O N S que la copie desdites presentes qui sera imprimée au commencement ou à la fin dudit Livre , soit tenuë pour deuëment signifiée , & qu'aux Copies collationnées par l'un de nos Amez & Feaux Conseillers & Secretaires , foy soit ajoûtée comme à l'Original ; Commandons au Premier nôtre Huissier ou Sergent , de faire pour l'execution d'icelles , tous Actes requis & necessaires , sans demander autre permission , & nonobstant clameur de Haro , Charte Normande , & Lettres à ce contraires. C A R tel est nôtre plaisir. D O N N E' à Fontaine-

XXXIV

bleau le septième jour du mois d'Aoust,
l'an de Grace mil sept cens douze ; & de
nôtre Regne le soixante & dixième. Signé,
Par le Roy, en son Conseil, DE SAINT
HILAIRE.

*Registré sur le Registre Num. 3 des Imprimeurs
& Libraires de Paris, page 545, Num. 602,
conformément aux Reglemens, & notamment à
l'Arrest du 3 Aoust 1703. Fait à Paris le deux
Novembre 1712. Signé, J O S S E, Syndic.*

FAUTES A CORRIGER avant que de lire.

*Page 189. ligne 11. ce qui, ajoutez, joint. page
148. ligne 9. après l'autre, ajoutez, chose fut.
page 368. ligne 1. dans les pais qui sont décrit,
lisez, que l'on décrit. page 372. ligne 14. de
l'oreille, lisez de l'œil.*

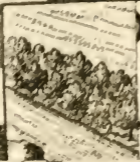


295

33

50

N A



Lac de

N ONDU

I. Guaine

risto

15

uras



Caragua

te Riche

Ven

10

SUD I

O

Golf

27.5

290



P R E F A C E

*Du Sieur de Michel, qui a mis
en ordre ce Journal.*

QUOIQUE le Voyage de feu Monsieur de la Sale ait eu une fin tres-malheureuse pour sa personne, cela n'empêchera pas la posterité de luy conserver touûjours le nom d'un illustre Voyageur.

L'Histoire de son entreprise fera plaisir aux siècles à venir, en leur apprenant quelle a esté la force du genie, la grandeur du courage, & la noble opiniâtreté d'un tel homme, à s'imaginer & à executer les moyens de découvrir les restes du nouveau Monde.

Et comme les particularitez de la découverte de ces grandes &



P R E F A C E

*Du Sieur de Michel, qui a mis
en ordre ce Journal.*

QUOIQUE le Voyage de feu Monsieur de la Sale ait eu une fin tres-malheureuse pour sa personne, cela n'empêchera pas la posterité de luy conserver toujours le nom d'un illustre Voyageur.

L'Histoire de son entreprise fera plaisir aux siecles à venir, en leur apprenant quelle a esté la force du genie, la grandeur du courage, & la noble opiniâreté d'un tel homme, à s'imaginer & à executer les moyens de découvrir les restes du nouveau Monde.

Et comme les particularitez de la découverte de ces grandes &

vastes Provinces seront toujours l'objet des gens curieux & sçavans; on ne doit pas s'étonner, si après ce qu'en ont écrit le Pere Hennepin Recolet, le Chevalier Tonty, & quelques autres; on expose encore ici un Journal Historique du dernier Voyage que M. de la Sale entreprit pour aller par le Golfe de Mexique, dans la Louisiane, consommer ce qu'il avoit projeté dans son Voyage précédent, si la trahison des siens n'en avoit retranché le cours.

Ce Journal de M. Joutel, dont M. Tonty fait mention dans le Livre qui a été imprimé des dernières découvertes de l'Amerique, fol. 319, a cela de particulier, qu'il contient exactement ce qui arriva jour par jour à Monsieur de la Sale dans ce funeste Voyage, depuis son départ de la Rochelle; jusques à sa mort, & jusques au retour de M. Cavelier Prestre, frere de M. de la Sale, de M. Ca-

velier son neveu, du R. Pere Anastase Recolet, & du même sieur Joutel, qui pour revenir en France, firent ce long trajet par terre, du Golfe de Mexique en Canada, dont l'étendue est de plus de 800 lieues.

Plusieurs aventures de toutes les manieres, dont la plûpart sont tragiques, contenteront le Lecteur curieux; & sur-tout on admirera la protection de la divine Providence, à conduire & conserver cette petite troupe dans ces vastes Regions, & parmi tant de Peuples barbares.

On ne prétend pas ici critiquer l'Ouvrage du Pere Hennepin, ni celui de M. Tonty: mais leurs Partisans ne se fâcheront pas quel'Auteur ne parle pas bien souvent, comme eux; qu'il dise simplement ce qu'il avû, & que sans rien inventer ni exagerer, l'expose nûëment toutes les veritez dont il a esté témoin oculaire.

Il est cependant vray que l'on peut excuser les uns & les autres sur certaines particularitez ; le Pere Hennepin & M. Tonty peuvent avoir vû des choses qui ne sont pas venuës à la connoissance de M. Joutel : mais il y a un Fait de consequence dans l'Histoire de M. de la Sale, qu'on ne peut passer sous silence.

C'est que M. Tonty assure dans son Livre, que M. de la Sale avoit enfin trouvé l'embouchure du *Missicpi*, & M. Joutel soutient le contraire, & dit que cela est si peu vray, qu'au dernier Voyage qu'il fit vers les *Cenis*, ledit sieur Joutel avec luy, & ne s'en estant jamais séparé, le soin le plus grand de M. de la Sale, fut de s'informer chez toutes les Nations où ils passerent, où estoit le *Missicpi*, sans que jamais il pût en rien apprendre ; que la preuve de cela est, que si M. de la Sale avoit sçû le lieu de l'embouchure de cette Riviere, qu'il

àuroit infailliblement pris une autre route & d'autres mesures ; & l'apparence y est toute entière, ainsi qu'on le verra dans cette Relation.

Il faut pourtant dire à la décharge de M. Tonty, qu'il ne donne la chose que sur le rapport de M. Cavelier Prestre & frere de M. de la Sale : Et le même sieur Cavelier pouvoit avoir des raisons pour avancer qu'on avoit fait la découverte du *Mississipi* dans les mêmes vûës qui l'obligerent de cacher la mort de son frere.

Et parceque l'on verra M. de la Sale roder quelque temps autour des Côtes de l'Amérique Septentrionale, pour trouver l'embouchure de ce fleuve, il est bon d'instruire ceux qui n'ont pas vû son premier Voyage, de leur apprendre d'où vint que cette recherche fut inutile, & qu'il fut contraint de prendre terre ailleurs.

Après que M. de la Sale eut dé

couvert ce vaste continent qui fait partie de l'Amérique Septentrionale, depuis le Canada par Montréal, en remontant le Fleuve de S. Laurent, puis par le Pays des *Iroquois, des Illinois*, & par d'autres auxquels il donna le nom de Louisiane; son dessein estoit de chercher un chemin plus court & plus facile que celui qu'il avoit fait par terre.

Ce fut pour cette raison, que ayant trouvé dans cette première découverte, le grand Fleuve appelé par les Barbares *Mississipi*, ou *Mechassipi*, selon le Père Hennepin, & qu'il nomma *Colbert*, jugeant bien par son cours, qu'il se déchargeoit dans le Golfe de Mexique, il se proposa d'en trouver l'embouchure.

En effet, avec bien du danger & des travaux qui surpassent l'imagination, il descendit ce Fleuve, & trouva qu'il se separe en deux canaux; il suivit celui qui

estoit le plus au Nord * jusques où il entre dans la Mer ; il prit la hauteur où se trouvoit cette embouchure ; il la trouva entre le 28 & 29^e degré de latitude Nord, ainsi que M. Joutel assure le luy avoir entendu dire ; il y laissa des marques , il revint sur ses pas au Canada , & de là en France , content de sa découverte , qui auroit esté tout à fait glorieuse , s'il avoit réüssi dans son second Voyage.

* Au Septentrion.

Mais soit qu'il n'eût pas bien pris ses mesures lorsqu'il fit son observation à terre , ou soit que cette Riviere dans son embouchure s'écoule dans une Plage * plate , & qu'elle ne laisse qu'une foible marque de son canal à ceux qui viennent par la Mer ; il est toujours vray qu'estant arrivé dans le Golfe de Mexique , qu'il chercha vainement pendant trois semaines la même embouchure , & qu'il fut contraint de prendre terre plus au Sud ouest qu'elle n'estoit effectivement.

* Plage est une étendue de Mer plate le long d'un rivage bas.

M. Tonty dit dans son Livre, fol. 192, qu'il estoit present lorsque M. de la Sale prit la hauteur de l'embouchure du *Missisipi*, dans son premier Voyage, & il marque que ce fut entre le 22 & 23^e degré de latitude Nord : mais c'est une erreur qu'il faut attribuer à l'Imprimeur ou au Copiste, puisque dans la Carte que le même Sieur Tonty a inserée dans son Livre, il place cette embouchure par le 26^e degré & demi Nord, & il y a lieu de croire qu'il se trompe encore.

M. Joutel & quelques autres croient que l'embouchure du canal que descendit M. de la Sale, est dans la Baye du S. Esprit, & qu'elle est effectivement entre le 28 & 29^e degré de latitude Nord, comme l'avoit trouvé M. de la Sale; à l'égard de l'autre Canal, le même sieur Joutel croit qu'il est plus au Sudoüest & vers des batu-

* Batures

res* qu'ils trouverent le 6 Janvier

1685, par le 27 au 28^e degré Nord, espace de mer où il y a peu d'eau.
 en côtoyant les côtes du Golfe de Mexique, qui estoient des marques de la chute d'une riviere, & dont on negligea de s'éclaircir. Si cela est, M. de la Sale en approcha de bien près, & même passa devant l'une & l'autre embouchure, mais malheureusement sans les reconnoître, ce qui fut la cause principale de sa perte & de la ruine de son entreprise.

Au reste, il faut convenir que si le retour de cette petite troupe d'un Pays si éloigné, & parmi tant de dangers, est un effet visible de la protection divine; c'est aussi un effet de sa justice d'avoir conservé cestémoins, & de les avoir conduits dans la patrie de M. de la Sale, pour rétablir sa reputation, que ses ennemis avoient noircie.

Monfieur de la Sale auroit passé pour un visionnaire, & même pour un imposteur; on auroit blâmé son entreprise, & méprisé sa memoire.

re : mais le Ciel n'a pas voulu permettre que l'honneur d'un homme d'un mérite si distingué se soit ainsi perdu ; il a ramené & conservé des témoins irréprochables, qui de vive voix, & par d'autres preuves incontestables des belles découvertes qu'a fait M. de la Sale, ont fermé la bouche à ses ennemis, & soutiennent la vérité de ce qu'on a avancé au commencement de ce discours, qu'il n'a manqué que du bonheur à M. de la Sale, pour mériter & jouir du titre de grand homme & d'illustre Voyageur.





JOURNAL

1684

HISTORIQUE,

Du dernier Voyage que feu M. de la Sale a fait dans l'Amérique Septentrionale, pour la découverte de la Riviere de Missisipi.



ANS le temps que M. de la Sale faisoit ses preparatifs pour son dernier Voyage de l'Amérique Septentrionale, j'étois à Rouen lieu de sa naissance & de la mienne, & j'arrivois de l'Armée, après 16 à 17 ans de service.

La reputation de M. de la Sale, la grandeur de son entreprise, la

C'est M. de la Sale toutel qui parle dans tout ce journal.

Juillet
1684

curiosité naturelle aux hommes, la connoissance que j'avois de ses parens, & même de ceux de la même Ville, qui devoient le suivre, m'engagerent facilement à me mettre de la partie, & j'y fus receu en qualité de volontaire.

Nostre rendez-vous estoit à la Rochelle, où se devoit faire nôtre embarquement; Messieurs Cavalier, l'un frere & les autres neveux de M. de la Sale, Messieurs Cheville Prestre, Planteroze Thibault, Cry, quelques autres & moy, nous nous y rendîmes au mois de Juillet 1684.

Après que M. de la Sale eut achevé de faire expedier toutes les choses necessaires pour son Voyage, qu'il eut surmonté toutes les difficultez que plusieurs personnes mal intentionnées voulurent luy susciter, & que M. Arnoult Intendant à la Rochelle luy eut donné ses ordres, suivant ceux qu'il avoit receus du Roy, nous

Noms de
ceux qui fu-
rent du
Voyage.

partîmes le 24 Juillet 1684, au nombre de 24 voiles, dont quatre estoient destinez pour nôtre Voyage, & les autres pour les Isles & pour le Canada.

Juillet
1684.
Départ
de la Ro-
chelle.

Les quatre Vaisseaux qui devoient servir à l'entreprise de M. de la Sale, estoient chargez d'environ 280 personnes, y compris les Equipages, parmi lesquels on comptoit 100 soldats avec leurs Officiers, le nommé Talon avec sa famille Canadienne, environ 30 volontaires, quelques filles, & le surplus gens engagez, ou ouvriers de toutes façons, necessaires pour faire un établissement.

Le 1^{er} de ces Vaisseaux estoit un Navire de Guerre nommé le Joly, de 36 à 40 pieces de canon, commandé par M. de Beaujeu, sur lequel M. de la Sale, M. son frere Prestre, deux Peres Recolets, Messieurs Dainmaville & Chedeville Prestres, & moy, nous nous embarquâmes : une petite

Vaisseaux
pour le
Voyage.
M. de
Beaujeu,
Comman-
dant la
Flote.

Juillet
1684.

Fregate de 6 pieces de canon que le Roy avoit donnée à M. de la Sale, commandée par deux Maîtres de Barque, une Flute du port d'environ 300 tonneaux, appartenant au sieur Massiot Marchand de la Rochelle, commandée par le sieur Aigron, qui estoit chargée de tous les effets dont M. de la Sale avoit cru avoir besoin pour son établissement, & une Caïche* sur laquelle M. de la Sale avoit chargé 30 tonneaux de Munitions ou Marchandises, qui estoit fretée pour S. Domingue.

* *Espece de
petit Vaisseau.*

Toute la Flote commandée par M. de Beaujeu, avoit ordre de marcher ensemble jusques au Cap de *Finisterre*, où chacun devoit prendre sa route : mais cette marche fut interrompue par un accident imprévû. Nous estions par les 45 degrez 23 minutes Nord, & environ à 50 lieues de la Rochelle, sans qu'il fist autrement mauvais temps, lorsque le mast

Accident
qui fait relâcher la
Flote à Rochefort.

de *Beaupré* * de nostre Vaisseau le *Joly* se rompit subitement, ce qui nous obligea de mettre les autres voiles bas, & de couper les cordages generalement qui soutenoient le mast rompu.

Juillet
1684.

* *Mast couché sur l'avant du Vaisseau.*

Chacun raisonna sur cet accident. Quelques-uns crurent la chose concertée, & l'on balança au Conseil si l'on iroit en Portugal, ou si l'on relâcheroit * à la Rochelle ou à Rochefort, & ce dernier avis fut suivi; les autres Vaisseaux destinez pour les Isles & pour le Canada, se separerent, & continuerent leur route: nous revirâmes vers la Riviere de Rochefort, où les trois autres Vaisseaux nous suivirent, & l'on dépêcha une chaloupe pour avertir M. l'Intendant de cet accident; la chaloupe revint quelques heures après, traînant un mast, qui fut bien-tost placé, & après quelques conferences qu'eut M. l'Intendant avec M. de la Sale, nous

* *Relâcher, c'est retourner en un autre lieu.*

Aouſt
1684.partîmes de ce lieu le premier
Aouſt 1684.Cap de Fi-
niſtere.

Nous reprîmes noſtre route à l'Oüeſt quart Sudouëſt, & le 8 du même mois nous doublâmes le Cap de Finiſtere, qui eſt au 43^e degré Nord, ſans avoir fait aucun mauvais rencontre. Le 12 nous arrivâmes à la hauteur de Liſbonne, environ à 39 degrez Nord. Le 16 nous eſtions par le 36^e degré, hauteur du détroit, & le 20 nous découvriâmes Madere, qui eſt au

* Mouiller,
C'eſt jeter
l'ancre.Madere
Iſle.* Faire de
l'eau, C'eſt
en faire pro-
viſion.

32, où M. de Beaujeu fit propoſer à M. de la Sale de mouiller * auprès de cette Iſle pour faire de l'eau, * & prendre quelques rafraîchiſſemens.

Mais M. de la Sale ne fut pas de ce ſentiment, attendu qu'il n'y avoit que 21 jours que nous étions partis de France, qu'il y avoit de l'eau ſuffiſamment, qu'on devoit avoir fait des proviſions de rafraîchiſſement, & que ce ſeroit perdre ſept ou huit jours & plus inu-

Differend
entre M. de
Beaujeu &
M. de la
Sale.

tilement, outre que l'on avoit besoin du secret pour nostre entreprise, à cause que les Espagnols pourroient en découvrir quelque chose par le moyen de ces Insulaires, & qu'enfin ce n'estoit pas l'intention du Roy.

Cette réponse ne fut pas bien receuë de M. de Beaujeu, ni des autres Officiers, non plus que de l'Equipage du Navire, qui en murmurèrent beaucoup, & la chose alla si avant, qu'un passager nommé Paget Huguenot de la Rochelle, fut assez insolent pour en parler avec emportement & peu de respect à M. de la Sale, qui fut obligé de s'en plaindre à M. de Beaujeu, & de luy demander si c'estoit de son aveu qu'un homme de ce caractère luy parlât de la sorte; M. de Beaujeu ne luy en fit pas autrement satisfaction. Ces mesintelligences précédées par quelques autres qui n'estoient pas avantageuses au service du Roy,

Aoust
1684.

furent les secrettes semences, qui firent éclore dans la suite les effets tragiques qui terminerent la vie & l'entreprise de M. de la Salle, & qui causerent nostre perte.

Quoy qu'il en soit, la resolution fut prise de ne point relâcher dans cette Isle; sur quoy M. de Beaujeu dit, que puisqu'il en estoit ainsi, l'on ne relâcheroit en aucun lieu que dans l'Isle de S. Dominique; & nous continuâmes nostre route; nous doublâmes l'Isle de *Madere*, & commençâmes de voir ces petits Poissons volans, qui pour se garantir des *Dorades* autres poissons qui les poursuivent, s'élancent hors de la Mer, font un vol de la portée du pistolet, retombent dans l'eau, & bien souvent dans les Navires passans; ce Poisson est de la grosseur d'un hareng, & est fort délicat à manger.

Poissons
volans.

Le 24 nous trouvâmes les Vents *Alizés* qui soufflent perpetuellement de l'Est à l'Oüest, * & à

* De l'O.
rient à l'Oc-
cident.

cause de cela sont appellez par quelques Auteurs *subsolanus ventus*, vent qui suit le mouvement du Soleil. Le 28 nous estions par le 27^e degré 45 minutes Nord, & par le 344^e degré de longitude. Le 30 il s'éleva un gros temps qui fut violent pendant deux jours : mais comme il estoit de l'arriere, il n'y eut que la Caïche que nous perdîmes de vûë, pour n'avoir pas bien gouverné, & qui nous rejoignit quelques jours après.

Aoult
1684.

Le 6 Septembre nous arrivâmes sous le Tropique du Cancer, 23 degrez 30 minutes Nord, & 319 de longitude ; & ce fut là que l'empêchement que M. de la Sale apporta à cette ceremonie que les gens de mer appellent *Baptême*, luy attira encore du murmure & des haines secretes. Tant de gens ont écrit & rapporté les circonstances de cette sottise, qu'il seroit inutile de la repeter ici : il suf-

Septembre
1684.

Ceremo-
nie sotte du
passage de
la ligne, ap-
pellée Bap-
tême.

Septembre
1684.

20 *Journal Historique,*

fit de dire que trois choses l'autorifent. 1^o, La coûtume. 2^o, Le serment que l'on fait prester à ceux qui sont baptizez en cette maniere, *Qu'ils ne laisseront passer aucun sous les tropiques, ni sous la ligne, qu'ils ne les obligent à la même Ceremonie;* Et 3^o, ce qui est le plus fort, est l'interest, par les rafraîchissemens, ou à leur défaut, par quelque argent que les Passagers donnent aux Equipages, pour estre traitez doucement.

M. de la
Sale l'em-
pêche.

M. de la Sale ayant appris que l'on preparoit les choses necessaires à cet impertinent Baptême, & que la cuve pleine d'eau estoit sur le tillac, envoya dire qu'il ne prétendoit pas que les gens qui dépendoient de luy, fussent sujets à cette folie, ce qu'ayant esté rapporté à M. de Beaujeu, il en défendit l'execution, au grand regret des Officiers subalternes, & des Equipages qui esperoient une grosse somme, & bien des rafraî-

chiffemens , parcequ'il y avoit bien du monde à baptiser , & la cause en fut rejetée sur M. de la Sale,

Septembre
1684.

Le 11 Septembre nous arrivâmes à la hauteur de l'Isle de S. Domingue , 20 degrez Nord , 320 de longitude , nous fîmes " le Oüest ; mais le vent ayant tombé , nous eûmes un calme qui nous arresta tout court : le même jour M. Dainmayille Prestre Missionnaire fut à la Barque *la Belle* administrer les Sacremens à un Canonier , qui mourut quelques jours après ; M. de la Sale fut le voir , & j'eus l'honneur de l'accompagner,

Isle S. Do-
mingue.

" Faire, c'est
à dire , aller
à l'Oüest.

Le 12 la Caïche que nous avions perduë de vûë nous rejoignit , & sur quelques plaintes portées à M. de la Sale par quelques particuliers qui estoient dans la Flute , il m'ordonna d'y aller pour ajuster leur differend , qui n'estoit que pour quelques jalousies des uns des autres,

Septembre
1684."Parer, c'est
passer.* Orage é-
pouvantable.* Mettre à
la Cappe,
c'est ne se ser-
vir que de la
grande voile,
pour atteindre
quelqu'un.Maladie de
M. de la Sa-
le.Port de
Paix.Cap de
Samana.

Le 16 nous parâmes l'Isle de la
Sombriere, & le 18 nous eûmes un
gros temps, qui nous fit craindre
quelque *Ouragan*; * le mauvais
temps dura deux jours, pendant
lesquels nous mismes à la Cappe*,
& perdîmes les autres Vaisseaux
de vuë.

On tint conseil dans nostre Vais-
seau le *Joly*, pour sçavoir si on at-
tendrait les autres, ou si l'on con-
tinuëroit la route, & il fut con-
clu qu'attendu que l'eau com-
mençoit à manquer, & qu'il y
avoit plus de 50 malades dans le
Vaisseau, dont M. de la Sale & les
Chirurgiens estoient du nombre,
que l'on feroit force de voiles
pour arriver au premier Port
François de l'Isle de S. Domingue
qui estoit le *Port de Paix*, dont on
dressa un Procès verbal.

Le 20 nous découvrîmes la pre-
miere Terre de S. Domingue au
Cap de *Samana*, placé au 19^e de-
gré Nord, & 308 de longitude. Le

25 on devoit arriver au Port de Paix, ainsi qu'on en estoit convenu, & c'étoit effectivement l'endroit qui non seulement nous étoit le plus avantageux pour trouver des rafraîchissemens; mais de plus c'étoit le lieu où M. de Cussy Gouverneur pour le Roy de l'Isle de *la Tortuë*, faisoit sa residence, qui sçavoit bien que M. de la Sale avoit des ordres particuliers à luy donner, pour luy fournir & faire trouver les munitions dont il auroit besoin.

Septembre
1684.

M. de Cussy
Gouverneur de la
Tortuë.

Nonobstant ces grandes raisons, M. de Beaujeu voulut passer outre pendant la nuit, en doublant l'Isle de *la Tortuë*, distante de quelques lieues du *Port de Paix*, & de la Côte de *S. Domingue*; il fit passer ensuite la pointe de *S. Nicolas*, & le 16 dudit mois nous entrâmes dans le golfe de *Jagouana*, en côtoyant l'Isle de la *Gouanable* qui est dans le milieu de cette grande Ance ou Golfe, & enfin le 27 Septem-

Tortue
Isle.

Jagouana
Golfe.

Gouanable
Isle.

Septembre
1684,Gouïave
port où M.
de la Sale
arrive.

bre nous arrivâmes au petit *Gouïave*, après une traverse de 58 jours depuis nôtre départ de Chefdebois près la Rochelle.

Ce changement de lieu pour relâcher nostre petite Flote, & dont on n'a pas scû la cause, fut tres défavantageux, & l'on verra dans la suite, comme je l'ay déjà remarqué, que ces méfintelligences des Officiers fomentoient insensiblement les causes qui devoient concourir à nostre malheur.

* *Especes de*
Barques d'un
tronc d'arbre

Après que nous fûmes mouillez, il vint une Pirogue * du lieu, chargée de 20 hommes, pour nous reconnoître; ils en vinrent au *Qui vive*; & ayant vû que nous estions François, ils nous apprirent que M. de Cussy estoit au *Port de Paix*, avec Messieurs le Marquis de S. Laurent Lieutenant General des Isles de l'Amerique, & M. Begon Intendant, ce qui causa un chagrin violent à M. de la Sale, à cause

M. le
Marquis de
S. Laurent
General des
Isles; M.
Begon In-
tendant.

cause des affaires de la dernière conséquence, dont il avoit à traiter avec eux; cependant il n'y avoit point de remède, & il fallut prendre patience.

Le lendemain 28, nous chantâmes le *Te Deum* en action de grâces de notre heureux passage. M. de la Sale se trouvant un peu mieux de son indisposition, fut à terre avec plusieurs Messieurs de sa suite, à dessein d'acheter quelques rafraichissemens pour soulager les malades, & pour trouver moyen de donner avis de son arrivée à Messieurs de S. Laurent, de Cussy, & Begon, & leur marquer la douleur qu'il avoit de ce qu'on n'avoit pas arrêté au *Port de Paix*. Il écrivit en particulier à M. de Cussy pour le prier de le venir voir, s'il le pouvoit, afin de l'aider & prendre des mesures pour faire réussir son entreprise: le tout pour le service & la gloire du Roy.

Octobre
1684.

Cependant comme les malades souffroient beaucoup dans le vaisseau à cause des chaleurs, & qu'ils étoient un peu pressés, on fit mettre les soldats à terre dans un petit Islet proche du *Petit Goïave*, où est ordinairement la sepulture des gens de la Religion P. R. où on leur fit distribuer de la viande fraiche, & du pain que l'on faisoit boulangier: A l'égard des malades, j'eus ordre de M. de la Sale de leur trouver une maison, où ils furent conduits avec les Chirurgiens, & on leur fit donner ce qui leur estoit nécessaire.

Autre maladie de M. de la Sale.

Quelques jours après M. de la Sale tomba dangereusement malade: la plûpart de ses domestiques se trouverent aussi fort mal; une fièvre continuë avec transport le mit à l'extrêmité, la situation de ses affaires, le manque d'argent où il se trouvoit, & l'embaras d'une grande entreprise, sans sçavoir à qui en confier l'ex-

cution, luy rendoient l'esprit encore plus malade que le corps; & cependant sa fermeté & sa patience surmonterent toutes choses; il jetta les yeux sur M. le Gros & sur moy pour agir en sa place, il fit vendre quelques denrées tirées des vaisseaux, dont il retira de l'argent, & sa santé se rétablit par nos soins, & par la bonté de son temperament.

Pendant qu'il estoit dans cet état, deux de nos vaisseaux qui s'estoient écartez le 18. Septembre par la violence des vents, arriverent le 2 Octobre au *Petit Goïave*. La joye de leur retour fut modérée par la nouvelle qu'ils rapporterent de la perte de la Caïche, enlevée par deux Pirogues Espagnoles; & cette perte fut d'autant plus sensible, qu'elle estoit chargée des vivres, munitions, utensiles & outils nécessaires pour s'établir dans les nouvelles colonies; malheur qui ne seroit

Caïche enlevée par les Espagnols.

Octobre
1684.

pas arrivé si M. de Beaujeu s'estoit arrêté au *Port de Paix*; & Messieurs de S. Laurent, de Cussy, & Begon qui arriverent à même temps pour voir M. de la Sale, ne purent s'empêcher de le luy témoigner, & de luy en faire leurs plaintes.

Conférence de M. de la Sale avec Mrs de Cussy & Begon.

M. de la Sale étant remis, eut plusieurs conférences avec ces Messieurs sur son voyage, on fit une assemblée de Pilotes pour convenir du lieu où l'on relâcheroit avant qu'aborder la côte de l'Amérique, & il fut arrêté que l'on iroit droit à la pointe occidentale de l'Isle de *Cuba*, ou au Cap de *S. Antoine*, éloigné de 300 lieuës ou environ de *S. Domingue*, pour attendre en ce lieu le temps & le vent favorable pour entrer dans le golfe qui n'en avoit que 200 de traverse.

On travailla ensuite à nous fournir d'autres provisions à la place de celles qui estoient perduës, & M. de la Sale pressa d'au-

tant plus nôtre embarquement, que la plupart de ses gens deser-
toient, ou estoient débauchez par
les habitans du lieu; & comme
l'Amable l'un de nos vaisseaux
estoit le moindre voilier de nô-
tre petite flote, il fut conclu qu'il
porteroit le fanal, & que les au-
tres le suivroient; M. de la Sale,
M. Cavelier son frere, les Peres
Zenobe & Anastase Recolets, M.
Chedeville & moy, nous nous
embarquâmes dessus, & nous mî-
mes tous à la voile le 25 Novem-
bre.

Novembre
1684.

Départ du
Port du Pe-
tit Gouave.

Nous eûmes quelques calmes
& quelques vents assez violens,
qui cependant nous porterent à
la vûë de la terre de l'Isle de *Cu-*
ba le 30 du mesme mois qui nous
demeuroit au Nord'ouïest, où
nous changeâmes de route par
l'Oüest quart nord'ouïest. Le 31
le temps estant un peu couvert
au matin nous déroba la vûë de
cette Isle; on fit route à l'ouïest

Cuba Isle.

Novembre
1684.

nord'ouïest, & le temps s'estant découvert, nous prîmes nôtre hauteur à midy, que nous trouvâmes au 19^e degré 45 minutes nord; ce qui nous fit juger que les courans nous avoient fait dériver ^a au large de l'Isle de *Cuba*.

^a *Dériviver*
c'est s'écarter.

Le premier Decembre nous

Cayman
Isle.

découvriâmes l'Isle du Cayman.

Le 2 nous courûmes le nord'ouïest & quart d'ouïest, afin de ranger ^b l'Isle de *Cuba* par la hauteur de 20 degrez 32 minutes nord; le 3 nous découvriâmes l'Isle

^b *Ranger*
c'est costoyer.

Pin Isle.

du Pin, petite Isle proche *Cuba*;

^c *Parer*
c'est passer.

le 4 nous parâmes ^c une pointe de cette Isle, & comme le vent nous ferroit de près, nous fûmes

^d *Louveyer*
c'est aller en zigzague.

obligez de louveyer ^d & de courir plusieurs bordées jusqu'au soir du 5, que nous mouillâmes dans

^e *Ance*
c'est une escoignure de terre.

une ance ^e à 15 brasses d'eau, & y demeurâmes jusqu'au 8.

Durant ce petit sejour M. de la Sale descendit avec plusieurs Messieurs de sa suite dans l'Isle

du Pin, tua un Crocodile d'un coup de fusil, & en revenant à bord il trouva sa compagnie diminuée de deux volontaires qui s'estoient écartez dans les bois, & apparemment égarez; on tira plusieurs coups de fusil pour les rappeler, qu'ils n'entendirent pas; & j'eus ordre de les attendre à terre accompagné de 30 soldats; ils revinrent le lendemain après avoir eu bien de la peine.

Cependant nos soldats qui avoient bon apetit, firent cuire & mangerent le Crocodile que M. de la Sale avoit tué, dont la chair estoit blanche, & d'un goût musqué qui m'empêcha d'en manger: un de nos chasseurs tua un cochon apellé *Maron** par les habitans des Isles. Il y en a de même dans S. Domingue; ils sont sauvages, & de ceux-la que les Espagnols jetterent dans toutes ces Isles lorsqu'ils les découvrirent; je l'envoyai à M. de la

Novembre
1684.
Crocodile
tué

* Cochon
qui vit dans
les bois.

Novembre
1684.

Sale, qui fit present de la moitié à M. de Beaujeu.

Cette Isle est couverte de bois fort épais, dont les arbres sont de plusieurs especes, & dont quelques-uns portent un fruit semblable au gland, mais plus dur; il y a quantité de Perroquets plus gros qu'au petit *Goiave*, grand nombre de Tourterelles & autres oiseaux, & certains animaux qui ont la figure d'un Rat, mais sont gros comme un Chat, de poil roux, dont nos gens en tuerent beaucoup & en firent bonne chere, ainsi que de quantité de poisson dont la côte est toute remplie.

Rat d'Inde.

Nous nous rembarquâmes aussitôt que les deux hommes égarés furent venus, & le 8 au matin feste de la Conception de la Sainte Vierge, après la 5^e Messe, nous mîmes à la voile; & comme le vent étoit variable, nous fîmes plusieurs routes. Le 9 nous dé-

couvrîmes le cap des *Corientes* de
de l'Isle de *Cube*, où nous eûmes
un calme suivi d'un grostems,
qui nous fit dériver de cinq
lieuës vers l'est. Le 10 nous pas-
sâmes toute la nuit à louvoyer.
Le 11 le vent ayant changé nous
doublâmes ^a le cap *Corientes* pour
gagner celui de *S. Antoine*, &
enfin après plusieurs bordées, ^b
& avoir fondé, nous mouillâmes
le 12 dans un bon fonds, à 15
brasses d'eau dans l'ance de ce
cap, qui est au 22^e degré nord,
& au 288^e degré 35 minutes de
longitude.

Nous ne demeurâmes que jus-
qu'au lendemain 12, que le vent
parut propre pour entrer dans le
Golfe de *Mexique*; nous appareil-
lâmes & mîmes à la voile le cap
ou nord'est, quart de nord &
nord nord'ouest, pour doubler le-
dit cap & commencer nôtre rou-
te; mais nous n'estions pas à 5
lieuës de nôtre départ que nous

Decembrè
1684
Cube Isle,
Cap des
Corientes,

^a Doubler
c'est passer
autour.

^b Cap de *S.*
Antoine.

^b Bordées
c'est des allées
& venues.

Decembre
1684.

trouvâmes le vent changé, & ne sçachant de quel côté portoient les courans, nous mîmes vers le l'est quart nord'est, & continuâmes jusqu'au 14, que M. de Beaujeu qui estoit monté sur *le Joly* nous rejoignit, & ayant conféré avec M. de la Sale sur la contrariété du vent, luy proposa de retourner au cap de *S. Antoine*, à quoy M. de la Sale consentit, pour ne luy pas donner sujet de plainte, bien que la chose ne fût pas trop nécessaire, & nous allâmes mouller au même endroit d'où nous venions de partir.

Le lendemain 15, M. de la Sale envoya des hommes à terre pour sçavoir si on pourroit faire^a quelques barriques d'eau. Ils rapportèrent en avoir trouvé dans le bois qui n'étoit pas trop mauvaise, mais où l'on ne pouvoit rouler de barriques; à ce défaut on envoya des barils dans lesquels on apporta l'eau dont on remplit six ou sept barriques.

^a *Faire de l'eau, c'est en aller chercher.*

Les mêmes hommes rapportent qu'ils avoient trouvé une bouteille de verre dans laquelle il restoit un peu de vin ou autre liqueur à demy gâtée; voilà en quoy consistent toutes les provisions que nous trouvâmes en cet endroit. Ce qui fait voir combien M. Tonty a esté mal informé, quand dans son livre page 242, il dit que nous trouvâmes dans cette Isle plusieurs tonneaux de vin d'Espagne, de bonne eau de vie, & du bled d'Inde, que les Espagnols avoient laissez ou abandonnez; ce qui est une imagination inventée contre la verité.

Le 16 le temps estant encore au calme, on retourna à terre pour faire 5 ou 6 barriques d'eau; j'aurois été de la partie si une indisposition qui m'avoit commencé à l'Isle du Pin, & qui s'estoit changée en fièvre tierce, ne m'en avoit empêché; ainsi je ne puis rien dire de cette Isle, que de ce

Decembre
1684.

que j'en ay pû voir du vaisseau ; qui est quantité d'arbres appellez *Lataniers*, qui ne sont propres qu'à faire des balais, & peu à autre chose ; nous vîmes pendant ce jour quelques fumées assez avant dans l'Isle, qui nous firent croire que c'estoit le signal du nombre de nos vaisseaux, ou quelques chasseurs du pais égarez.

La nuit suivante tombant au 17, le vent estant devenu frais, venant du nord'ouïest, s'estant élevé assez subitement, fit couvrir le vaisseau *la Belle* sur son ancre, en sorte qu'elle vint tomber sur le beaupré de *l'Aimable*, à qui elle rompit la vergue de sivadie-re, & celle du perroquet; & si on n'avoit pas promptement filé du cable de *l'Aimable*, elle couroit risque de se perdre; elle en fut quitte pour son mast d'artimon qui fut rompu, & pour la perte de cent brasses de corde, & une ancre rompuë.

a Filer c'est
lâcher.

201 Le 18 le vent estant devenu Decembre
1685.

frais, nous appareillâmes & mîmes à la voile sur les 10 heures du matin, le cap au nord & nord quart nord'ouïest, nous cinglâmes jusqu'au midy; la pointe du cap de *S. Antoine* nous demeuroit est ouïest, & continuâmes nôtre route vers le nord'ouïest jusqu'au 19 à midy, que nous nous trouvâmes par le 22^e degré 58 minutes nord, 287^e degré 54 minutes longitude.

Comme nous trouvâmes les vents qui regnoient de plusieurs côtez, nous fîmes aussi plusieurs routes, mais ce qui nous fut avantageux, fut le beau temps dont nous fûmes favorisez, en sorte qu'il ne se passa aucun jour que nous ne prissions nos hauteurs.

Le 20 on observa que l'aiguille varioit de cinq degrez vers le nord'ouest, & nous estions par le 26^e degré 40 minutes nord, & au 285^e degré 16 minutes longi-

Decembre
1684.

tude. Le 23, il s'éleva un gros nuage au nord qui nous menaçoit d'un mauvais temps, nous nous préparâmes pour le recevoir, mais nous en fûmes quittes pour la peur, ce nuage se dissipa de divers côtez, nous continuâmes jusqu'au 27 par le 28^e degré 14 minutes nord; & tant par les hauteurs que par l'estime, on jugea que nous n'estions pas éloignez de terre.

On commanda la barque de *la Belle* pour aller reconnoître & aller devant la sonde à la main, & demi heure avant soleil couché, nous vîmes *la Belle* qui mit son pavillon hors, & qui se mit côté de travers pour nous attendre; & l'ayant jointe, le Pilote nous dit avoir trouvé un fond vaseux à 32 brasses d'eau. A 8 heures nous sondâmes aussi, & trouvâmes 40 brasses, à 10 heures nous n'en trouvâmes que 25; & sur le minuit *la Belle* ayant sondé elle n'en

trouva que 17, ce qui nous mar-
quant la terre estre proche, nous
nous arrêtâmes pour attendre le
Foly, & sçavoir l'intention de M.
de Beaujeu, qui estant arrivé
s'arrêta aussi avec nous.

Decembre
1684.

Le 27 M. de Beaujeu envoya
M. le Chevalier d'Airre son Lieu-
tenant, & deux Pilotes, vers M.
de la Sale pour conclure la route
qu'on devoit tenir, & il fut arrêté
qu'on feroit ^a l'ouest nord'ouest,
jusqu'à ce que l'on fût par les six
brasses d'eau; qu'ensuite on fe-
roit le ouest, & que lorsque l'on
auroit découvert la terre, on en-
voyeroit des chaloupes pour re-
connoître le pais. Les choses ain-
si réglées, nous partîmes la fonde
à la main pour n'estre pas surpris,
& sur les 10 heures nous nous
trouvâmes à 10 & 11 brasses d'eau
sable fin, grisatre & vaseux, &
sur le midy par le 28^e degré 37
minutes nord

a C'est al-
ler à l'ouest
nord'ouest.

Le 28 estant par les 8 ou 9

Decembre
1684.Terre de
l'Amérique
découverte.Golfe de
Mexique.

brasses d'eau, nous apperçûmes la barque *la Belle* qui alloit devant nous, qui mit son pavillon hors, ce qui estoit un signal qu'elle avoit découvert quelque chose; & nous fîmes monter un matelot à la hune, qui découvrit la terre au nord'est de laquelle nous n'étions que d'environ six lieuës, ce que M. de Beaujeu ayant appris, il trouva à propos de mouiller l'ancre.

Comme il n'y avoit personne parmi nous qui eût connoissance de ce golfe, dans lequel on nous avoit dit que les courans estoient rudes, & portoient avec vitesse vers l'est, cela nous fit croire que nous avions dérivé, & que la terre que nous voyions devoit estre la Baye d'*Apalache*; ce qui nous obligea le 29 de faire route vers l'ouest nord'ouest en rangeant toujours la terre, & il fut arrêté que *le folynous* suivroit par les six brasses d'eau.

Le 30 M. le Chevalier d'Airre avec le second Pilote du *Joly*, vint dans nôtre bord pour raisonner, & voir sur les estimes ^a le lieu où nous pouvions estre, & tous conclurent, suivant le sentiment de M. de la Sale, que les courans nous avoient fait dériver vers l'est; ainsi nous continuâmes comme le jour precedent le cap au nord'ouëst, en rangeant la terre jusqu'au premier Janvier 1685, que nous aperçûmes que les courans nous faisoient dériver vers la terre; ce qui nous obligea de mouiller l'ancre par les six bras-fes d'eau.

Decembre
1684.

*a Estimes
sont les cal-
culs des Pi-
lotes pour
leurs routes.*

Janvier
1685.

Nous ne fûmes pas longtemps arrêtez, que nous vîmes la barque *la Belle* qui faisoit un signal qu'elle avoit découvert la terre, laquelle nous apperçûmes à quatre lieuës de nous ou environ. On en avertit M. de Beaujeu qui s'approcha de nous, & il fut resolu qu'on évoyeroit quelqu'un pour décou-

Janvier
1685.

vrir & prendre connoissance de la terre qui nous paroissoit.

On fit pour cet effet armer une chaloupe sur laquelle s'embarquerent M. de la Sale, M. le Chevalier d'Airre & plusieurs autres; on mit encore une autre chaloupe en mer sur laquelle je m'embarquai avec 10 ou 12 de nos Messieurs pour joindre M. de la Sale; & la barque *la Belle* eut ordre de suivre toujours en rangeant la terre afin que s'il venoit du vent, on s'embarquât dessus, pour ne point perdre de temps.

Une partie de ceux qui estoient dans la chaloupe de M. de la Sale, & qui estoient devant nous, descendirent à terre, virent un grand pais plat en grands pâturages; mais ils n'eurent pas le temps de rien reconnoître, parceque le vent s'estant rafraichi, ^a ils se rembarquerent pour revenir à bord; ce qui fut cause que nous

^a *Ra'raichir, c'est à dire estant augmenté.*

ne fîmes pas jusqu'à terre, & que nous y retournâmes avec eux. Tout ce qu'on put remarquer, fut quantité de bois le long de la côte: on prit la hauteur, & nous nous trouvâmes au 29^e degré 10 minutes nord.

Le 2 il s'éleva un brouillard, qui nous fit perdre *le folly* de vûë. Le lendemain le temps s'estant éclairci, on tira quelques coups de canon auxquels *le folly* répondit, & nous l'apperçûmes à nôtre vent sur le soir. Nous fîmes toujours nôtre route avec diverses manœuvres jusqu'au 4^e au soir, qu'estant à deux lieuës & à la vûë de la terre, nous mouillâmes pour attendre *le folly*, dont nous étions en peine.

Le 5 nous mîmes à la voile & fîmes route vers l'ouïest sud'ouïest en rangeant toujours la côte jusque vers les six heures du soir, que nous virâmes ^a vers le sud, ^b *a Viver c'est tourner.*
& mouillâmes cette nuit par les *b Le midy.*

Janvier

1685.

a *Appareiller, c'est s'apprêter à partir.*

b *Cet endroit devoit estre une des bouches de Missisipi comme le croit M. Foutel. Voyez la preface & ce qui suit.*

c *Batûres, ce sont ou bancs de sable, ou elevations de terre presque à fleur d'eau.*

d *Baye est une grande enfonçure de mer dans les terres.*

Notés.

fix brasses d'eau. Le 6. nous voulûmes appareiller, ^a mais le Pilote s'étant apperçû que la mer brisoit derrière nous, & qu'il y avoit quelques batûres, ^b on jugea à propos de demeurer à l'ancre jusqu'à ce que le vent fût changé; & nous y restâmes le 6 & le 7. Le 8 le vent s'estant changé, nous prîmes le large un peu pour éviter ces batûres ^c qui sont tres dangereuses, & allâmes mouiller à une lieuë de là; & sur le rapport que la barque *la Belle* avoit découvert un Islet qui paroissoit entre les deux pointes d'une Baye, ^d M. de la Sale fit monter à la hune, d'où effectivement on découvrit l'un & l'autre, & on crut cette Baye être celle dite du S. Esprit, par rapport aux cartes que nous avions.

Le 9 M. de la Sale envoya reconnoître ces batûres, ceux qui y furent rapporterent que c'estoit une espeece de banc ^e qui regne

e *Espered' elevation de terres ou de sable dans la mer.*

le long de la côte ; qu'ils avoient esté jufqu'à une braffe d'eau, & avoient découvert la petite Ifle dont je viens de parler, ce qui à l'égard du banc n'est pas marqué dans les cartes ; & M. de la Sale ayant examiné les eftimes, fe confirma dans la penfée que nous eftions dans la Baye d'*Apalache*, & fit continuer la route,

Le 10 il prit la hauteur qu'il trouva au 29^e degré 23 minutes nord. Le 11 nous fûmes pris d'un calme, & M. de la Sale fe refolut d'aller à terre pour voir s'il ne découvroit point ce qu'il cherchoit ; mais comme on fe préparoit, le Pilote fe mit à murmurer de ce que nous allions 5 ou 6 avec M. de la Sale, qui trop legèrement changea de deffein pour ne pas déplaire à des brutaux. En cela il fit une faute irréparable ; car c'est la penfée de gens cōnoiffans, qui, comme moy, ont vû la fuite de ce voyage, que l'embouchure

Janvier
1685.

Notés.

Janvier
1685.

de l'un des bras du fleuve *Mississippi*, le même dont M. de la Sale avoit pris la hauteur au voyage qu'il avoit fait par le Canada, n'étoit pas loin de là, & que nous devions être proches de la Baye du S. Esprit.

Or le dessein de M. de la Sale étoit de trouver cette Baye; où, l'ayant découverte, il avoit résolu de mettre une trentaine d'hommes à terre qui auroient suivi la côte à droit & à gauche, ce qui luy auroit fait infailliblement trouver cette fatale riviere, & éviter bien des malheurs; mais le Ciel luy refusa cette faveur, & luy ôta même l'attention qu'il devoit donner à une chose de cette conséquence, puisqu'il se contenta d'y envoyer le Pilote avec un des Maîtres de la barque *la Belle*, qui revinrent sans avoir rien vû, à cause d'un brouillard qui s'éleva; si ce n'est que le Maître de barque dit qu'il croyoit

que c'estoit une riviere qui re-
gnoit le long des batûres, cela
estoit vraisemblable, mais M. de
la Sale n'y fit pas de reflexion, ni
autrement d'état de ce rapport.

Le 12 le vent ayant changé on
leva l'ancre, nous fîmes route
vers le sud'ouest pour nous éloi-
ner; ayant pris la hauteur à midy,
nous nous trouvâmes au 28^e de-
gré 50 minutes nord; & comme
le vent vint à changer, & que les
courans venans du sud nous por-
toient vers la terre, nous fûmes
obligez de mouiller par 4 ou 5
brasses d'eau, où nous passâmes
la nuit.

Le 13 on trouva que l'eau com-
mençoit à manquer, & qu'il fal-
loit aller à terre pour en faire
quelques barriques: M. de la Sa-
le me proposa cette execution,
que j'acceptai avec six de nos
Messieurs qui s'y offrirent; nous
nous embarquâmes avec nos ar-
mes, la chaloupe de *la Belle* avec

Janvier
1685.

Diverses
manœuvres
de M. de la
Sale autour
des côtes du
golfe de Me-
xique.

Janvier
1685.

5 ou 6 hommes suivit la nôtre, & nous tirâmes tous ensemble droit à terre.

Sauvages
vûs à terre.

^a *Lames*
sont les sa-
gues de la
mer.

Nous en estions fort près quand nous apperçûmes une troupe d'hommes nuds, qui venoient le long du rivage, que nous jugeâmes être sauvages; nous nous approchâmes de terre à la portée de deux fusils, & comme les bords sont plats, que le vent venoit du large, & que les lames ^a estoient hautes & grosses, nous mouillâmes l'ancre de crainte de briser nôtre chaloupe.

Lorsque les Sauvages nous virent arrêtez, ils firent signe avec des peaux d'aller à eux, nous montrèrent leurs arcs qu'ils mirent à terre, & s'approcherent du rivage; mais comme nous ne pouvions débarquer, & que cependant ils continuoient leurs signaux, je mis mon mouchoir au bout de mon fusil en maniere de drapeau, & leur fit signe de venir
à nous

à nous ; ils furent quelque temps à s'y refoudre, & enfin une troupe d'eux se jetta dans l'eau jusqu'aux épaules ; mais quand ils virent que les lames les gourmandoient, ils sortirent, furent querir une grosse & longue piece de bois, qu'ils porterent dans la mer, & se rangerent aux deux côtez, un bras appuyé dessus & nageant de l'autre, ils approcherent de nôtre chaloupe.

Comme nous esperions que M. de la Sale pourroit tirer quelques instructions de ces Sauvages, nous n'hésitâmes pas à les mettre dans nôtre chaloupe, mais l'un après l'autre de chaque bord jusqu'au nombre de cinq ; nous fismes signe aux autres d'aller à l'autre chaloupe, ce qu'ils firent, & nous les amenâmes en nôtre bord.

M. de la Sale fut fort aise de les voir, croyant tirer quelque connoissance d'eux de la riviere qu'il cherchoit, mais ce fut inutile-

Janvier
1685.

ment ; car il leur parla plusieurs langues des Sauvages qu'il sçavoit , il leur fit differens signes ; ils n'y entendoient ni ne comprennoient rien, & s'ils cōnurent quelque chose, ils firent signe qu'ils ne sçavoient rien de ce qu'on leur demandoit ; si bien qu'après les avoir fait fumer & manger , on leur fit voir nos armes & le vaisseau ; mais comme ils virent à l'un des bouts du navire quelques moutons, cochons, poules & coqs d'Indes , & la peau d'une vache que nous avions tuée , ils firent signe qu'ils avoient de tous ces animaux chez eux.

On leur donna quelques couteaux & brasses de rasiade , après quoy on les congedia ; & comme en approchant la terre, les lames nous empêcherent d'aborder , ils furent contraints de se jeter dans l'eau , après que nous leur eûmes attaché au col , ou au toupet de cheveux qu'ils ont sur la tête , les

couteaux & autres petits presens que M. de la Sale leur avoit donné.

Janvier
1685.

Ils furent rejoindre les autres qui les attendoient, & qui nous faisoient signe d'aller à eux; mais parce que nous ne pouvions approcher la terre, nous revirâmes & retournâmes à nôtre bord. Il faut remarquer que quand nous les remenions, ils nous firent quelques signes par lesquels nous crûmes qu'ils vouloient nous faire entendre qu'il y avoit une grande riviere * par où nous avions passé, & qui causoit les batûres que nous avions vûës.

* Notés.

Le même jour, le vent ayant changé, nous levâmes l'ancre, & mîmes le cap ^a au sud pour prendre le large, jusqu'au matin du 14 que nous fûmes pris d'un calme: à midy la hauteur fut de 28 degrez 51 minutes nord: le vent se rafraîchit, le soir nous reprîmes nôtre route, mais pour peu

*a Mettre
le cap, c'est
aller vers
quel lieu.*

Janvier
1685.

de temps, parce que le vent nous portant à terre, nous fûmes obligez de mouïller; ce qui obligea M. de la Sale de reprendre le dessein d'envoyer à terre, & nous nous rembarquâmes les mêmes dans les mêmes chaloupes pour cet effet.

Nous trouvâmes les mêmes empêchemens que le jour précédent, c'est-à-dire les lames fort grosses, qui ne nous permettoient pas d'approcher la terre, & nous fûmes contraints de mouïller l'ancre à quatre piez d'eau: la vûë de quantité de chevreuils & de bœufs, qui estoient differens en figure des nôtres, & qui couroient le long de la côte, animoit l'envie que nous avions de descendre à terre; nous fondâmes pour cet effet, pour voir si en nous dépoüillant nous pourrions aborder, & nous trouvâmes que nous estions sur un banc qui ne laissoit que quatre piez

d'eau, mais qu'au-delà entre la terre & ce banc, il y avoit un canal profond; & dans le temps que nous delibérons pour sçavoir ce que nous ferions, il s'éleva un orage qui obligea M. de la Sale de nous rappeler par un coup de canon, ce qui fut cause qu'avec regret nous retournâmes à bord.

Nôtre rapport fit plaisir à M. de la Sale, & anima bien des gens d'aller à terre pour chasser & avoir de la viande fraîche. Dans l'esperance d'y retourner bientôt, nous passâmes la nuit jusqu'au matin, que le vent changé nous fit lever l'ancre, & naviger jusqu'au soir que nous mouillâmes à six brasses d'eau: la terre d'où nous ne nous éloignons pas nous paroissoit assez belle, & ayant resté jusqu'au 16, nous mîmes une voile au matin en tirant au ouest sud'ouest; nous parâmes une pointe en nous éloignant à cause des brisans^a qui la bat-

a Brisans, ce sont des vagues qui heurtent avec violence contre quelques roches cachées.

Janvier
1635.

toient, & fîmes route vers le sud. A midy nous nous trouvâmes au 28^e degré 20 minutes nord, & partant, diminution de latitude, ce qui nous fit connoître que la côte tiroit vers le sud : le soir nous mouillâmes à six brasses d'eau.

Le 17 le vent n'ayant point changé, nous continuâmes nôtre route au sud'ouïest, & ayant découvert sur les dix heures une espece de Riviere, M. de la Sale nous fit embarquer au nombre de dix hommes dans une chaloupe, pour aller reconnoître cette

a Plage, c'est une étendue de mer proche de terre.

plage, ^a & sçavoir s'il n'y avoit point quelque endroit où pouvoir débarquer; il me donna ordre que si nous trouvions quelque lieu commode, de l'en avvertir par la fumée ou par le feu.

Nous partîmes & trouvâmes les brifans contraires à nôtre descente, un des nôtres se mit nud dans l'eau pour sonder cette es-

pece de banc, ^a qui estoit entre la terre & nous, & nous ayant montré un endroit par où nous pouvions passer, nous poussâmes avec peine nôtre chaloupe dans le canal, & fûmes mettre pié à terre fix ou sept, après avoir donné ordre à la chaloupe d'entrer dans ce qui nous avoit paru une Riviere, pour voir si l'on ne trouveroit pas d'eau douce.

Janvier
1685.
*a Amas de
sable dur &
élevé un peu
vers la sur-
face de
la mer.*

Aussitost que nous fûmes à terre, je fis fumée pour en avertir M. de la Sale; cependant nous avançâmes de côté & d'autre sans nous écarter, pour recevoir M. de la Sale qui devoit venir; ce qu'il fit en peu de temps; mais ayant trouvé les lames grosses il s'en retourna; & comme nôtre chaloupe ne trouva point d'eau douce, elle revint & se mit à l'ancre pour nous attendre.

Nous nous promenâmes de côté & d'autre, & remarquâmes un pays sec, quoiqu'il parust estre

Janvier
1685.

inondé de temps en temps, de grands lacs d'eau salée, peu d'herbe, la piste des chevreuils marquée sur le sable, dont nous vîmes des troupes sans pouvoir les approcher ; nous tuâmes quelques canards & outardes, & sur le soir comme nous retournions, nous trouvâmes qu'un Matelot Anglois de nation nous manquoit ; nous tirâmes quelques coups de fusil pour l'avertir, nous cherchâmes aux environs, nous attendîmes jusqu'à près de soleil couché, & enfin n'en ayant point de nouvelles, nous nous remîmes dans la chaloupe pour retourner à bord.

Je rendis compte à M. de la Salle de ce que nous avions vû, dont il auroit esté content, si la Riviere que nous avions découverte eust esté douce ; l'homme perdu l'inquietoit aussi ; mais sur le minuit nous vîmes un feu à terre au lieu d'où nous estions partis, qui

nous fit juger que c'estoit nôtre homme, que la chaloupe alla querir aussitost qu'il fut jour le 18.

Janvier
1685,

Nous fîmes ensuite plusieurs manœuvres en continuant nôtre route au sud'ouïest, qui furent suivies d'un calme qui nous fit encore mouïller l'ancre ; la necessité de l'eau nous obligea de reprendre le dessein de retourner vers la Riviere où nous avions été le jour precedent. M. de la Sale prit à même temps la resolution de mettre du monde à terre en assez bon nombre, avec des munitions necessaires, & d'estre luy-même de la partie, pour découvrir & prendre connoissance de ce pays; il m'ordonna de le suivre; on revira le bord pour cet effet, & nous allâmes mouïller au même endroit.

Les ordres pour toutes les choses necessaires à ce dessein ayant esté donnez le 19, une partie s'embarqua dans une chaloupe; mais

Janvier
1685.

un broüillard fort épais s'estant élevé & empêchant de voir la terre, on se servit de la bouffole, & comme on approchoit de terre, le broüillard s'estant dissipé, nous apperçûmes un navire qui venoit droit à nous, & que nous reconnûmes estre *le Joly*, sur lequel M. de Beaujeu estoit monté; ce qui nous donna de la joye; mais elle ne fût pas de longue durée; & la suite fera voir qu'il auroit esté à souhaiter que M. de Beaujeu ne nous eût pas rejoint, & que sans nous revoir, il eût repris le chemin de France.

Cette arrivée rompit l'execution de nôtre entreprise, M. de la Sale qui s'estoit mis en chemin, & ceux qui l'avoient précédé, retournerent à bord, & quelques heures après M. de Beaujeu luy envoya M. d'Aire son Lieutenant, accompagné de plusieurs personnes tant Ecclesiastiques qu'autres, du nombre desquels estoit

le S^r Gabaret second Pilote du *Foly*.

Janvier
1685.

Monsieur d'Aire fit de grandes plaintes à M. de la Sale, de la part de M. de Beaujeu, sur ce que, disoit-il, nous l'avions quitté exprés & à dessein. Ce qui estoit contraire à la verité, puisque, comme je l'ay dit, *le Foly* estoit mouillé au-devant de nous, lorsque nous estions partis d'avec luy; que nous avions tiré un coup de canon pour l'avertir de nôtre départ, comme nous en estions convenus, auquel il avoit repondu; & que de plus, si nous eussions voulu nous separer, nous n'aurions pas tenu route toujours à la vûë de la terre, comme nous avions fait, & que si M. de Beaujeu avoit fait la même route, cōme on en estoit demeuré d'accord, qu'il ne se seroit pas separé.

Il y eut ensuite plusieurs disputes entre les Capitaines & les Pilotes, tant dans le bord de M. de la Sale, que dans celui de M. de

Janvier
1685.

Beaujeu au retour de ces Messieurs, pour sçavoir au juste le lieu où nous estions, & la route que nous devions tenir; les uns soutenant que nous estions plus avant que nous ne pensions, & que les courans nous avoient fait dériver; les autres que nous étions proche de la Riviere de la Magdelaine.

Riviere de
la Magde-
laine.

Le premier avis fut le plus fort, d'où M. de la Sale jugea, réflexion faite, qu'il devoit avoir passé sa Riviere; & il n'estoit que trop vray; car comme ce Fleuve se jette dans la Mer par deux canaux, il falloit que l'une de ses embouchures passast par les batûres que nous avions remarquées le six du courant; d'autant plus que * la hauteur de ces batûres que nous avions prise estoit à peu de chose prés cõforme à celle que M. de la Sale avoit remarquée, lorsque par le Canada il estoit venu reconnoître l'embouchure de

* Notez,
Ce passage
est ce que
les Espagnols
ont appelé
Rio escondido,
Riviere
cachée.

cette Riviere, comme il me l'a dit plusieurs fois.

Janvier
1685.

Cette reflexion porta M. de la Sale à proposer le dessein qu'il avoit de retourner vers ces batûres; il en donna ses raisons, & en expliqua ses doutes; mais son mauvais sort fit qu'il ne fut pas écouté; la traverse avoit duré plus long-temps que l'on n'avoit pensé à cause des calmes; il y avoit un nombre considerable de monde sur *le folly*, peu, & même, disoit-on, pas assez de vivres pour retourner, si on en retardoit le départ; & cette raison obligea M. de Beaujeu d'en demander à M. de la Sale; mais comme il en vouloit pour long-temps, M. de la Sale luy répondit qu'il ne pouvoit luy en donner que pour 15 jours, qu'il ne falloit pas ce temps pour se rendre où il avoit dessein d'aller, & que de plus, il ne pouvoit luy accorder davantage de vivres, qu'en remuant tous les

M. de la Sale s'apperçoit qu'il a passé l'embouchure du Mississipi, veut retourner, en est empêché.

Janvier
1685.

effets qui estoient dans son vaisseau, jusqu'au fonds de calle, ce qui le mettroit en état de perir : ainsi on ne termina rien, & M. de Beaujeu s'en retourna à son bord.

Cependant la necessité d'eau nous pressoit, & M. de la Sale prit la resolution d'en envoyer chercher aux environs de la Riviere prochaine ; pour cela il ordonna aux deux chaloupes qui s'estoient préparées le jour précédent de partir ; sur l'une desquelles il s'embarqua, & m'ordonna de le suivre : M. de Beaujeu ordonna aussi à sa chaloupe d'aller faire du bois.* En allant nous rencontrâmes ledit Sieur de Beaujeu dans son canot, qui revenoit de terre avec le Sieur Minet Ingenieur, qui nous dirent qu'ils avoient esté dans une espeece de lac salé à 2 ou 3 lieuës, d'où les navires avoient mouillé ; nous suivîmes nôtre route, & descendîmes à terre.

* *Amasser
du bois.*

L'une de nos chaloupes qui nous avoit devancé, avoit remonté la Riviere une lieuë & demie fans trouver d'eau douce dans son canal ; mais quelques-uns s'étant écartez à droit & à gauche, avoient découvert plusieurs marres de très bonne eau, dont on remplit plusieurs barriques qu'on envoya à bord.

Nous couchâmes à terre, & nos chasseurs ayant fait bonne chasse ce jour-là de canards, outardes & fercelles, & le lendemain de deux chevreuils, M. de la Sale en envoya une partie à M. de Beaujeu. Nous fîmes bonne chere du reste, & cette bonne chasse donna envie à plusieurs Messieurs du bord * de M. de Beaujeu, du nombre desquels estoient M. du Hamel Enseigne, & l'Ecrivain du Roy, de venir prendre leur part du divertissement; mais ils eurent bien de la peine, & ne furent pas heureux dans leur chasse.

Janvier
1685.

* *De M. de Beaujeu, du nombre desquels estoient M. du Hamel Enseigne, & l'Ecrivain du Roy.*

Janvier
1685.

On emplit cependant plusieurs barriques d'eau tant pour nôtre vaisseau que pour celuy de M. de Beaujeu, & après quelques jours, M. d'Aire Lieutenant vint à terre pour conférer avec M. de la Sale, & sçavoir comment il vouloit faire pour les vivres; mais comme ils en demeurèrent l'un & l'autre dans leurs premières propositions, & que M. de la Sale vit que M. de Beaujeu ne vouloit pas se contenter de prendre des vivres pour 15 jours, ce qu'il jugeoit suffisant pour aller au lieu où il croyoit trouver un des bras du *Missicipi*, & qu'il croyoit estre avec bien de l'apparence vers les batûres dont j'ay cy-devant parlé, rien à cet égard ne fut conclu; M. d'Aire s'en retourna, & M. de la Sale prit la resolution de mettre son monde à terre; ce qu'il ne put faire de quelques jours, à cause du mauvais temps; & en attendant nous faisons bonne chasse.

Janvier
1685.

Ce fut dans ce petit intervalle que M. de la Sale, impatient d'avoir quelque connoissance de ce qu'il cherchoit, prit la resolution d'aller luy-même à la découverte, & chercher quelque Riviere plus utile & commode que celle où nous estions. Pour cet effet il nous prit cinq ou six avec luy, nous partîmes un matin par un broiillard si épais, qu'il fit perdre aux derniers la piste des premiers, enforte que nous perdîmes pour quelque temps M. de la Sale.

Nous marchâme jusques sur les trois heures après midy, trouvant une terre la pluspart sablonneuse, peu d'herbe, point d'eau douce que dans quelques marres, la piste de quantité de chevreuils, des marais chargez de canards, farcelles, poules d'eau, & après bien de la peine, nous retournâmes sans avoir rien fait.

M. de la Sale met du monde à terre.

Le lendemain son Sauvage,

Janvier
1685.

Poissons
trouvez sur
les bords
d'un lac
glacé.

étât allé chercher des chevreuils, trouva un lac que le froid avoit un peu glacé, & quantité de poissons mourans sur les bords. Il nous en vint donner avis, nous y fûmes en faire provision, il y en avoit d'une prodigieuse grosseur, & entre autres des truittes extraordinairement grosses, si ce n'estoit des poissons qui leur ressembloient beaucoup; des uns & des autres nous en fîmes cuire en l'eau salée, & nous les trouvâmes fort bons; ainsi ayant quantité de viande & de poisson, nous commençâmes à nous accoutumer de manger l'un & l'autre sans pain.

M. de la
Sale & ses
gens s'ac-
coutument
à manger
viande &
poisson sans
pain.

Tandis que nous vivions ainsi assez à l'aise, M. de la Sale attendoit impatiemment quelle resolution prendroit M. de Beaujeu; ou pour aller au lieu où il prétendoit trouver le *Mississipi*, ou pour prendre quelque autre mesure; mais enfin voyant que les affaires n'avançoient pas, il reso-

lut luy-même de mettre en execution son dessein, dont le plan estoit de faire mettre 120 ou 130 hommes à terre pour aller le long de la côte, & marcher jusqu'à ce qu'ils eussent trouvé une autre Riviere; que cependant la barque *la Belle* suivroit en mer la même route, en rangeant toujours la côte, pour en cas de besoin secourir ceux qui estoient à terre.

Janvier
1685.

Il me donna & à M. Moranget son neveu le commandement de cette petite troupe, il nous fournit des provisions, de toutes les sortes pour huit ou neuf jours, les armes, outils & utensiles dont nous pouvions avoir besoin, & dont chacun fit son paquet; un memoire de ce que nous avions à faire, les signaux dont nous devions nous servir, & nous nous mêmes en marche le 4 Février 1685.

M. de la Sale ordonne du monde pour aller à la découverte du *Mississipi*.

Février
1685.

Nous prîmes nôtre route le

Février
1685.

long de la mer. La première journée ne fut pas longue, nous campâmes sur une petite éminence, nous entendîmes un coup de canon qui nous donna de l'inquiétude, nous fîmes les signaux ordonnez, & le lendemain cinquième nous continuâmes nôtre marche, M. Moranget en queue de nôtre troupe, & moy à la tête.

Je ne m'amuserai pas à rapporter plusieurs petits accidens personnels, ou de peu de conséquence, dont le manquement d'eau douce estoit le plus considerable, pour dire seulement qu'après trois jours de marche, nous trouvâmes une grande Riviere, où nous nous arrestâmes, & où nous fîmes les signaux convenus, & campâmes dans un endroit commode, jusqu'à ce que nous eussions des nouvelles de la chaloupe qui devoit nous suivre, ou de nos vaisseaux.

Mais les vivres commençant à nous manquer, & ne voyant aucun de nos vaisseaux, craignant d'ailleurs quelque mauvais événement des querelles de M^{rs} de Beaujeu & de la Sale, nous assemblâmes les principaux de nôtre troupe pour sçavoir quelle résolution nous prendrions; il fut arrêté que nous épargnerions nos vivres pour tâcher de passer où nous pouvions trouver des bœufs. Mais il falloit passer la Riviere, & nous ne sçavions comment, parce que nôtre troupe estoit trop grosse, il fallut donc prendre le parti de faire travailler quelques Charpentiers qui estoient parmy nous pour bastir un canot, * à quoy ils s'occupèrent le 11 & le 12 Février.

* Canot, est un petit batteau fait de bois, ou d'écorces, ou de peau.

Le 13 nous fûmes tirez de cette peine par deux vaisseaux qui parurent en mer, & que nous reconnûmes estre *le Joly & la Belle*, auxquels nous fîmes nos signaux

Février
1685.

avec la fumée; ils n'arriverent pas parce qu'il estoit tard, mais le lendemain 14 au matin, la chaloupe avec le sieur Barbier, & le Pilote de la barque *la Belle*, s'avancerent & sonderent ensemble l'entrée de la Riviere.

* Barre, c'est une élévation de terre qui barre l'entrée d'une rade ou d'un port, & qui a peu d'eau dessus.

Ils trouverent sur la barre * 10 à 12 piez d'eau, & la barre passée 5 à 6 brasses, & demi quart de lieuë de large; ils furent sonder proche l'Isle qui est entre les deux pointes de l'ance, où ils trouverent même fonds: la chaloupe du *Joly* vint aussi sonder de l'autre côté du canal, & fut tout du long des batûres; je ne sçay à quel dessein, le même jour M. de la Sale de qui nous estions bien en peine vint aussi, & sitôt qu'il fut arrivé, il fit charger la chaloupe des vivres dont nous avions besoin pour nous en apporter; mais ayant le vent contraire, elle ne put arriver que le lendemain 15.

Le même jour M. de la Sale vint à terre visiter le poste, & considérer l'entrée de la Riviere qu'il trouva fort belle. Après avoir examiné toutes choses, il resolut d'y faire entrer la barque *la Belle* & *l'Aimable* pour les mettre à l'abry; pour cet effet il donna ordre de sonder & de sçavoir si ces deux vaisseaux pourroient entrer le même jour; M. de Beaujeu fit aussi sonder & coucha à terre de l'autre côté de la Riviere, où il observa des vignes rampantes, quelques bois & des carcasses de bœufs qu'il supposoit être morts de soif.

Le 16 les Pilotes du *Joly*, de *l'Aimable*, & de *la Belle* furent encore sonder, ils trouverent l'entrée facile, & en dreslerent leur procès verbal; le 17 ils planterent des balises* pour en marquer le chemin & faciliter l'entrée des vaisseaux; toutes choses en promettoient une heureuse issue.

* *Balises*, sont des perches fichées dans l'eau pour marquer la route.

Février
1685.

Le 18 le Chevalier d'Aire vint à terre conférer avec M. de la Sale, qui ayant envie de faire entrer le même jour la Flute *l'Aimable*, donna ordre d'en décharger les choses plus pesantes, comme le canon, le fer & quelques autres choses. Par bonheur pour moy, mon cofre se trouva en chemin qui fut déchargé aussi; mais cette décharge ne put estre faite que le lendemain 19; cela fait, le Capitaine assura qu'il entreroit à huit piez d'eau.

Le 20 M. de la Sale envoya ordre à ce Capitaine de s'approcher de la barre & d'entrer quand la mer seroit haute, dont on luy en feroit le signal; il ordonna aussi au Pilote de *la Belle* d'aller dans la Flute pour luy aider dans son entrée. Le Capitaine ne voulut point le laisser entrer, luy disant qu'il conduiroit bien son vaisseau sans luy. Toutes ces précautions furent inutiles; M. de la Sale

Sale ne put éviter son malheur : Car ayant remarqué un gros arbre sur le bord de la Riviere, qu'il avoit jugé propre à faire un canot, il envoya sept ou huit ouvriers pour le couper, dont deux quelque temps après vinrent tout épouventez, luy dire qu'une troupe de Sauvages avoient failli à les prendre, & qu'ils croyoient les autres pris ; M. de la Sale nous ordonna aussitôt de prendre nos armes, & d'aller tambour battant droit aux Sauvages, qui nous voyant en cette posture firent volte face, & s'en retournerent.

M. de la Sale estant bien aise de joindre ces Sauvages pour tâcher d'en tirer quelque instruction, ordōna à dix de nous de quitter nos armes, & de nous approcher d'eux, en leur faisant signe de s'approcher aussi. Lorsqu'ils nous virent en cette posture & sans armes, ils quitterent de même pour la pluspart leurs arcs & leurs

Février
1685.

flèches, vinrent pour nous joindre en nous caressant à leur maniere, & passant leurs mains sur leurs poitrines, & puis de même sur les nôtres, ensuite sur leurs bras, & puis sur les nôtres; ils nous marquoient par ces signes qu'ils avoient de l'amitié pour nous, ce qu'ils nous faisoient connoître en mettant la main sur le cœur; nous en fîmes aussi de même de notre côté.

Six ou sept de ces Sauvages nous suivirent, & les autres retinrent trois de nos gens, comme par maniere d'ôtages; ceux qui vinrent avec nous furent regalez; mais M. de la Sale n'en put tirer aucune connoissance, ni par signes, ni autrement; tout ce qu'ils purent luy faire entendre, fut qu'il y avoit bonne chasse de bœufs dans le pays: Nous remarquâmes que leur *Oïy* estoit un certain cry du fond du gozier, approchant de celui que la poule

fait pour conduire ses pouffins : M. de la Sale leur donna quelques couteaux , haches & autres bagatelles dont ils parurent être contents , & se retirerent.

Février
1685.

M. de la Sale estoit bien aise d'estre défait de ces gens-là , parce qu'il vouloit estre present lorsque la Flute entreroit ; mais son mauvais destin ne le permit pas ; il voulut luy-même aller conduire ces Sauvages ; nous les suivîmes dans la croyance de trouver nos gens au lieu où nous les avions laissez ; mais nous trouvâmes au contraire que les Sauvages les avoient emmenez dans leur camp éloigné d'une lieue & demie de nous ; & comme M. de la Sablonniere , Lieutenant d'Infanterie , étoit un de ceux que les Sauvages avoient emmenez , M. de la Sale voulut encore luy-même aller les dégager ; malheureux contre-temps qui luy coûta bien cher.

Comme donc nous estions en

Dij

Février
1685.

chemin pour aller au camp des Sauvages, ayant jetté les yeux vers la mer, nous vîmes la Flute *l'Aimable* à la voile, ce que les Sauvages qui estoient avec nous admiroient, & M. de la Sale la considerant, nous dit que ces gens gouvernoient mal, & qu'ils alloient vers les batûres; ce qui luy donna une grande inquietude, sans nous empêcher d'avancer: Nous arrivâmes dans le camp des Sauvages qui estoit posté sur une hauteur, & composé d'environ 50 cabanes de nattes de jonc, & d'autres avec des peaux seiches, faites avec des perches ployées en dôme comme de grands fours, & la pluspart des Sauvages assis au tour comme en sentinelle.

La Flute
l'Aimable
perit par la
mauvaise
manœuvre
du Pilote

Nous avancions toujours dans le village quand nous entendîmes un coup de canon, dont le bruit fit tant de peur aux Sauvages qu'ils se jetterent tous à ter-

re; mais M. de la Sale & nous, nous reconnûmes que c'estoit un signal que nôtre navire s'échoüoit; ce qui nous fut cōfirmé en voyant qu'il ferroit ses voiles; cependant nous estions trop avancez pour reculer, il falloit avoir nos gens, & pour cela aller jusqu'à la cabane du Chef.

Nous n'y fûmes pas plustost arrivez que M. de la Sale y fut introduit: plusieurs femmes sauvages s'y rendirent; elles estoient fort laides, & toutes nuës à la reserve d'une peau qui les ceignoit & qui les couvroit jusqu'aux genoux; Ils voulurent nous emmener dans leurs cabanes; mais M. de la Sale nous avoit donné ordre de ne nous point separer, & d'observer si les Sauvages ne s'assembloient point; ainsi nous nous tintmes ensemble sur nos gardes, & je fus toujours auprès de luy.

Ils nous apportèrent quelques

Février

1685.

* Chair ou
poisson bou-
canné, c'est à
dire, séché
au vent &
à la fumée.

morceaux de chair de bœuf fraîche & boucanée,* des morceaux de marsoin qu'ils coupoient avec une espee de coûteau de pierre, en mettant le pié dessus, & retenant d'une main pour couper de l'autre. Nous ne vîmes aucuns ferremens parmy eux; ils avoient donné à manger à nos gens qui estoient venus avec eux; & comme M. de la Sale estoit dans une terrible inquietude, nous prîmes bientôt congé d'eux pour revenir: En sortant nous remarquâmes environ quarante canots, dont quelques-uns estoient faits comme ceux que M. de la Sale avoit vû sur le Missicipi, ce qui luy fit croire qu'il n'en estoit pas éloigné.

Nous arrivâmes bientôt à notre camp, & nous trouvâmes que le malheur que M. de la Sale avoit craint n'estoit que trop véritable. Le navire estoit échoüé sur les batûres; la mauvaise

manœuvre ou du Capitaine, ou du Pilote qui n'avoient pas suivi les balises plantées; les cris d'un matelot qu'on avoit placé sur la hune, & qui crioit de toute sa force *aulof*, c'est-à-dire gouvernez vers le passage marqué, tandis que le malicieux Capitaine crioit de son côté *arrive*, c'est-à-dire *route contraire*; la negligence du même Capitaine de ne pas faire jeter une ancre aussitôt que l'on sentit que le navire touchoit, ce qui l'auroit empêché d'échoüer; l'affectation de laisser tomber la grande voile, & de mettre sa sivadiere afin de mieux arriver & assurer le naufrage; le refus que le Capitaine avoit fait de recevoir le Pilote de la barque *la Belle*, que M. de la Sale luy avoit envoyé pour l'aider; la sonde que l'on avoit pratiquée sans nécessité sur les batteries, & plusieurs autres particularitez rapportées tant par l'é-

Février
1685.

quipage du vaisseau, que par ceux qui virent cette manœuvre, estoient des marques & des preuves invincibles que ce coup avoit esté fait par un dessein prémédité, l'un des plus noirs & des plus détestables qui puisse entrer dans le cœur humain.

Ce malheur estoit d'autant plus grand, que le vaisseau contenoit presque toutes les munitions, utensiles, outils & autres choses nécessaires pour l'établissement & l'entreprise de M. de la Sale. Il eut besoin de toute sa constance pour le supporter; mais sa fermeté ne l'abandonna point; il songea sans trouble à donner les remèdes possibles. On retira tout le monde du vaisseau, il pria M. de Beaujeu de luy prêter sa chaloupe pour l'aider à retirer tout ce que l'on pourroit; on commença par les poudres & les farines, on sauva une trentaine de barriques de vin & d'eau de vie; &

d'un Voyage de l'Amérique. Si
comme la mauvaise fortune étoit
acharnée sur nous, deux choses
contribuerent à la perte totale de
tout le reste.

Février
1685.

La première, fut que l'on fit
malicieusement perir nôtre cha-
loupe, qui estoit pendant la nuit
attachée à l'arrière du navire
échoüé; ainsi nous fûmes réduits
à la seule chaloupe de M. de
Beaujeu. La seconde, que le vent
venant du large fit grossir les la-
mes, qui heurtant avec violence
le navire, le firent briser & en-
tr'ouvrir, & par cette ouvertu-
re toutes les marchandises & ma-
tières legeres sortirent, & s'en
allèrent au gré de l'eau; & ce der-
nier accident arriva la nuit; tant
il est vray que toutes choses es-
toient contre nous, car on auroit
bien sauvé des choses, si cela étoit
arrivé de jour.

Pendant que nous estions dans
ces tristes occupations, les Sau-
vages vinrent en nôtre camp au

Février
1685.

nombre de cent ou cent vingt , avec leurs arcs & leurs flèches. M. de la Sale nous ordonna de prendre nos armes, & de nous tenir sur nos gardes. Une vingtaine se mesla parmy nous , pour considerer ce que nous avions sauvé du naufrage , où il y avoit quatre sentinelles pour empêcher que l'on n'approchât des poudres.

Le reste des Sauvages estoit par pelotons. M. de la Sale qui connoissoit leurs manieres , nous ordonna d'observer leurs actions, & de ne rien prendre d'eux ; ce qui n'empêcha pas quelques-uns d'en recevoir quelques morceaux de viande. Peu de temps après les Sauvages voulant s'en aller, nous firent signe d'aller avec eux à la chasse ; mais outre que nous avions lieu de nous défier d'eux , nous avions autre chose à faire. Cependant nous prîmes occasion de leur demander s'ils voudroient traiter quelques-uns de leurs ca-

nots, ce qu'ils accorderent; & le Sieur Barbier fut avec eux, & entra deux pour des haches, & les amena.

Quelques jours après nous vîmes le feu dans les campagnes, qui s'étendoit & brûloit avec vitesse les herbes seiches en tirant devers nous; ce qui obligea M. de la Sale de faire promptement arracher les herbes qui estoient autour de nous, & principalement celles qui environnoient les poudres. Ayant voulu sçavoir d'où provenoit ce feu, il nous prit une vingtaine avec luy, & nous nous avançâmes de ce côté, & même au delà du feu sans voir personne. Nous vîmes qu'il s'étendoit vers l'ouïest sud'ouïest, & jugeâmes qu'il avoit commencé vers le premier campement que nous avions fait, & par le village prochain du lieu.

Ayant apperçû une cabane proche le bord d'un lac, nous en ap-

Février
1685.

prochâmes, & y trouvâmes une vieille femme qui estoit dedans, & qui se mit à fuir aussitôt qu'elle nous vit; mais l'ayant arrestée, & fait connoître que nous ne luy voulions pas faire de mal, elle revint à la cabane, où nous trouvâmes quelques cruches d'eau dont nous bûmes tous. Quelque temps après nous vîmes venir un canot dans lequel il y avoit deux femmes & un garçon, qui ayant débarqué & vû que nous n'avions fait aucun mal à la vieille, nous vinrent embrasser d'une maniere particuliere, en nous soufflant contre l'oreille, & nous faisant ensuite signe que leurs gens estoient à la chasse.

Quelques momens après nous vîmes paroître sept ou huit Sauvages, qui apparemment s'estoient cachez dans les herbes en nous voyant venir. Ils nous saluerent en arrivant, de même que les femmes avoient fait, ce qui nous

fit rire. Nous demeurâmes quelque temps avec eux. Quelques-uns de nos gens traiterent des peaux de chevreuil pour des couteaux. Après quoy nous retournâmes à nôtre camp, où estant, M. de la Sale me fit entrer dans *la Belle*, où il avoit fait embarquer partie des poudres, avec ordre de n'y souffrir, ni d'y apporter de feu, ayant sujet de tout craindre après ce qui venoit d'arriver. Pour cet effet, on m'apportoit, & à ceux qui estoient avec moy, à manger tous les jours.

Ce fut durant ce temps-là que le navire *l'Aimable* échoué, s'étant entr'ouvert la nuit, l'on vit floter le matin de côté & d'autre dans la mer, tout ce qui en estoit sorti de leger, & que M. de la Sale envoya des gens de côté & d'autre, qui recouvrerent une trentaine de barriques de vin & d'eau de vie, quelques barils de viande, de farine & de legumes.

Février
1685.

Après que nous eûmes tout rassemblé, tant ce qui avoit esté débarqué du vaisseau naufragé, que ce qu'on avoit pû trouver & recouvrer à la Mer, il fut question de regler les vivres qui estoient en essence à proportion des gens que nous estions; & comme il n'y avoit plus de biscuit, on délivra de la farine dont on faisoit de la boüillie avec de l'eau, qui n'estoit pas fort bonne; quelques grosses fèves & du bled d'Inde, dont partie avoit esté moüillé, & le tout fut distribué fort discrettement. Nous estions beaucoup incommodés du manquement de chaudières, M. de Beaujeu en accorda une à M. de la Sale, qui en fit tirer une autre de *la Belle*; & elles nous servirent bien.

Nous avions encore besoin de canots, M. de la Sale envoya au camp des Sauvages pour traiter de quelques-uns, & ceux qui y

furent envoyez remarquerent, qu'ils avoient profité de nôtre naufrage, & qu'ils avoient quelques balots de couvertures de Normandie, dont on vit plusieurs femmes qui en avoient coupé en deux, & s'en estoient fait des jupes. On vit aussi des morceaux de fer du navire naufragé, & nos gens revinrent promptement en nôtre camp faire leur rapport à M. de la Sale, qui dit qu'il falloit tâcher d'avoir quelques canots en échange, & resolut d'y renvoyer le lendemain; M. du Hamel Enseigne de M. de Beaujeu s'offrit d'y aller avec sa chaloupe, ce qui fut accordé par M. de la Sale, qui pour cet effet ordonna à Messieurs Moranget son neveu, Desloges, Oris, Gayen, & quelques autres de l'accompagner.

Ces Messieurs, qui avoient plus de feu que de conduite, ne furent pas plustôt débarquez,

Mars
1685.

qu'ils allerent droit au camp des Sauvages les armes à la main, comme s'ils eussent eu dessein de les forcer, ce qui fit que plusieurs Sauvages s'enfuirent. Estant entrez dans les cabanes, ils en trouverent d'autres, auxquels M. du Hamel tâcha par signe de leur faire entendre qu'il vouloit ravoir les couvertures qu'ils avoient trouvées; mais par malheur ils ne s'entendirent ni les uns ni les autres. Les Sauvages prirent le parti de se retirer, & laisserent quelques couvertures & peaux de bestes que ces Messieurs prirent, & en revenant, ayant trouvé quelques canots, ils se faisirent de deux, & monterent dessus pour le amener.

Mais comme ils n'avoient point d'avirons, que personne d'eux ne sçavoit la maniere de conduire ces canots, & qu'ils avoient seulement quelques méchantes perches dont ils ne sçavoient pas mê-

me se servir, & que de plus ils avoient le vent contraire; ils firent peu de chemin, ce que voyant le Sieur du Hamel, qui estoit dans sa chaloupe, & que la nuit approchoit, il prit les devants, les abandonna & revint au camp.

Cependant la nuit vint, qui obligea nos nouveaux navigateurs tres fatiguez de prendre terre pour se reposer; & comme il faisoit froid, ils allumerent du feu, autour duquel ils se coucherent, s'endormirent; & la sentinelle qu'ils avoient posée en fit de même. Les Sauvages revenus en leur camp, ayant vû qu'on avoit enlevé deux canots, des peaux & des couvertures, crurent qu'on leur declaroit la guerre, proposerent de s'en venger; & ayant apperçû un feu extraordinaire, ils se douterent bien que nos gens y estoient arrestez; ils s'y rendirent une bonne troupe

Mars
1685.

Mars
1685.

fans faire de bruit, trouverent nos negligens partisans endormis dans leurs couvertures, firent tous une décharge ensemble & subite de leurs flèches sur eux, ayant fait auparavant le cry ordinaire qui précède leurs coups.

Le Sieur Moranget se sentant blessé & s'estant éveillé du bruit, se leva ; & tira son coup de fusil assez à propos, quelques autres tirerent aussi, ce qui fit fuir les Sauvages. Le Sieur Moranget vint nous donner l'alarme, bien qu'il eut le bras percé d'une flèche audeffous de l'épaule, & un autre coup dans le sein qui avoit glissé. M. de la Sale envoya aussitôt des gens armez sur le lieu, qui ne trouverent plus les Sauvages; mais le jour arrivé, ils virent les

Les Sieurs
Oris & Des-
loges tuez
par les Sau-
vages.

Sieurs Oris & Desloges morts sur la place, le S^r Gayen bien blessé, & les autres sans aucun mal.

Ce malheur arrivé la nuit du

cinq Mars affligea sensiblement M. de la Sale ; sur tout il plaignit le Sieur Desloges jeune homme d'esprit & qui servoit bien ; mais enfin c'estoit leur faute, & contre ce qui leur avoit esté recommandé, la défiance & la vigilance. On craignoit pour Messieurs Moranget & Gayen que les flèches ne fussent empoisonnées ; la suite fit voir que non ; cependant M. Moranget eut de la peine de guerir, parce qu'il se trouva quelque petit vaisseau coupé.

Cette nouvelle disgrâce avoit ses consequences, qui jointes au dégoût que la perte de nôtre navire avoit causé parmi la pluspart des honnestes gens qui avoient suivi M. de la Sale, fortifioit le dessein de ceux qui avoient envie de s'en retourner & de l'abandonner ; du nombre desquels furent M. Dainmaville Prêtre du Seminaire de Saint Sulpice, le Sieur Minet Ingenieur & quel-

Mars
1685.

ques autres. Les discours que tenoient les ennemis de M. de la Sale pour décrediter sa conduite & la prétenduë temerité de son entreprise, ne contribuoient pas peu à ces desertions; mais appuyé de sa seule constance, il entendoit & attendoit tout patiemment, & donnoit toujourns ses ordres sans se déranger en aucune maniere.

Il fit apporter les morts, les fit enterrer honorablement; les canons suppléerent au défaut des cloches, & il songea ensuite à trouver, & faire quelque établissement plus certain. Il fit mettre tout ce qu'il avoit retiré du naufrage dans un lieu; fit faire des retranchemens à l'entour pour mettre en assurance ses effets; & voyant que les eaux de la Riviere où nous estions se précipitoient avec violence dans la mer, il luy vint en pensée que ce pouvoit bien estre un des bras du *Missi-*

cipi, & se propoſa de le remonter, pour voir ſ'il n'entrouveroit pas des marques, même de celles qu'il avoit poſées lorsqu'il fut à ſon embouchure par terre.

Cependant M. de Beaujeu ſongeoit à ſon départ. Le Chevalier d'Aire eut bien des conférences avec M. de la Sale touchant pluſieurs choſes que le dernier demandoit à M. de Beaujeu, particulièrement du canon & des boulets qui eſtoient dans le vaiſſeau *le Joly*, & qui avoient eſté deſtinez pour luy; ce que M. de Beaujeu refuſa, diſant que tout cela eſtoit dans le fond de ſon vaiſſeau, & qu'il ne le pouvoit déranger ſans perir; bien qu'il ſçût que nous avions huit piéces de canon ſans avoir un boulet.

Je n'ay pas ſçû comme la choſe ſe termina entre eux; mais bien que M. de la Sale laiſſa embarquer avec M. de Beaujeu le Capitaine de la barque *l'Aimable*,

Mars
1685.

qui meritoit un châtiment rigoureux, si on luy avoit fait justice. Son équipage le suivit, contre ce qu'avoit dit M. de Beaujeu qu'il ne recevroit personne: si bien que tout ce que put faire M. de la Sale à toutes ces injustices, fut d'en écrire en France, & s'en plaindre à M. de Seignelay Ministre d'Etat, à qui il fit sçavoir toutes choses, comme je l'ay sçû à mon retour; & il donna le paquet à M. de Beaujeu qui prit la route de l'Europe.

Départ de
M. de Beau-
jeu qui quit-
te M. de la
Sale.

Comme j'ay perdu les memoires que je fis alors, & que ce que j'écris est du fond de ma memoire, je ne me servirai plus des dates de peur de manquer; c'est ce qui fait que je ne puis au vray marquer le jour du départ de M. de Beaujeu, que je crois cependant estre le 14 Mars 1685.

Après le départ de M. de Beaujeu, nous travaillâmes à faire un Fort, tant du débris du navire

nafragé , que de quantité de pieces de bois que la mer rejettoit ; & pendant ce temps-là il arriva plusieurs desertions qui augmentoient les chagrins de M. de la Sale. Un certain Espagnol & un François se déroberent & s'enfuirent sans qu'on ait sçû ce qu'ils devinrent. Quatre ou cinq autres les imiterent , dont M. de la Sale ayant avis fit courir après , on les ramena ; il y en eut un qui fut condamné à mort , & les autres , à servir dix ans le Roy dans ce pays.

Quand nôtre Fort fut avancé , M. de la Sale prit la resolution de s'éclaircir & de remonter la Riviere où nous estions , pour sçavoir si elle n'estoit pas un des bras du *Missicipi* ; pour cet effet il commanda cinquante hommes de le suivre , du nombre desquels estoient M. Cavelier son frere & M. Chedeville Prestres, deux Peres Recolets , & plusieurs volontaires qui partirent dans cinq ca-

Mars
1685.

M. de la Sale fait bâtir un fort de bois , & remonter la riviere pour sçavoir si ce n'estoit point un bras du *Missicipi*.

Mars
1685.

M. de la
Sale laisse
le comman-
dement du
Fort à M.
Joutel.

nots que nous avions avec les provisions nécessaires ; Et nous restâmes environ 130 personnes dans le fort dont M. de la Sale me donna le commandement, avec ordre de n'avoir aucun commerce avec les Sauvages, au contraire de tirer dessus s'ils se presentoient.

Pendant l'absence de M. de la Sale, je fis bâtir un four qui nous fut d'un grand secours ; & je m'occupai à perfectionner nôtre Fort, & à le mettre en état de résister aux Sauvages, qui bien souvent venoient la nuit roder autour de nous en contrefaisant les Loups, & les Chiens ; mais trois ou quatre coups de fusil les faisoient fuir : Et il arriva une nuit qu'ayant fait une décharge de six ou sept coups, M. de la Sale qui n'estoit pas loin de nous les entendit, celà le mit en peine, il revint sur ses pas avec sept ou huit hommes, & trouva toutes choses en bon état.

Il nous dit qu'il avoit trouvé un beau Pays propre à semer & à planter toutes sortes de graines, abondant en bœufs & en gibier; qu'il vouloit faire un Fort plus avant dans le pays; il me laissa pour cet effet ordre de faire équarrir autant de bois que j'en pourrois recouvrer, dont la mer jettoit quantité sur les bords. Il avoit donné le même ordre aux hommes qu'il avoit laissé sur le lieu; desquels sept ou huit separez du gros, étant un jour occupez à ce travail; voyans une troupe de Sauvages, prirent la fuite, & laisserent mal à propos leurs outils sur la place: M. de la Sale revenant trouva un billet attaché à un roseau qui l'avertissoit de cet accident, dont il fut chagrin à cause des outils, & non pas tant pour la perte de la valeur, que parce que c'étoit donner aux Sauvages des choses, dont ils pourroient se servir contre nous.

Avril
1685.

Un vais-
seau Espa-
gnol paroît
qui donne
l'alarme.

Dans le commencement du mois d'Avril, nous eûmes une alarme par un vaisseau qui nous parut en mer assez près de nous, pour en distinguer les voiles, que nous crûmes être des Espagnols, qui aparamment avoient sçû nôtre arivée, & couroient les côtes pour nous découvrir. Cela nous obligea de nous tenir sur nos gardes, de nous rendre tous dans le Fort, & de tenir nos armes en état. Nous vîmes ensuite deux hommes paroître dans ce vaisseau, qui au lieu de venir vers nous, allerent vers l'autre pointe; ainsi ils passerent sans nous appercevoir.

Pesche
considera-
ble de Pois-
sons.

Ayant un jour observé que l'eau fremissoit & bouillonnoit, & ensuite apperçû que c'étoit du poisson qui se lançoit de part & d'autre, je fis apporter un filet & nous fîmes une prodigieuse pesche de ces poissons entre lesquels il y avoit quantité de dorades,

barbuës, mulets & autres de la grandeur d'un hareng, dont nous fîmes plusieurs jours bonne chere. Cette pesche que je faisois faire souvent, aidoit beaucoup a nôtre subsistance.

Ce fut en ce temps & le jour de Pâques de cette année, qu'il arriva un accident fâcheux au sieur le Gros: après le service divin, il prit un fusil pour aller autour du Fort tuer des beccassines; il tira sur une qui tomba dans un petit marais; il se déchaussa pour l'aller querir, & en revenant il marcha par mégarde sur un serpent sonnette, ainsi appelé, à cause d'une espece d'écaïlles qu'il a au bout de la queue, dont il fait du bruit; ce serpent le mordit au-dessus de la cheville du pié; il fut soigneusement pensé, mais cela n'empescha pas qu'après avoir bien souffert, qu'il n'en mourût enfin, comme je le diray en son lieu. Il nous arriva encore

Serpent
appellé son-
nette, le
Sieur le
Gros en est
mordu.

Avril
1685.

un accident plus malheureux ; un de nos pescheurs nageant autour du filet pour assembler les poissons, fut emporté des courants, & se noya sans pouvoir le secourir.

May
1685.

Nos gens alloient quelquefois autour de plusieurs petits lacs sa-
lez qui étoient aux environs de nôtre Fort, & trouvoient sur le rivage de certains poissons plats comme des turbots qui dormoient & qu'ils dardoient avec de gros bâtons pointus ; le poisson étoit fort bon. La Providence nous fit encore découvrir une procréation de sel, que le Soleil faisoit sur de petits bassins d'eau salée épandus en divers endroits, sur lesquels ayant veu qu'il se formoit une espece de cresse blanche, j'avois soin tous les deux jours d'envoyer écumer cette eau, qui se trouvoit estre un sel tres blanc & tres bon, dont j'amassay quantité, & qui nous fut de grand service.

Sel pro-
créé par le
Soleil.

Quelques uns de nos chasseurs, ayant remarqué des chevreüils épouventez qui couroient, jugerent que les Sauvages les poursuivoient, & vinrent se refugier au Fort & m'en donner avis; en effet, quelque temps après nous découvrièmes des Sauvages attroupez, qui se vinrent poster sur une éminence, à la portée du canon, dont quelques uns se détachèrent en s'approchant le long des dunes; je fis aussitost prendre les armes à nos gens, & pour éviter le feu que les Sauvages jettent quelquefois avec leurs flèches, je fis mettre des couvertures mouillées sur nos cabanes: Cependant ceux qui s'étoient détachés au nombre de trois, s'approchoient toujors en faisant signe d'aller à eux; mais M. de la Sale m'avoit deffendu d'avoir aucun commerce avec eux; cependant comme ils n'avoient ni arcs ni flèches, nous leur fîmes signe de

May
1685.

s'approcher ; ce qu'ils firent sans hesiter.

Nous sortîmes pour les joindre hors du Fort ; M. Moranget les fit asseoir , & ils nous donnerent à entendre par signes que leurs gens étoient à la chasse proche de nous ; ne pouvant en tirer d'avantage , M. Moranget estoit d'avis de leur casser la teste , pour nous venger du massacre qu'ils avoient fait de nos compagnons ; ce que je n'approuvay pas , puisqu'ils étoient venus sous nôtre bonne foy ; je leur fis donc signe de s'en aller , ce qu'ils firent plus vîte que le pas , quelques coups de fusil que l'on tira en l'air les fit courir , & un coup de canon que je pointay vers l'éminence où estoient les autres , les mit tous en fuite.

Ces rencontres nous firent redoubler nos gardes , puisque nous estions en guerre ouverte avec cette nation subtile , qui ne manquoit pas de soin pour nous

May
1685.

surprendre, si nous estions negligens; c'est pourquoy, on ordonna des peines à ceux que l'on trouvoit endormis en sentinelle; le Cheval de bois estoit dressé pour ceux là sans misericorde; Et ce fut par ces sortes de précautions que nous conservâmes nôtre vie.

Juin
1685.

Nous passâmes ainsi le reste du mois jusques au commencement de Juin; cependant M. de la Sale, avoit commencé un autre établissement, dans un lieu dont il nous avoit parlé, parce qu'il l'estimoit meilleur pour être plus avant dans le pays; pour cet effet il nous envoya le sieur de Villeperdry, avec deux canots, & ordre au sieur Moranget de l'aller joindre s'il estoit gueri, & de faire partir tout le monde, à la reserve de 30 hommes des plus capables de se défendre pour rester avec moy dans le Fort: le restant consistant en soixante dix personnes, tant hommes, femmes qu'en-

Autre éta-
blissement
commencé
par M. de
la Sale.

Juin
1685.

fans, partit avec le sieur Moranget: & comme nous restions peu de monde par ce moyen, je fis retrancher l'estendue du Fort pour n'estre pas obligé de mettre tant de sentinelles:

Nôtre petite troupe commença à trouver des douceurs dans la facilité & qualité des vivres, qui ne se rencontrent pas dans le grand nombre, & que nous avions en plus grande abondance l'un & l'autre par la chasse & par la pesche qui faisoient nôtre plus grande occupation, & nous vivions assez contents, en attendant nôtre délogement. Cependant il se

Mécontents
minutent
un assassinat,
& sont découverts.

trouva des mécontents qui prirent la resolution de deserter, mais comme ils trouvoient de la difficulté dans l'exécution, en ce qu'ils ne pouvoient avoir ni armes, ni poudre, ni plomb, parce que le Sieur le Gros & moy tenions tout enfermé, & que nous veillions exactement à ce qu'il

n'en fût point enlevé mal à propos, ils prirent la cruelle résolution de se défaire de nous.

Juin
1685.

Ce sanglant massacre devoit commencer par moy pendant que je dormirois, & ensuite par le Sieur le Gros qui couchoit au magazin, & qui n'estoit pas en état de se défendre à cause de sa jambe qui étoit toujours enflée, & luy faisoit bien du mal, le poignard en devoit faire l'exécution: l'un des conjurez en fit confidence au Sieur Davault chasseur, qui m'en vint aussitost avertir; je ne fis pas semblant d'estre instruit de la chose; mais sur le soir au retour de la chasse, j'en fis arrester un, qui d'abord avoüa tout; son complice fut aussi arrêté, & ce fut un travail & du soin pour les garder jusques à nôtre décampement.

Vers la my Juillet, la barque *la Belle* vint mouïller proche de nous; on me rendit l'ordre de M. de la Sale qui m'enjoignoit d'y

Juillet
1685.

M. de la
Sale donne
ordre de dé-

Juillet

1685.

camper du
premier éta-
blissement.* *Cajeu*, ce
sont plu-
sieurs bran-
ches ou pièces
de bois liées
ensemble
comme un
train ou ri-
deau, pour
passer l'eau
dessus.

faire embarquer tous les effets qui estoient dans nôtre Fort, de faire un cajeu * du bois que j'avois fait équarir, si le temps le permettoit, sinon de le cacher en terre; chacun mit la main à l'œuvre avec toute la diligence possible: nos deux prisonniers furent embarquez.

Monfieur le Gros & son Chirurgien le furent aussi avec tous nos effets. Le cajeu fut commencé avec une peine infinie; mais il survint un mauvais temps, si violent & si long que je fus obligé de faire défaire ce qui étoit commencé, & d'enfoûir le bois dans le sable le mieux que nous pûmes, pour en cacher la connoissance aux Sauvages

Nous prîmes ensuite nôtre route vers le lieu où les Sauvages étoient campez, lorsque M. de la Sale les alla voir la première fois. Nous ne trouvâmes personne, & nous y reposâmes la nuit: nous conti-

nuâmes le long de la mer sans aucun accident jusques au camp du Sieur Hurié, qui étoit un entrepost où M. de la Sale avoit ordonné de déposer tous les effets; il n'avoit d'autres retranchemens que des coffres & des bariques, mais il n'y avoit rien à craindre de la part des Européens.

Juliet
1685.

Nous passâmes la nuit dans ce poste; & le lendemain deux canots étant arrivez, je m'y embarquay avec partie de ma troupe, & fus joindre M. de la Sale le jour ensuivant, dans le lieu où il avoit resolu de faire son établissement nouveau. Je luy rendis compte de ce qui s'étoit passé, & je fus étonné de voir les choses si mal commencées & si peu avancées; les plantages des graines & semences que la secheresse & les bestiaux avoient presque ruinez; Plusieurs morts du nombre desquels étoit le Sieur de Villeperdry, quantité de malades parmy,

Juillet
1685.

lesquels étoit M. Cavelier Prêtre; point de couvert qu'un petit quarré de pieux où estoient les poudres, & quelques bariques d'eau de vie, & bien d'autres incommoditez, faisoient paroître toutes choses dans une triste situation.

Monfieur de la Sale commence un nouvel établiffement avec bien de la peine.

Il falloit donc songer à faire un grand logement, M. de la Sale en avoit le deffein, & la difficulté étoit d'avoir du bois propre à bâtir; Il y avoit une petite forest, dont on pouvoit en tirer quantité; mais elle étoit à une lieue avant dans les terres, & nous n'avions ni charettes ni chevaux pour les voiturer; Cependant M. de la Sale y envoya des ouvriers & du monde pour les aider & les escorter. On abatit du bois qui fut équarri; mais l'ignorance des Charpentiers se trouva si grande, que M. de la Sale fut contraint de faire le maître Entrepreneur, & de marquer les pieces pour le

dessein qu'il avoit en teste ; on traîna quelques pieces de ce bois jusques au camp , à travers les herbes , dont la plaine est couverte ; on se servit ensuite d'un affust de canon ; le tout avec une peine si grande que les plus robustes en estoient accablez.

Juillet
1685.

Ce travail si excessif , le peu de nourriture que les travailleurs avoient , & qui leur estoit bien souvent retranchée pour avoir manqué à leur devoir ; le chagrin que M. de la Sale avoit de ne pas voir réussir les choses comme il se l'estoit imaginé , & qui le portoit à maltraiter ses gens souvent à contretemps. Tout cela causa une tristesse à plusieurs qui déclinerent à veuë d'œil , & dont il mourut plus de trente : la perte de tant de monde fut suivie de celle du Maître Charpentier , qui revenant un soir avec moy ; mais dans le chemin m'estant écarté un peu pour tuer du gibier , je

Aoust
1685.

Aouſt
1685.

vins à nôtre habitation ſans le retrouver ; & on n'a jamais ſçû ce qu'il eſtoit devenu ; accident qui augmenta nos chagrins ; car bien qu'il fût peu entendu en ſon art, nous avions cependant beſoin de luy.

Malgré tous ces obſtacles on porta, ou plûtôſt on traîna aſſez de bois pour la maiſon dont M. de la Sale avoit le deſſein ; auſſi en fut-il l'architecte ; il en marqua les longueurs, les tenons & les mortaiſes, & ſuppléa par ce moyen au défaut des ouvriers ; & s'étant ſouvenu que j'avois enterré pluſieurs pieces de bois à nôtre première habitation, qui pouvoient ſervir ; il me donna ordre de prendre deux canots & vingt hommes pour l'aller querir avec la barque *la Belle*, qui nous ſuivit.

Eſtant arrivez ſur le lieu, nous trouvâmes que les Sauvages avoient découvert nôtre bois & enlevé quelques planches, afin

d'avoir les clouds qui y estoient attachez, dont ils font grand état pour armer leurs flèches. Nous travaillâmes à faire un cajeu, nous chargâmes la barque *la Belle* du restant des planches & autres effets; & nous nous remîmes en chemin; Quelques Sauvages parurent pendant nôtre travail; mais nous voyant avancer vers eux les armes à la main, ils prirent la fuite.

Nous arrivâmes heureusement auprès de M. de la Sale, qui fut joyeux de nous voir, bien que nous eussions perdu un canot, pour n'avoir pas esté bien attaché au cajeu; car le bois que nous avions amené fut d'un grand secours pour son entreprise, & bien plus propre que celui qu'on avoit tiré de la petite forest avec tant de peine: de sorte que ce bois donna lieu à la construction d'un autre bâtiment qui fut joint au premier. Le tout fut couvert de

Aouſt
1685.

Habitation
appellée de
S. Louis.

planches, & par deſſus de peaux de bœufs. On diviſa les appartemens, chacun fut aſſez bien couvert; les magazins trouverent leur place ſeparément, & cette habitation fut nommée de Saint Louis, de même que la Baye prochaine.

Le Sieur le Gros, qui avoit reſté dans la barque *la Belle*, depuis le premier voyage qu'elle avoit fait à la première habitation, en fut retiré & porté à la nouvelle; & comme ſa jambe enſloit toujours, le Chirurgien craignit la cangrène, & luy conſeilla de ſe la laiſſer couper; Il y conſentit avec peine; l'operation fut faite, mais la fièvre le prit auſſitôt, & il ne dura que deux jours, & de-

Mort de
Mouſieur
le Gros,

ceda le jour de la Décollation de Saint Jean, au grand regret de tout le monde, particulièrement de M. de la Sale, à qui il eſtoit fort utile par la grande connoiſſance des affaires qu'il avoit, & par ſa fidelité envers luy, Mon-

sieur Carpentier fils du maître des ouvrages, & le Sieur Thibault, tous deux de Roüen, & quelques autres, moururent encore en ce temps là.

Aoust
1685.
& de Messieurs Carpentier & Thibault.

Comme M. de la Sale avoit envie de faire un voyage pour aller chercher sa fatale Riviere de *Missicipi*, & qu'il n'attendoit que la guérison de M. Cavalier son frere, qui devoit l'accompagner; il commença à faire ses préparatifs, & en attendant fit quelques petits voyages de quatre ou cinq lieües aux environs, dont il ne tira aucune connoissance, sinon qu'il découvrit un fort beau pays, terminé d'un côté par une petite montagne, qui paroissoit à quinze ou vingt lieües, planté de fort beaux arbres & arrosé de quantité de petites Rivières, dõt celle, auprès de laquelle nous avions bâti nôtre habitation, estoit la moindre; nous la nommâmes * *la Riviere aux Bœufs*, à cause de la quan-

* Riviere
aux Bœufs,
Ces Bœufs

Septembre
1685.

*font à peu
près comme
les nôtres. Il
y en a des
milliers, au
lieu de poil,
ils ont une
laine tres
fine longue &
frisée.*

tité qu'il y en avoit aux environs.

Monfieur de la Sale ayant plusieurs defleins pour parvenir à la connoiffance de ce fleuve *Missipi*, s'imagina qu'il pouvoit fe jetter dans la Baye prochaine, & refolut d'aller ranger les côtes qui la bordent, & de fe servir de la barque *la Belle*; pour cet effet il m'ordonna d'aller joindre ladite barque avec cinq hommes & un canot, dans lequel il fit mettre fes habits & quantité d'effets dans plusieurs coffres.

Ce petit voyage nous fut fort penible, par le mauvais temps des vents contraires & de tempêtes, qui faillirent à nous faire perir; & ce qui fut bien pire, nous ne trouvâmes point la barque *la Belle* où nous l'avions laiffée; nous avançâmes à une lieüe audelà inutilement; & comme les vivres commençoient à nous manquer, parce que nous avions esté fix jours, au lieu de trois, nous prîmes la reso-

tion de retourner au lieu d'où Septembre
nous estions partis. 1685.

Monfieur de la Sale nous voyant revenir de loin vint audevant de nous ; nôtre rapport luy donna de l'inquiétude pour la barque *la Belle*, dont il avoit befoin , il voulut l'aller chercher luy même , & s'embarqua dans un canot , & me fit partir dans un autre pour aller d'un autre côté. Après avoir rodé tout le jour , la nuit fuivante & tout le jour d'après , nous l'apperçûmes enfin qui s'estoit mise à couvert dans une petite anse , & qui avoit failly à perir par le mauvais temps que nous avions effuyé ; elle avoit perdu sa chaloupe, faute de l'avoir bien amarée.

La barque fut auffi découverte par M. de la Sale qui estoit de l'autre côté ; ce qui le fit approcher & descendre à terre , d'où il envoya son canot a ladite barque, dans lequel le Sieur Moranget qui la commandoit , se mit pour

Septembre
1685.

le venir trouver ; la perte de la chaloupe chagrina M. de la Sale, j'envoyai un canot pour l'aller chercher, & ce fut inutilement ; cependant les coffres furent chargés dans la barque.

Octobre
1685.

Monsieur de la Sale cherche le *Mississipi*, & laisse le commandement à M. Joutel.

Monsieur Cavelier Prêtre, étant guery, M. de la Sale se disposa aussitôt à partir. Il voulut m'honorer du commandement en sa place, & me laissa par memoire tout ce qui estoit en l'habitation, & qui consistoit en huit pieces de canon, 200 fusils, autant de sabres, 100 barils de poudre, 3000 livres de balles, 300 livres ou environ d'autre plomb, quelques fers en barre, vingt paquets de fer à faire des clouds, des ferrailles & quelques outils, comme haches & autres.

Pour les provisions de bouche, il me resta pour toutes choses, 20 barils de farine, une barrique & demie de vin, les trois quarts d'une barrique d'eau de vie ; & pour les bestiaux, ils consistoient

en quelques cochons, un coq & une poule; Ce qui est bien éloigné de ce qu'en a rapporté l'Auteur du Livre intitulé *le premier établissement dans la nouvelle France*. Mais c'est qu'il a travaillé sur des mémoires aussi peu véritables pour les munitions & provisions restantes en nôtre habitation, lors de ce départ de M. de la Sale, que sur le Fort en bon état & les magazins souterrains, qui sont imaginaires, n'y ayant eu que la maison, dont j'ay parlé, pallissadée de quelques pieux.

Au surplus, M. de la Sale m'ordonna de ne recevoir personne de ceux qu'il emmenoit, sans un ordre de luy par écrit, de ne faire ni prendre aucune liaison avec les Sauvages; mais même de tirer sur eux; & quelques autres choses qu'il estima devoir estre observées. Il avoit fait faire une espee de cuirasse avec des douves pour se garantir des flèches, qu'il em-

Octobre
1685.

porta ; il emmena tous les canots, & me promit de m'en renvoyer un ; cinq coups de canon annoncerent son départ.

Baye de
Saint Louis

Il prit sa route par le bas de la Riviere pour aller par terre le long de la Baye voisine, qui fut nommée *de Saint Louis*, tandis que les canots le suivoient à veüe. Je restay dans l'habitation avec 34 personnes tant hommes, femmes qu'enfans ; en ce nombre estoient compris trois Peres Recollets, le Sieur Hurié qui devoit commander en mon absence, l'un des Sieurs Duhaut, le Sieur Thibault, & un Chirurgien.

Novembre
1685.

Comme nos provisions estoient fort minces, & qu'il estoit necessaire de les menager pour les malades, il fallut songer à la pêche, & à la chasse. L'un & l'autre furent d'abord bien maigres, particulièrement le dernier, parce que nous n'y estions pas encore exercez, & que M. de la Sale avoit emmené

le chasseur. Mais enfin la nécessité nous rendit sçavans : nous tuâmes des bœufs, dont je fis boucanner partie qui servirent bien à nôtre subsistance.

Novembre
1685.

Quelques jours après le canot que M. de la Sale m'avoit promis, arriva avec trois soldats, qui nous apprirent la perte du chasseur, que M. de la Sale avoit emmené, & qui avoit esté trouvé mort de froid dans un fossé, où il s'estoit mis pour reposer au retour de la chasse, dont chacun fut bien fâché : Ils nous apprirent aussi que M. de la Sale s'estant avancé vers quelques habitations, que les Sauvages avoient abandonnées après une foible résistance, dont quelques uns avoient esté blesez en fuyant ; on avoit amené & pris une fille, une femme blessée à la cuisse d'un coup de fusil, dont elle mourut.

Le canot nous fut d'un grand secours pour transporter nôtre

Decembre
1685.

chasse, qui estant arrivée à nôtre habitation, servoit d'occupation à tout le monde, les uns à l'habiller, les autres à la couper & boucaner; Dans d'autres heures, j'occupois partie de mes gens à creuser un fossé autour de nôtre habitation.

Janvier
1686.

Nous coulâmes ainsi le temps jusque vers la my Janvier de l'année 1686, qu'estant tous un soir dans l'habitation, là sentinelle vint m'avertir qu'il entendoit une voix vers la Riviere; On y courut aussitost, & on trouva un homme dans un canot criant; *Dominique*, qui étoit le nom du jeune Duhaut qui estoit avec nous. La veüe de cet homme me fit craindre qu'il ne fût arrivé quelque accident facheux à M. de la Sale, je m'approchay & je le reconnus pour l'ainé Duhaut, qui estoit revenu.

Je luy demanday s'il avoit des lettres de M. de la Sale, il me répondit que non. Je me trouvoy
embarassé,

embarrassé; vù la déf nîe qu'on m'avoit faite de ne recevoir personne sans ordre par écrit; je fus même sur le point de l'arrester; Mais la maniere dont il me dit la cause de son retour, le justifia entierement; je le reçus, & il raconta la chose en la maniere suivante.

M. de la Sale ayant demeuré quelque temps sur le rivage de la mer, proche de l'endroit où la barque estoit arrestée, il voulut connoître les mouillages des côtes des environs, pour sçavoir jusques où pourroit approcher la barque *la Belle*; Pour cet effet il envoya le Pilote avec cinq des meilleurs hommes pour en sonder les fonds.

Le Pilote executa son ordre; il fonda, & vit les approches de plusieurs côtes; le soir se trouvant luy & ses gens apparemment fatiguez, il jugerent à propos de descendre & de coucher à terre; ils firent du feu, peut être pour cuire

Pilote de
la barque *la Belle*, & 5
hommes
tuez par les
Sauvages.

Janvier
1686.

quelques viandes ; mais n'ayant pas eu la précaution de se tenir sur leurs gardes , ils furent surpris & tuez tous six par les Sauvages ; qui ensuite rompirent leur canot , & se vengerent ainsi de l'irruption que M. de la Sale avoit depuis peu faite chez eux.

Ce voyage passant de beaucoup le temps que M. de la Sale leur avoit prescrit , luy donna de l'inquiétude ; il fut luy même le long des côtes pour voir s'il n'auroit pas de nouvelles de ses hommes , & allant le long du rivage , il trouva les tristes reliques de ces malheureux , dont les Cadavres épars de côté & d'autre , estoient descharnez & comme mangez par des loups , ou par des chiens Sauvages ; spectacle qui le toucha sensiblement.

Cependant , cette perte qui l'affligeoit , particulièrement à cause du Pilote , qui estoit habile homme , ne l'abatit pas , il seroit

dit contre ses malheurs, fit boucaner des viandes, dont avec d'autres provisions; il fit avituail-
ler la barque *la Belle*; il la fit avan-
cer dans la Baye, fit monter bon
nombre d'hommes dessus pour la
garder, parmy lesquels estoient
Messieurs Chedeville Prêtre, &
Planterose de Rouën, & leur or-
donna de ne point branler du
lieu, qu'ils n'eussent de ses nou-
velles; & qu'ils ne descendissent
point à terre, qu'avec bonne es-
corte & les précautions necessai-
res.

Pour luy, il prit vingt hommes,
s'embarqua dans deux canots qui
luy restoient; & ayant gagné les
terres, il fit enfoncer les canots
dans la Riviere, fit prendre à un
chacun son paquet composé d'ar-
mes, d'ouïs, quelques utensi-
les de cuisine, quelques petites
marchandises pour commercer
avec les Sauvages: au cas qu'il en
trouvât de sociables, & s'avança

Janvier
1686.

dans le pais pour voir s'il ne trouveroit point quelque connoissance du *Mississipi*.

Riviere
que l'on
nomma la
Maigne.

Après plusieurs jours de marche, ils trouverent une assez belle Riviere qu'ils nommerent depuis *la Maigne*; & comme M. de la Sale marchoit à la teste de la troupe, & qu'il avoit ordonné au S^r Moranger, de se tenir à la queue; il se trouva que Duhaut, s'estant arresté pour racommoder son paquet & ses souliers, qui estoient en mauvais état, le Sieur Moranger lui venant luy dit de marcher. Il le pria d'attendre un peu. Moranger ne voulut pas, & continua son chemin; Duhaut suivit quelque temps après, mais ayant trop tardé, il ne put atteindre la troupe & se trouva à l'entrée de la nuit dans une plaine herbuë, où il y avoit plusieurs traces de chemins de bœufs, sans sçavoir lequel il devoit prendre. Il tira plusieurs coups de fusil sans rien entendre

de sa troupe, & fut contraint de passer la nuit au même lieu.

Janvier
1686.

Le matin il tira encore, passa le jour & la nuit ensuivant au même endroit; enforte que ne sçachant que faire, il revint sur ses pas; & après une marche d'un mois qu'il faisoit seulement la nuit, de peur de trouver des Sauvages, en vivant de la chasse qu'il faisoit difficilement & dangereusement, ayant auparavant consommé ses provisions; enfin après une infinité de maux & de peines, il arriva au lieu où l'on avoit enfoncé les deux canots; il en retira un avec un travail indicible, & trop long à raconter; Et il se rendit à nôtre habitation de Saint-Louis. C'est ainsi que le Seigneur permit que celuy qui devoit estre un des assassins de M. de la Sale, se tira d'affaire, & surmonta un nombre infini de perils.

Fascheuse
aventure du
St Duhaut.

Ce rapport où je trouvay de la vraisemblance, fit que j'admis le

Février
1686.

Sieur Duhaut, ne pouvant pour ainsi dire faire autrement ; cependant je m'attachai à examiner sa conduite, sans y trouver à redire ; Et nous passâmes encore quelque temps comme nous avions fait ; pendant lequel je fis faire un nouveau petit bâtiment du bois que j'avois fait amasser, où je mis à part les filles & les femmes ; & comme je n'ay encore rien dit de la situation de cette habitation de Saint Loüis, ni de la nature du pays où nous estions, j'en essaieray icy une description grossiere ; mais veritable.

Situation
de l'habita-
tion de St
Loüis, &
la descrip-
tion du Pais
qui l'envi-
ronne.

Nous estions postez environs le 27^e degré latitude nord, à deux lieües avant dans les terres proche la Baye de *Saint Loüis*, & du rivage de la Riviere *aux Bœufs*, sur un petit costau, duquel on découvroit fort loin de belles & vastes campagnes qui s'étendent vers le Soleil couchant, toutes unies & remplies d'herbes qui servent

de pâturage à un nombre infini de bœufs & autres animaux.

Février
1686.

Tirant du couchant vers le midy, on découvroit encore d'autres plaines, ornées de quantité de bosquets de bois de différentes especes. On voyoit du côté du midy, & vers l'Orient, la Baye, & les campagnes qui la bordent, de l'Orient au Septentrion, la Riviere se presentoit le long d'un petit costau, audelà duquel étoient d'autres grandes campagnes, avec quelques bouquets de bois de distance à autre, terminez par une bordée de bois, qui nous paroissoit fort haute.

Entre ce petit costau & l'habitation, il y avoit une espece de Marais, dans lequel il se trouvoit quantité de gibier, comme Courlieux, poules d'eau & autres especes: dans ces Marais il y avoit de petits étangs pleins de Poisson. Nous avions d'ailleurs les bœufs en nombre infini, des chevreuils,

Animaux
& Gibier
du pays.

Février
1686.

lapins, poulets d'inde, outardes, oyes, cygnes, grives, pluviers, beccassines, perdrix & quantité d'autres oiseaux bons à manger, entre autres un que l'on nomme *le grand gosier*, parce qu'il l'a effectivement tres grand : un autre gros & charnu comme une poule, que nous nommions *l'espatule*, parce qu'il avoit le bec fait de même, & dont le plumage qui est d'un rouge passe, est fort beau.

Poisson.

Pour le poisson, nous en avons de plusieurs fortes, dans la Riviere & dans les Estangs, dont j'ay parlé; la Riviere produisoit une espece de *barbuës* differentes des nôtres par leur rondeur, par trois épines, l'une sur le dos, les autres à chaque côté de l'ouye, & par sa chair semblable à la moruë & sans écailles; la Riviere nous fournissoit quantité d'autres poissons, dont on ne sçait point les noms. La mer nous donnoit des huîtres, des anguilles, des truittes, de cer-

tains poissons rouges, & d'autres dont le bec long, pointu & dur, rompoit tous nos filets.

Février
1686.

Nous avions quantité de tortuës, tant de mer, que de terre, dont les œufs nous aidoient à affaisonner nos saucés; celles de terre sont différentes de celles de la mer, en ce qu'elles sont plus petites, de figure ronde & l'écaille plus belle: elles se retirent dans des trous qu'elles trouvent ou font en terre. Ce fut dans cette chasse de tortuës, que l'un de nos Chirurgiens cherchant dans un trou, fut mordu au bras par quelque animal venimeux, que nous crûmes estre une espee de crapau ayant quatre pattes, le dessus du dos en pointe de diamans fort dures, & une petite queue; soit de cet animal ou d'un serpent, le bras luy devint fort enflé; il en guérit cependant par les remedes qu'on luy fit; mais il luy en coûta un doigt, qu'il fallut couper.

Animaux
venimeux.

Février
1686.

Entre les serpens dangereux, qui sont les viperes, aspics & autres, dont il y a quantité, ceux qu'on appelle *Sonnettes*, sont les plus communs; ils se mettent ordinairement dans des halliers où ils font du bruit par le remuement de deux écailles qu'ils ont au bout de la queue, que l'on entend d'assez loin, ce qui leur a fait donner le nom de *sonnettes*. Quelques uns de nos gens en avoient mangé, & trouvé que la chair n'en estoit pas mauvaise, & lorsque nous entuions, nos cochons en faisoient un bon repas.

Crocodiles. Il y a aussi dans les Rivieres quantité de Crocodiles, dont quelques uns sont d'une effroyable grandeur & grosseur; j'en tuay un qui avoit quatre à cinq piez de rondeur, & vingt piez de long, dont nos cochons firent la curée. Cet animal a les jambes courtes, ce qui fait qu'il se traine plutôt qu'il ne marche, & que l'on dé-

couvre aisément les traces sur l'herbe ou sur le sable par où il a passé. Il est fort carnacier, & se jette sur les hommes & sur les animaux, quand il en trouve apportée dans la Riviere; il vient aussi sur terre pour chercher à manger. Cet animal a cela qu'il fuit devant ceux qui le poursuivent, & poursuit ceux qui fuyent: J'en ay tué beaucoup à coups de fusil.

- Les bois sont composez d'arbres de differentes especes. Il y a des Chesnes, dont quelques uns sont toujours verds, & ne quittent jamais leurs feüilles, d'autres qui sont comme ceux de nôtre Europe, qui portent un fruit assez semblable à la noix de galle, & perdent leur feüille en hiver, & d'autres encore assez semblables à ceux de France: mais dont l'écorce est plus épaisse: ils portent ainsi que les seconds du gland different du nôtre en goust & en grosseur.

Arbres.

Février
1686.

Il y a une espece d'arbre, qui porte de petites graines, qui estant meures sont rouges & assez douces : il produit deux fois par an, mais la seconde portée ne vient pas en maturité : il y en a d'autres qui portent un fruit, dont le goust & la vertu approchent de celle de la casse.

Il s'en trouve d'autres de même que j'avois vû aux Isles, dont les feüilles sont comme des raquettes & dont l'arbre porte le nom ; ses fleurs se produisent autour de ces feüilles, & il en vient un fruit à peu près semblable aux figues ; mais les feüilles & les fruits sont pleins de picquans qu'il faut estre soigneux de frotter & bien netoyer avant qu'en manger, autrement ils enflamment dangereusement la bouche & la gorge, & peuvent causer la mort, comme il arriva à un de nos soldats, qui en avoit mangé trop avidement & sans cette précaution.

J'en ay vû qui ressemblent au Palmier, dont les branches hautes & longues s'écartent comme le Latanier, qui portent un fruit que l'on dit estre assez bons : d'autres semblables à celui-cy, mais dont les feüilles sont faites comme des gouttieres, rudes & si pointuës, qu'il n'y a point d'étoffe si épaisse, qu'elles ne percent. Cet arbre porte une tige en haut qui fleurit en forme de bouquet d'une couleur de blanc-jaune ; & il y en a qui ont au haut de cette tige soixante ou quatre-vingt fleurs pendantes qui ressemblent assez bien au Lis, & après que ces fleurs sont passées, il vient un fruit long comme le doigt, & plus gros que le pouce, qui est plein de petites graines, en sorte qu'il n'y a presque que la peau bonne à manger, dont le goût est sucré & délicat.

Il y a quantité de vignes rampantes, & d'autres qui montent le long & à la cime des arbres, les-

Février
1685.

quelles portent beaucoup de raisins, charnus & acres, qui n'approchent pas de la délicatesse de celui de l'Europe; nous en mettions en verjus qui étoit fort bon dans les sauces. Les Meuriers sont en quantité le long des Rivieres, leur fruit est plus petit: mais plus doux & plus délicat que les nôtres: leurs feuilles sont belles & larges, ce qui seroit de tres grande utilité pour élever des vers à foye.

Herbes. Les campagnes sont parfemées d'une espee de petite oseille, dont la feuille est comme le tresse, & le gout aigre comme la nôtre; on y voit quantité de petits oignons gros comme le bout du doigt, qui sont de tres bon gout; Et lors que la chaleur a brûlé les

Legumes. campagnes, c'est cette Plante qui pousse la premiere, & qui produit des fleurs qui font un émail tres agreable; rien n'est si beau que de voir ces vastes plaines lors-

qu'elles fleurissent ; mille sortes de couleurs différentes, dont plusieurs ont une odeur agreable ornent ces plaines, & font un aspect charmant à la vûë ; j'en ay remarqué qui ont l'odeur de tubereuse, mais la feüille est comme nôtre bourache : j'y ay vû des narcisses ayant l'odeur des nôtres, des œillets d'inde, & une espeece d'ane-mone simple. Les fleurs d'Automne sont presque toutes jaunes, ce qui fait paroître les campagnes de cette couleur.

Au reste, le climat est doux & temperé, quoique nous fussions par le 27^e degré nord ou environ. Et cependant les graines que je fis semer ne prospererent pas, soit parce qu'elles avoient esté mouillées de l'eau de la mer, ou autrement. Nous en eûmes qui leverent assez bien, comme les citrouilles, melons, betteraves, & chicorée, mais les animaux, & sur tout les insectes, ne nous en laisserent

Février
1686.
Fleurs.

Février
1686.

guerés. Je remets lorsque nous serons aux *Cenis*, & que nous aurons traversé tant de Nations qui nous separoient d'eux, à parler de la Religion, mœurs, habits, logemens, & manieres des Sauvages; surquoy en general, ils different peu, entre eux; quoique de diverses contrées.

Mars
1686.

Il y avoit déjà longtems, que M. de la Sale estoit party, & nous n'estions pas sans estre en peine, lorsque vers la my-Mars de l'année 1686, estant par hazard monté sur la maison, je découvris sept ou huit personnes qui venoient de nôtre côté; je commanday aussitost à huit hommes armez de me suivre pour aller audevant, & nous ne fûmes pas sitost approchez que nous reconnûmes M. de la Sale, M. Caveier son frere, M. Moranget son neveu, cinq ou six hommes avec eux, le restant estant allé par un autre chemin chercher la barque *la Belle*, pour

Retour de
M. de la Sale.

l'avertir de l'arrivée de M. de la Sale.

Mais
1686.

Ils estoient tous en tres mauvais estat, leurs habits estoient en pieces, la soutanelle de M. Cavelier estoit par bandes, la pluspart n'avoient point de Chapeau, & leur linge n'estoit pas mieux; cependant la veüe de M. de la Sale nous rejoüit tous. La relation qu'il nous fit de son voyage releva nos esperances, bien qu'il n'eust pas trouvé sa fatale Riviere, & nous ne songeâmes qu'à nous rejoüir le mieux que nous pûmes. Il n'y eut que la veüe du Sieur Duhaut, qui l'interrompit pour quelque temps, M. de la Sale me demanda comme en colere, pourquoy je l'avois reçû, & Duhaut ayant dit ses raisons, & moy les miennes, nous demeurâmes en repos.

Le lendemain, les Sieurs le Barbier, Bihorel, le Petit, Cavelier neveu, le Chirurgien & autres, que M. de la Sale avoit en-

Mars
1686.

voyé chercher & avertir la barque *la Belle*, revinrent & rapportèrent ne l'avoir point trouvée; & ce fut un nouveau sujet de tres grand chagrin à M. de la Sale. Il avoit fait la faute de mettre dessus ses habits, son linge, ses papiers & tous ses meilleurs effets, dont du tout il estoit dans une nécessité pressante: d'ailleurs cette perte rompoit les mesures qu'il avoit prises dans ce dernier voyage, en ce qu'il avoit resolu de faire entrer ladite barque par l'une des Rivieres qu'il avoit découvertes pour s'avancer vers les nations, avec qui il avoit fait quelque liaison, & de m'envoyer par la même barque avec son neveu Moranget, aux Isles chercher du secours, ou bien de retourner par Mer encore chercher sa Riviere.

Second
voyage de
M. de la Sale
pour aller
chercher le
Missisipi.

Mais toutes ses pretentions s'évanouïes, il prit la resolution de partir une seconde fois, & de faire un voyage par terre,

pour chercher sa rivière; il se reposa quelque temps, & songea à son départ; mais comme il n'avoit ni linge ni habits, je l'accommoday de quelques uns que j'avois, je donnay du linge à M. Cavelier son frere & à M. Moranget son neveu, tout ce que j'avois leur fut offert, & je me privay de tout ce qui leur estoit propre, jusques à 10 ou 12 livres de Raffade, & de quelques coûteaux & alesnes, que M. de la Sale prit.

Raffade,
ou grains de
ver s com-
me Patenô-
r s de diver-
s cou'eurs.

Comme le Sieur Duhaut avoit plusieurs effets, sçavoir, toiles, haches & autres outils, & marchandises qu'on avoit sauvez du naufrage, M. de la Sale prit de la toile pour faire des chemises à ceux qui en avoient besoin, ainsi que des outils qui leur estoient nécessaires; les hardes de Messieurs Thibault, le Gros & Carpentier, qui estoient morts furent aussi distribuées; un grand baudrier que j'avois servit à faire

Avril
1686.

140 *Journal Historique*
des fouliers à M. de la Sale, & à
Monsieur Cavelier.

Ces preparatifs estant faits, M. de la Sale prit vingt hommes avec luy ; du nombre desquels estoient M. Cavelier son frere, le pere Anastase Recolet, M. Moranget son neveu, les Sieurs Bihorel, le Clerc, Hurier, Duhaut le jeune, Hiens, son Chirurgien & ses Domestiques ; Il laissa ceux qui ne pouvoient point entreprendre ce second voyage, entre lesquels estoient le petit M. Cavelier son neveu, le Sieur le Barbier, Canadien & quelques autres. Chacun des voyageurs fit son paquet, & le départ se fit sur la fin d'Avril 1686, après qu'il m'eut laissé les ordres necessaires, & ce fut sans ceremonie, M. de la Sale l'ayant voulu ainsi.

- Quelques jours après ce départ, j'entendis une voix vers le bas de la Riviere, criant par deux fois : *qui vive* ; je m'avançay, & je re-

Avril
1686.

connus le Sieur Chedeville Prêtre, le Sieur Marquis de la Sablonniere & quelques autres du nombre de ceux qui s'estoient embarquez dans la barque *la Belle*, qui estoient dans un Canot; je demanday avec precipitation des nouvelles de la barque, & j'appris par une suite des malheurs qui nous arrivoient, qu'elle estoit échoüée de l'autre côté de la Baye; je fis decharger le Canot, dans lequel il y avoit entre autres choses, les habits de M. de la Sale, une partie de ses papiers, quelque linge, un peu de Rassade, & trente ou quarante livres de farine, qu'ils avoient de reste.

La barque
la Belle é-
choüée &
perdue.

Le jour ensuivant M. Chedeville me raconta le détail de ce malheur, & me dit, qu'ayant esté quelque temps dans la barque au lieu où M. de la Sale leur avoit dit d'attendre, l'eau venant à leur manquer, ils avoient trouvé à propos d'envoyer la chaloupe à terre

May
1686.
Perte de
M. Plante
rose, & de
5 hommes
de la barque
la Beau.

avec quatre ou cinq barriques pour en faire; Que le Sieur Planterose avec six des meilleurs hommes s'estoient embarquez dans la chaloupe. Que sur le soir ils avoient veu revenir la chaloupe; mais comme elle avoit vent contraire, & que la nuit avançoit, on avoit mis un fanal, dont la chandelle s'estant éteinte, & le Capitaine ayant negligé d'en remettre une autre, la chaloupe n'avoit apparemment pû voir la barque, & que depuis ils ne l'avoient point revûë, ni aucun de ceux qui estoient dedans, qui vraisemblablement estoient tous peris.

Qu'ils avoient cependant resté au même endroit encore quelques jours, pendant lesquels il étoit mort trois ou quatre de leurs gens; qu'enfin n'ayant point d'eau, ils avoient mangé les cochons avant qu'ils fussent morts de soif, & avoient pris la resolution de lever l'ancre pour s'approcher de

l'habitation ; mais comme ils estoient foibles de monde & fatiguez, & que pour augmentation de malheur le vent s'estoit trouvé contraire, ils avoient esté jettez de l'autre côté de la Baye, ou ils s'estoient échoüez.

Que n'ayant point de chaloupe, ni de monde assez pour tirer leurs effets, ils avoient essayé de faire un Cajeu avec quelques barriques & quelques planches, mais qui estant mal lié & construit, les premiers qui s'estoient mis dessus, estoient peris. Qu'ayant fait un autre Cajeu mieux lié que le premier, ils avoient par son moyen sauvé quelques voiles & cordages, plusieurs nipes, linges, hardes & papiers à M. de la Sale & à d'autres, qu'ensuite ils avoient resté à terre pour attendre s'ils auroient quelques nouvelles, & avoient trouvé un Canot, le même qui avoit esté auparavant perdu au bord de la Baye, & que le

May
1686.

vent avoit poullé à l'autre côté; & qu'enfin les vivres venant à leur manquer, ils s'estoient embarquez dans le Canot, & nous estoient venus trouver; heureux en cela de n'avoir pas esté découverts par les Sauvages pendant leur sejour à terre, qui fut de trois mois, & d'avoir retrouvé ce Canot pour revenir.

Le Sieur Barbier s'estoit chargé au départ de M. de la Sale d'aller à la chasse, & de plus de faire provision d'écorces pour couvrir nos maisons au lieu de cuir, parce que le Soleil les faisant secher & retressir, découvroit en partie les toits de nos bâtimens; je le chargeay encore de couper des pieux pour faire une palissade autour de nôtre habitation, & comme le Sieur Chedeville n'avoit dit qu'ils avoient enfoûi plusieurs choses qu'ils n'avoient pû en porter, j'envoy y ledit Sieur Barbier avec deux Canots & quinze hommes

mes sur le lieu, où l'on trouva quelques pierriers, cordages & voiles; les Sauvages ayant découvert la cache, avoient enlevé des morceaux de toile & quelques ferailles, dont ils sont avides.

May
1686.

Le Sieur le Barbier revenu, & continuant son exercice de chasse, eut une rencontre de Sauvages, dont quelques uns avoient des fusils qu'ils avoient ostez à nos gens, & dont ils tirèrent quelques coups sur luy, mais foibles; luy de sa part leur en tira trois ou quatre coups, qui les firent retirer. Il estoit lors dans un canot sur la Riviere, & vouloit remonter vers le haut; mais cette rencontre luy ayant fait prendre une route contraire, les Sauvages s'en estant apperçûs, huit passerent à la nage la Riviere, & pousserent pour prévenir le canot, se posterent dans des herbes proche l'endroit où il devoit passer, & lorsqu'ils le virent prés, ils décocherent leur

Jun
1686.

Juin
1686.

flèches dessus, dont plusieurs furent blessez ; un coup de fusil que tira le Sieur le Barbier, les remit en fuite ; il continua sa route & revint à nôtre habitation.

Quelques jours après nous vîmes une bande de Bœufs qui fuyoient, & nous jugeâmes que les Sauvages les poursuivoient ; ce qui se trouva vray. Il y en eut même quelques uns qui s'approchèrent de l'habitation ; mais un coup de canon que je pointay vers la troupe, & un coup de fusil que le Sieur le Barbier tira sur les plus proches, les fit tous écarter & fuir.

Lorsque le Sieur le Barbier alloit à la chasse, j'envoyois de fois à autre avec luy, quelques filles & femmes pour aider aux chasseurs à boucanner les viandes ; mais ayant appris qu'il s'éclipsoit de la troupe avec une fille dont il estoit amoureux, & dont on faisoit des railleries assez bien fondées, ledit

Le Barbier averty que je sçavois la chose, vint me trouver en particulier, & me demander la permission d'épouser cette fille; j'en fis d'abord de la difficulté, en luy disant d'attendre le retour de M. de la Sale; mais enfin considerant qu'ils pouvoient avoir pris quelques avances sur le mariage, je suivis le conseil des Peres Recollets & de M. Chedeville Prêtre, & je leur permis de se marier. A l'exemple de celuy-cy, Monsieur le Marquis de la Sablonniere me demanda la même permission pour une fille qu'il aimoit, mais je le refusay absolument, & leur défendis de se voir.

Nous passâmes quelque temps, sans qu'il nous arrivast aucun accident digne de memoire; je diray cependant deux choses, qui arriverent à nos Peres Recollets: l'une que le Pere Anastase estant à la chasse aux bœufs avec moy, s'estant trop tost approché d'un

Jun
1686.

que j'avois tiré & abatu, l'animal tout blessé qu'il estoit se releva, se jetta sur luy & le terrassa, d'où il eut de la peine de se retirer, & moy de le secourir, car je n'osois tirer de peur de le tuer; le bœuf retomba de foiblesse, le Pere fut délivré, & il en fut malade quelques mois. L'autre que le Pere Maxime avoit écrit des memoires touchant la conduite de M. de la Sale, qu'il condamnoit en bien des endroits; j'en eus avis, je trouvay moyen d'avoir ces memoires, je les jettay au feu, & ce Pere en fut quitte pour cela,

Murmure
du Sieur
Duhaut, &
autres.

Ce fut encore dans ce même temps, que la plupart de nos gens ne voyant point revenir M. de la Sale, commencerent à murmurer entr'eux; le Sieur Duhaut, qui peut-être avoit esté le premier à exciter ces mouvemens, appuyoit les plaintes des mécontents, il leur promettoit beaucoup de sa conduite, & offroit de les aider des

effets dont il estoit en possession , en voulant, ce me semble, par ces manieres, s'insinuer dans les esprits , pour quelque dessein , dont apparemment il avoit deslors formé le projet.

Je ne tarday pas à estre instruit de tout, & j'aurois rendu un grand service à M. de la Sale, si j'avois deslors fait perir celuy qui devoit estre son assassinn ; mais je me contentay de luy en faire une severe reprimende, & de le menacer de le faire arrester, s'il continuoit, ne pouvant faire autrement dans l'état où je me trouvois. Cependant je parlay aux uns & aux autres, & je leur donnay de si bonnes esperances du retour de M. de la Sale, & que les choses changeroient bientost de face à leur contentement, que je remis les esprits dans leur assiette.

Mais parce que l'oisiveté engendre bien souvent l'ennuy & l'impatience, je la leur faisois éviter.

•
Août
1686.

autant que je pouvois, en les occupant doucement; les uns à couper des hafiers autour de l'habitation, les autres des arbres qui déroboient la veüe; d'autres coupoient les herbes autour de nôtre clôture, jusques à certaine distance, afin qu'il en vint de nouvelles pour nos bestiaux, & le soir je les faisois divertir à chanter & à danser.

Découverte de M.
de la Sale.

Tandis que nous passions ainsi le temps le mieux que nous pouvions, M. de la Sale avoit pénétré fort avant dans les terres, en tirant vers le Mexique septentrional. Il avoit traversé plusieurs nations, dont la plupart des peuples estoient sociables, & avec qui il avoit contracté une espece d'alliance, particulièrement avec les *Cenis* & autres, dont je diray les noms. Il avoit trouvé des pais enchantez, pleins de tout ce que l'on pouvoit souhaiter, tant pour la nourriture, que pour faire des

Ces peuples sociables.

établiffemens aifez : & après avoir
effuyé luy & fon neveu Moranget,
deux grandes maladies, il vint
retrouver nôtre habitation avec
cinq chevaux qu'il avoit negocié,
& il arriva au mois d'Aouft de
1686.

Aouft
1686,

Sa voix que j'entendis me fit
courir des premiers vers la Rivie-
re audevant de luy. Nous prîmes
des canots, pour le passer avec
fes gens, fes hardes & quelques
provisions, & les chevaux furent
passez à la nage. Nous fûmes bien
aifes de revoir nôtre Chef de re-
tour, cependant ce voyage n'a-
voit encore rien avancé. M. de la
Sale n'avoit pas trouvé la Riviere,
il n'avoit point esté du côté des
Illinois, comme nous l'esperions ;
il n'avoit que huit hommes de re-
tour avec luy des vingt qu'il avoit
en partant ; & tout le profit appa-
rent de ce voyage estoit de cinq
chevaux, sur lesquels il y avoit
du mahis, ou bled d'inde, des

Retour
de M. de la
Sale.

Aoust
1686.

féves & quelques graines , que l'on mit au magasin.

Perte des
Sieurs de
Clere, Bi-
horel & de
Duhaut le
jeune.

Monsieur de la Sale me demanda en arrivant, si les Sieurs de Clere, Hurié, Duhaut le jeune, & deux autres estoient venus, parce que ne pouvant supporter le voyage, il leur avoit permis de revenir; ayant appris que non; il conclut qu'il falloit que les Sauvages les eussent tuez. Nous apprîmes aussi que le Sieur Bihorel s'estoit égaré & perdu, & qu'on n'en avoit aucune nouvelle: qu'un domestique de M. de la Sale nommé du Mesnil, avoit esté entraîné au fond de l'eau & dévoré par un crocodile; & que quatre autres avoient deserté & abandonné M. de la Sale, lorsqu'il estoit vers les *Cenis*.

Du Mesnil
dévoré d'un
Crocodile.

Tout cela estoit triste & déplorable; mais l'égalité d'humeur du Chef, rassuroit tout le monde; & il trouvoit des ressources à tout par son esprit qui relevoit les

esperances les plus abatues ; le retour & la veüe de M. Chedeville le rejoüit , ses habits & partie de ses papiers retrouvez luy firent plaisir ; & après quelque temps de repos , il fut question d'entreprendre le voyage des *Illinois*, & de trouver en faisant cette route avant toutes choses le *Mississipi* ; mais on jugea à propos de laisser passer les grandes chaleurs avant que de l'entreprendre.

En attendant , il donna ordre d'entourer de pieux une place pour servir de magasin nouveau ; Il se servit pour cet effet du bois que j'avois fait couper , & voulut qu'on en coupast d'autre encore pour le même dessein. Comme l'on détachoit du monde pour ce travail , sept ou huit de nos gens estant commandez , avec le Sieur le Barbier , furent apperçus par les Sauvages , qui en nombre supérieur firent semblant de les enveloper ; Mais les nôtres s'estant

Aouſt
1686.

M. de la
Sale prend
la reſolutiõ
de faire un
troiſième
voyage.

Septembre
1686.

Septembre
1686.

mis chacun un arbre à dos , & ayant tiré quelques coups de fusil , dont un Sauvage fut abatu, les autres l'enleverent & se retirerent; mais ils ne furent pas longtemps sans se venger ; car ils nous tuerent deux hommes , l'un tout proche de nôtre habitation , & l'autre qui s'estoit separé de la troupe pour cueillir du pourpier , & qu'on ne put secourir.

Octobre
L. 1686,

Comme on parloit souvent du voyage des *Illinois* , M. de la Sale me demanda un jour si je voudrois estre de la partie , & aller par le Canada en France querir du secours; je l'assuray de mon devoüement à ses volontez , & de ma fidelité à les suivre. Alors il commença à preparer peu à peu , ce qu'il falloit pour ce voyage. J'avois deux paires de draps qu'il prit pour faire du linge , on fit des habits de la toile des voiles de la barque *la Belle* ; comme le Sieur Duhaut avoit des toiles , il en prit

d'un Voyage de l'Amerique. 155
pour distribuer à plusieurs Particuliers, il avançoit ainsi son entreprise, mais un accident en éloigna l'exécution.

Ce fut l'incommodité d'une Novembre
1686
descente dont M. de la Sale se trouva attaqué; & m'ayant dit qu'il ne pouvoit entreprendre ce voyage tant qu'il seroit en cet état; je m'offris de le faire, s'il vouloit me donner son Sauvage & une quinzaine d'hommes; mais il me répondit que sa presence étoit nécessaire chez les *Illinois*, & qu'il falloit que son frere se rendît en France: ainsi il refusa mon offre, & ne put éviter la malheureuse destinée de ce voyage.

Nous passâmes de cette maniere encore quelque temps; pendant lequel il arriva une contestation sur les Privileges, que le Roy accorde aux premiers nais des Colonies Françoises dans l'Amerique. La femme du Sieur le Barbier estoit grosse, & il pretendoit

Decembre
1686.

Decembre
1686.
Privilege
des p e-
miers nez
des Colo-
nies Fran-
çoises.

avoir le Privilege accordé pour cet enfant : la veuve Talon avoit un enfant né dans la traverse de France en Amerique, & disoit que cet enfant, quoique né avant l'arrivée devoit estre preferé; mais la femme du Sieur le Barbier ayant fait une fausse couche, le Procés demeura indécis.

Janvier
1687.

Monsieur de la Sale se trouvant foulagé de son mal, on travailla aux preparatifs du voyage; nous passâmes cependant les festes de Noël. La Messe de Minuit fut chantée avec apparat, & la feste des Roys venuë, nous ne laissâmes pas de crier *le Roy le boit*, quoiqu'avec de l'eau. Cela fait nous songeâmes à nôtre départ. M. de la Sale donna le commandement de l'habitation au Sieur le Barbier; il luy marqua ce qu'il avoit à faire & à observer pendant son absence.

Départ
de M. de la
Sale pour
son troisié-
me voyag-
vers le M;
scipi.

Il resta dans ladite habitation les Peres Maxime, & Zenobe

Recollets, M. Chedeville Prêtre,
M, le Marquis de la Sablonniere,
le Sieur le Barbier Commandant,
sa femme, un Chirurgien, & au-
tres au nombre de vingt person-
nes, dont il y avoit sept femmes
ou filles, & le Sieur le Barbier
seul marié : ce qui est bien éloigné
de ce grand nombre que quel-
ques uns ont avancé mal à pro-
pos avoir resté en l'habitation ;
car la verité est qu'il n'y en avoit
point davantage, & sur tout point
de Sauvages, M. de la Sale en
ayant absolument défendu la
communication : A l'égard des
bestiaux, ils consistoient en soixan-
te & dix ou soixante & quinze co-
chons, tant grands que petits,
qui estoient une bonne provision,
& en dix huit ou vingt poules,
quelques barils de farine que l'on
gardoit pour les malades, de la
poudre, du plomb, & huit pie-
ces de canon sans boulets.

Janvier
1687.

Nombre
& noms de
ceux qui
resterent à
l'habitatiõ.

Les ani-
maux, &
les provi-
sions.

Nous partîmes le 12 Janvier de

Janvier
1687.
Nombre
& noms de
ceux qui
fuivirent
M. de la Sa
le, en ce
dernier
voyage vers
les Cenis.

L'année 1687, au nombre de dix-sept personnes, sçavoir M. de la Sale, M. Cavelier Prêtre son frere, le Pere Anastase Recolet, Messieurs Moranget & Cavelier neveux de M. de la Sale, les Sieurs Duhaut l'aîné, l'Archevêque, Hiens, Liotot Chirurgien, le jeune Talon, un Sauvage & un Laquais de M. de la Sale: Nous prîmes une partie de ce que chacun avoit de meilleur, & de ce que l'on croyoit avoir besoin, dont les cinq chevaux furent chargez, & nous nous separâmes les uns des autres, d'une maniere si tendre, & si triste, qu'il sembloit que nous avions tous le secret pressentiment que nous ne nous reverrions jamais; le Pere Zenobe fut celuy qui me le marqua le plus vivement, en me disant que jamais separation ne luy avoit esté si sensible.

Nous allâmes ce premier jour, au lieu appellé le Boucan, parce

qu'on y avoit souvent boucanné des viandes, lieu peu éloigné de l'habitation. Le 13 nous traversâmes une campagne d'environ deux lieuës, où nous vîmes plusieurs troupes de bœufs, des chevreuils, codindes, outardes & autres sortes de gibier, nous trouvâmes des terres marécageuses, qui fatiguerent nos chevaux, & un bois qui terminoit la plaine, au travers duquel passe un bras d'une Riviere remplie de roseaux, que M. de la Sale nomma *la Prince* ; ce bras va joindre l'autre, & ils tombent ensemble dans la Baye de Saint Louis.

Janvier
1687.

La Prin-
cesse Rivie-
re.

Nous tuâmes cinq bœufs à l'entrée de ce bois, passâmes la Riviere à gué, & allâmes camper à demie lieuë audelà, d'où M. de la Sale envoya du monde & des chevaux, querir la viande des bœufs que nous avions tuez, dont les cuirs, qui nous servirent de couverture, nous furent d'un

Janvier
1687.

grand secours contre une grosse pluye qui survint.

Le 14 la pluye ayant cessé, nous traversâmes une autre grande & large campagne, où les bœufs & le gibier sont en grand nombre; nous vîmes plusieurs routes allant de côté & d'autre, que font les bœufs, dont nous remarquâmes plusieurs troupes, qui marchoient à grand pas, & d'autres qui couroient, ce qui nous fit croire qu'ils estoient poussez par les Sauvages. En effet nous estant arrestez pour relever un de nos chevaux abatu, nous vîmes un Sauvage qui les poursuivoit de fort près; M. de la Sale fit aussitost décharger un cheval, sur lequel un homme étant monté, courut, atteignit & amena le Sauvage.

Lorsque le Sauvage se vit parmi nous, il se crut perdu, la crainte le fit trembler, & ce n'estoit pas sans raison, car la plupart des nôtres avoient resolu de le faire

mourir. Mais M. de la Sale s'y opposa, en representant que nous estions peu de monde, que le nombre resté à l'habitation estoit petit, & qu'il ne falloit pas s'attirer la haine des Sauvages, mais les traiter avec douceur pour avoir la paix; maxime indubitable dont la pratique luy auroit fait son bonheur s'il l'avoit plutôt mise en usage.

Il luy fit donc faire du feu, donner à manger & à fumer; on luy donna ensuite quelque bout de Tabac & quelques autres bagatelles; M. de la Sale luy fit comprendre qu'il ne venoit pas pour faire du mal à personne, mais pour porter la paix partout, & le congédia: le Sauvage se rassura un peu; mais toujours incertain de son sort, il s'en alla d'abord au petit pas en regardant toujours autour de luy; & quand il fut hors de portée, il doubla le pas d'une grande vitesse. Nous reprî-

Janvier
1687.

mes nôtre route, & peu de temps après nous vîmes un autre Sauvage qui couroit encore après des bœufs ; M. de la Sale le fit prendre, & ramener près de nous. On en usa comme on avoit usé envers le premier.

Nous ne fûmes pas loin de là, que nous vîmes une troupe de Sauvages qui venoient à nôtre gauche & de nôtre côté, nous poursuivîmes cependant toujours nôtre chemin ; Mais quand ils furent vis-à-vis de nous, M. de la Sale fit faire alte. Alors les Sauvages nous voyent arrestez, s'arrestèrent aussi : ce qu'appercevant M. de la Sale, il mit son fusil à terre, & s'avança vers eux, faisant signe d'approcher à celui qui commandoit, lequel estoit un homme bien fait ; ce Sauvage s'approcha, & fut suivi de tous les autres, & tous nous firent des caresses à leur maniere ; nous leur en rendîmes le mieux qu'il nous

d'un Voyage de l'Amérique. 163
fut possible, & on les fit ensuite
fumer.

Janvier
1687.

Cela fait M. de la Sale leur fit
entendre qu'il alloit vers les *Ce-
nis*; que nous voulions la paix
avec tous, & que nous retourne-
rions après cela en nôtre pais, d'où
nous leur apporterions tout ce
qu'ils auroient besoin: après quoy
on leur distribua quelques bouts
de Tabac, de la Rastade, & quel-
ques couteaux, dont ils marque-
rent estre satisfaits, le tout par
signes. Après cela ils se retirèrent
chacun de leur côté. Nous avan-
çâmes encore demie lieue, pour
gagner un bosquet où M. de la
Sale avoit campé en son préce-
dent voyage; nous y abatîmes
des arbres pour fortifier le cam-
pement que nous y fîmes la nuit
ensuivante.

Nous n'avions pas achevé nôtre
retranchement, que nous apper-
çûmes un Sauvage, & puis deux,
& puis trois, qui venoient les uns

Janvier
1687.

après les autres ; ce qui ayant donné quelque défiance à M. de la Sale, il nous fit prendre les armes, nous ordonna de nous tenir sur nos gardes de peur de surprise, & les alla joindre ; Ils luy marquerent que leurs gens leur avoient dit, que nous ne faisons point de mal à personne, que cela estoit bien, & qu'ils venoient nous voir : On en usa envers eux, comme on avoit fait aux autres, & après on leur fit signe de se retirer, parce que la nuit approchoit ; & comme nous avions pris garde qu'ils avoient observe que nous nous fortifions, nous fimes bonne garde pendant la nuit qui se passa tranquillement.

Le quinze, nous reprîmes nôtre chemin dans le dessein de chercher un gué dans la Riviere nommée *la Princesse*, par où M. de la Sale l'avoit passée auparavant ; Mais l'ayant manqué, & les eaux estant devenuës fort grosses, nous

fûmes obligez de monter plus haut, en passant tantost dans de belles prairies, & tantost dans de belles fûtayes composées de différentes espèces d'arbres, mais tous jeunes de même grosseur, hauts & droits, & qui sembloient estre plantez à la ligne. La Riviere qui passoit au milieu de ces beaux ombrages, qui d'ailleurs estoient traversez par quantité de petits ruisseaux d'une eau tres claire & tres bonne, faisoient ensemble un païsage charmant.

Beau Pays.

Nous trouvâmes aussi des bois si épais, qu'il falloit bien souvent faire avec la hache des ouvertures, pour passer les chevaux, nous tuâmes un bœuf sur le soir, & allâmes camper dans un petit bosquet avec nos précautions ordinaires,

Le 16 nous continuâmes nôtre route en côtoyant, & remontant toujours la Riviere, & en trouvant de temps en temps les mê-

Janvier
1687.

mes païfages, & les mêmes empêchemens dans les bois, où il falloit nous ouvrir le chemin, ce qui nous fatiguoit beaucoup. Mais l'abondance du gibier, & fur tout des poulets d'inde, dont nous tuyons quantité, adouciffloit nos peines, & nous aidoit à supporter le travail plus aifément.

Le 17 nous fut une journée de grand travail, à cause des bois & des ruisseaux qu'il nous fallut traverser; après quoy nous joignîmes un côteau sur lequel il y avoit deux ou trois cens Cabanes de Sauvages. Ces Cabanes estoient comme de grands fours composez de grandes perches plantées en rond, & jointes par le haut pour faire le dôme. Elles avoient servi de campement aux Sauvages, qui en partant avoient emporté, les cuirs dont ils les couvrent, & les nattes desquelles ils les parent, & dont ils font leur lits.

Cabanes
des Sauvages.

Après avoir marché quelques

heures, nôtre Sauvage ayant rencontré une troupe de bœufs, on en tua sept ou huit : Nous prîmes de la meilleure viande, & poursuivîmes nôtre chemin à travers un bois. Nous passâmes à gué une branche de la Riviere, & vînmes au bord d'une autre, dont le fond s'estant trouvé mauvais, nous nous campâmes sur son rivage, & la pluye estant survenue la nuit, & ayant duré tout le lendemain 18, nous fûmes obligez de sejourner.

Le 19 la pluye estant cessée, nous nous mîmes en chemin par un broüillard fort épais, & dans des endroits où nous avions bien souvent l'eau jusques aux genoux, & quelquefois audeffus, ce qui avec les ouvertures qu'il falloit faire dans les broussailles à coups de haches, nous donna des fatigues que l'on ne peut s'imaginer, nous en aurions eu davantage, si nous ne nous estions pas avisez de suivre des chemins tracez par

Janvier
1687.

les bœufs, dont l'instinct les porte toujours aux lieux les plus aisez à passer.

Ce n'est pas que dans ces routes nous ne trouvassions une autre incommodité, qui estoit qu'elles sont pleines d'eau & fort raboteuses; ce qui ne s'accommodoit pas avec nos chaussures, qui consistoient en un morceau de peau de bœuf ou de chevreuil toute fraîche, dont nous faisons une espee de chausses pour nous servir de souliers: Mais ces miserables chaussures venant à secher à nos piez dans les chaleurs, nous faisoient bien mal; Et nous estions bien souvent obligez de mettre nos piez dans l'eau, pour amollir les chausses; nous marchâmes cependant tout le long du jour parmy toutes ces incommoditez, sans trouver où nous camper, & nous joignîmes enfin une Riviere, dont le bord élevé nous donna lieu de nous y reposer.

Le 20 une petite pluye ne nous empêcha pas de marcher; & après avoir traversé une demie lieue de Bois & autant de Marais, nous nous trouvâmes dans une grande campagne traversée par de grands chemins de Bœufs, qui tendoient vers la Riviere; ce qui nous fit croire qu'il pouvoit y avoir un gué, nous en prîmes le chemin, mais nous trouvâmes la Riviere si débordée & son cours si rapide, qu'il nous fut impossible de la traverser, & nous fûmes obligez de nous arrester sur son bord, d'où l'on fut à la chasse aux bœufs, qui ne nous manquerent pas, non plus que les poulets d'inde, & autre gibier.

Le 21 nous avançâmes vers le haut de cette Riviere, & nous trouvâmes un endroit étroit & profond, auprès duquel on abatit un arbre qu'on fit tomber d'un bord à l'autre, comme une planche, sur lequel de main en

Janvier
1687.

main nous passâmes nos hardes ; les chevaux passerent à la nage , & nous allâmes camper à l'autre bord auprès d'une fort belle campagne.

Pendant que nous faisons un petit abatis de bois pour nous retrancher, nous entendîmes une voix ; ce qui nous ayant obligé de prendre nos armes , & d'aller où nous l'avions entenduë , nous aperçûmes une troupe de quinze Sauvages qui venoient vers nous , & qui nous firent signe d'aller vers eux en mettant leurs arcs à terre pour signe de paix ; nous leur fîmes signe de nôtre côté de s'approcher ; ils le firent & nous caresserent à leur maniere. On les fit asseoir & fumer, après quoy M. de la Sale entra par signes en conversation avec eux , & par le moyen de quelques mots du langage des *Cenis* qu'il sçavoit, il apprit que ceux-cy estoient leurs voisins & alliez ; que leur Village

n'estoit pas éloigné, & que leur nation s'appelloit *Hebahamo* : On leur donna quelques petits presents, & ils se retirerent en nous promettant de revenir le lendemain.

Janvier
1687.
Hebahamo nation
avec laquelle
le Monsieur
de la Sale
converse.

Le 22 nos chevaux se trouvant fatiguez & blessez, & nous bien las, nous nous reposâmes cette journée, & les Sauvages ne manquerent pas de revenir au nombre de 25, dont une partie avoit des boucliers ou rondaches de cuir de bœuf du plus fort; Ils nous firent entendre qu'ils avoient la guerre du côté du Nord'ouïest, & nous dirent qu'ils avoient vû des hommes comme nous, qui n'estoient qu'à dix journées du lieu où nous estions; d'autres marques qu'ils donnerent, nous firent juger que c'estoit de la nouvelle Espagne, dont ils parloient.

Monsieur de la Sale prit plusieurs mots de leur langue, qui est tres differente du *Cenis*, & est

Janvier
1687.

plus difficile. Quant à leur manières elles sont fort approchantes. Enfin nous ayant montré que du côté du Nord'ouïest, nous trouverions des campagnes où le chemin seroit plus facile, & que nous éviterions les bois, on leur donna à manger, & quelques presens, & ils prirent congé de nous : la pluye estant survenuë, qui dura toute la nuit, fut cause que nous ne marchâmes pas le 24; le 25 nous ne fîmes pas grand chemin, à cause de la continuation de la pluye, & de plusieurs Rivieres qui en estoient grossies.

La Sa-
blonniere
Riviere.

Le 26 en coutinant nôtre route, nous joignîmes la Riviere nommée *la Sablonniere*, à cause des Sables dont elle est remplie; Le 27 l'ayant quittée, nous trouvâmes une autre petite Riviere étroite, mais fort profonde; estant montez plus haut, nous trouvâmes un gué, & allâmes camper audelà dans un petit bois, où

nous passâmes une tres méchante nuit, à cause de la pluye qui survint encore, & du débordement de la Riviere qui nous obligea de faire un petit échafaut pour mettre dessus, & empêcher de moüiller nos poudres & nos hardes : le lendemain 27, voyant que l'eau haussioit toujourns, nous décampâmes pour aller à une lieue aude-là dans un lieu plus élevé, où nous fîmes grand feu pour nous rechauffer & secher.

Nous remarquâmes cependant toujourns un beau Pais, dont les campagnes à perte de veuë diversifiées par quantité de petits bosquets, en rendoient l'aspect tres agreable. Nous en traversâmes partie le 28 & le 29, après trois heures de marche, nous trouvâmes un chemin plein d'eau, qui nous obligea de camper sur le bord d'une Riviere que nous passâmes le 30, & allâmes camper dans un bois tout proche.

Février
1687.

Le lendemain premier Février 1687. M. de la Sale me laissa à la garde du Camp, & prit avec luy Monsieur Cavelier son frere, & sept hommes, pour aller reconnoître & voir s'il ne trouveroit personne dans plusieurs Cabanes que nos chasseurs avoient découvertes. Il en trouva vingt-quatre ou vingt-cinq, construites en dôme, comme je l'ay cy-devant dit, situées sur un côteau presque environné de la Riviere, dans chacune desquelles il y avoit quatre ou cinq hommes, & plusieurs femmes & enfans.

Les Sauvages furent en quelque façon surpris de l'arrivée de M. de la Sale; Cependant ils le reçurent agreablement, le menerent à la Cabane du Chef, laquelle fut bientôt pleine dumonde qui venoit pour le voir. Les anciens s'y assemblerent, on étendit des peaux de bœuf sur lesquelles on fit assieoir M. de la Sale

& la suite, on leur donna à manger de la viande boucannée, & puis on leur fit entendre que quelques uns de leurs allicz les avoient avertis que nous estions dans le País, & que nous allions aux *Cenis*, & qu'ils avoient bien jugé que nous passerions par chez eux.

Monfieur de la Sale leur fit present de quelques Coûteaux & de morceaux de Tabac; eux luy donnerent des peaux de bœuf tres bien passées avec le Poil; ils en donnoient une pour un Coûteau, & en auroient donné quantité, si on ne leur avoit fait entendre que nous n'avions pas de voitures pour les porter, & que si ils avoient des chevaux qu'on leur donneroit des haches en échange; Ils répondirent qu'ils n'en avoient que deux, dont ils ne pouvoient se défaire: Comme il estoit déjà tard, quand M. de la Sale fut de retour, nous sejournaâmes le reste

Février
1687.

Février
1687.

du jour, & plusieurs Sauvages nous vinrent voir, dans l'esperance d'avoir quelque present, en nous offrant des peaux de bœuf passées, dont nous ne voulûmes pas nous charger.

Le 2 nous nous remîmes en chemin, & nous arrestâmes quelque temps dans le même Village, où nous traitâmes en chemin de quelques coliers ou especes de bretelles faites de cuir de bœuf bien passé, dont les Sauvages se servent pour porter leurs charges, soit bois, hardes, ou viande de chasse: ils ne nous furent pas inutiles, tant pour nous que pour nos chevaux, en ce que les courroyes de ces coliers nous servoient pour affermir leurs charges.

Nous poussâmes nôtre route par un Pais assez beau, mais sablonneux, & après avoir passé une grande Campagne, nous abordâmes une belle Riviere, nommée *la Maligne*, à cause qu'au préce-

Riviere
nommée la
Maligne.

dent voyage de M. de la Sale, un crocodile avoit entraîné un de ses domestiques qui passoit à la nage; Cette Riviere est large comme la Seine devant Roüen, elle paroît fort navigable, & est bordée d'un fort beau país : Nous campâmes dans un petit bois prochain, & nous escorçames des trembles pour cabaner.

Février
1687.

Nos chasseurs tuerent des bœufs, des chevreuils, des poulets d'inde, & autres gibiers, entr'autres des animaux gros comme un moyen chat de la figure d'un rat, qui ont sous la gorge un sac où ils mettent leurs petits : ils vivent de noix & de glands, sont fort gras, & leur chair approche assez de celle du cochon.

Rat d'inde
de. ou
Sariguel

Nous trouvâmes là auprès un endroit où M. de la Sale avoit au voyage précédent, caché quelques bálles de Raffade* dans des troncs d'arbres; Et nous y séjour-nâmes, jusques au huit du mois:

Raffade,
ce sont des
grains de
terre ronds

Février
1687.
de toutes
couleurs pour
l'ornement
des Sauvages.
geses.

Pendant lequel temps il ne se passa pas de jour que nous ne vissions des Sauvages, qui bien souvent passoient la journée avec nous, & qui se disoient de différentes nations; On les faisoit fumer & on leur donnoit toujourns quelque petit present. Ils admiroient qu'après avoir écrit quelques mots, qu'ils nous disoient, nous les repetions en regardant sur le papier.

Pendant nôtre séjour, M. de la Sale fit travailler à un canot portatif, avec des perches, dont nous fîmes la charpente, que nous couvrîmes ensuite avec des peaux de bœuf cousuës ensemble, dont nous avions arraché la laine; Et ce canot nous fut fort utile pour passer les Rivieres, tant pour nous que pour nos hardes, car les chevaux passoient à la nage.

Le 9 nous mêmes nôtre canot à l'eau, qui nous servit à passer la Riviere, & nous allâmes camper à demie lieuë de là, à cause de

L'herbe dont nos chevaux avoient besoin pour se remettre un peu. Le 10 nous continuâmes nôtre route , en traversant plusieurs grandes campagnes, dont l'herbe étoit brûlée; ce qui faisoit juger à M. de la Sale , qu'il y avoit quantité de Sauvages aux environs. Il fut d'avis de faire provision de viande boucannée, de peur de ne pas trouver de chasse au país où nous allions entrer; il fit chasser , & tuer plusieurs bœufs pour cet effet.

Cela fut cause que nous séjour-nâmes en cet endroit jusques au 12 , que nous allâmes camper au bord d'une Riviere , que M. de la Sale avoit nommée *d'Eure* au précédent voyage : la nuit il s'éleva un orage suivi de tonnerre , & de pluyes qui enflerent les Ravines , cela nous contraignit de séjourner. Le 13 , & le 14 , nous traversâmes quatre ou cinq gros ruisseaux , & ensuite un fort beau

Février
1687,

*Eure Ri-
viera.*

Février
1687.

païsage mélangé de quantité de petits bois, des colines, & de petits ruisseaux, qui formoient un aspect agreable : Ce beau país estoit terminé par un bois qu'il fallut traverser ; à quoy nous favorisa une route de bœufs, & la nuit survenant il fallut y camper.

Le 15, nous prîmes nôtre chemin par une belle prairie, ensuite par des campagnes brûlées, & sur le soir, nous allâmes reposer sur le bord d'un petit ruisseau, aux environs duquel nous vîmes plusieurs vestiges de Sauvages, ce qui nous fit croire que nous n'étions pas éloignés d'eux, & nous redoublâmes nos gardes de peur de surprise.

Le 16 M. de la Sale me laissa la garde du camp, prit M. Cavalier son frere, & sept hommes avec luy pour aller découvrir les Sauvages. Ils n'eurent pas fait demi lieuë qu'ils virent des chevaux, & quantité de Cabanes,

sans que les Sauvages les eussent apperçûs : Ce Village estoit sur le penchant d'une coline, & il pouvoit y avoir quarante Cabanes ensemble, sans plusieurs autres, qui estoient écartées.

Monsieur de la Sale estant entré dans le Village, les Sauvages l'ayant apperçû vinrent audevant de luy, & le conduisirent en la Cabane du Chef, où il fut assis avec sa compagnie sur des peaux de bœuf. Les anciens estant arrivez, il leur fit entendre le sujet de son voyage, comme il avoit fait aux autres nations, dont ils témoignèrent estre satisfaits ; On leur fit quelques presens, comme à l'ordinaire, & on luy offrit quantité de peaux de bœuf, qu'il refusa, en leur disant qu'à son retour des *Cenis*, il traiteroit avec eux, & leur donneroit tout ce qu'ils auroient besoin ; Ils luy confirmèrent ce que les autres nous avoient dit, touchant une nation où quel-

Février
1685.

ques uns d'eux avoient esté, dont les hommes estoient fait comme nous, c'estoit des Espagnols : Il leur nomma les nations chez lesquelles nous avions passé depuis nôtre habitation de Saint Louis, jusques à la Riviere appelée *Maligne* que nous venions de passer; Voicy les noms de ces nations.

Noms des nations traversée par M. de la Salle en allant de l'habitation de Saint Louis aux *Cenis*.

Les Spicheats, Kabayes, Thecamons, Theauremets, Kiaboha, Chaumenés, Koiians, Arbau, Enepiahæ, Abouerhopiheim, Koiengkahé, Konkone, Orneaossé, Keremen; Abeboen, Meghai, Tecamenes, Otenmarhem, Kavayan, Meracouman. Voilà ceux qui s'estoient trouvez sur nôtre route: Ceux qui estoient à l'Oüest, & Nord'ouest de ladite Riviere, estoient, *les Kannehoïan, Tohaha, Pehir, Coyabegux, Onapien, Pichar, Tohan, Kiafjes, Chancres, Tsera, Bocrettes, Tsepeboen, Fertouteha, Panego, Petao, Petao, PetZares, Peisacho, Peihoum & Orcampiou.*

Pour ceux chez qui nous estions

alors, ils s'appelloient *Teao*, dont nous n'avions pas entendu parler; Ils nommerent une grande nation, appelée *Ayano*, & *Canohatinno*, qui avoient guerre avec les Espagnols, ausquels ils déroberent des chevaux, & ils nous dirent qu'il devoit venir cent Espagnols, pour se joindre aux *Cenis* pour cette guerre: mais qu'ayant appris nôtre marche, ils estoient retournez. M. de la Sale leur fit entendre que nous avions guerre avec les Espagnols, que nous ne les craignons pas: & qu'à leur égard il venoit de la part du plus grand Capitaine du monde, qui luy avoit recommandé de leur faire du bien, & de les aider en guerre contre les nations qui leur sont ennemies.

Ces Sauvages avertirent M. de la Sale, qu'il trouveroit chez les *Cenis* trois hommes de nos gens; ce qui luy fit esperer que c'estoit ceux à qui il avoit donné congé

Février
1687.

dans son précédent voyage, & dont il n'avoit eu aucunes nouvelles. On leur demanda des chevaux à traiter : mais ils les avoient fait évader, de crainte que nous les enlevassions, à la reserve d'un rouge, dont M. de la Sale s'accommoda, & revint nous joindre.

Le 17, nous passâmes une petite Riviere avec peine, & allâmes camper audelà. Le 18 un de nos chevaux marchant sur le bord d'une ravine escarpée tomba dedans, & en fut quitte pour une blessure à l'épaule : mais il fallut le décharger, & diviser entre nous sa charge, dont nous fîmes chacun un paquet, & traversâmes une belle campagne diversifiée de bois, de colines, de ruisseaux & de prairies très agréables.

Le 19, nous allâmes par le haut de ces colines pour éviter les fonds, & nous eûmes de la peine d'en descendre à cause des ro-

chers que nous trouvâmes à la fin, & d'une Riviere qu'il fallut traverser. Pendant que nous passions cette Riviere, nous entendîmes des chiens qui lançoient des bœufs, dont deux estant approchez de nous, un coup de fusil en fit demeurer un sur la place; Les Sauvages qui estoient à cette chasse, nous ayant apperçûs, envoyèrent deux des leurs, qui rampans d'arbre en arbre, nous approchèrent, & s'arrestèrent sans oser pousser plus avant; Alors nous leur fîmes signe de venir, ce qu'ils firent, & on leur donna à fumer en attendant M. de la Sale, qui estoit allé à quelque pas de là pour découvrir la troupe.

Il leur marqua à son retour qu'il vouloit la paix avec eux, que nous allions aux *Cenis*, & il crut même que ceux-cy estoient de leur nation, parce qu'ils en avoient l'accent, & quelques mots. Ils luy dirent que leur Village étoit prés

Février
1687.

de là , & nous accompagnerent jusques à nôtre campement, où après quelques petits presens qu'on leur fit, ils furent congédiez.

Le 20, M. de la Sale envoya, M. Moranget avec quelques autres au Village de ces Sauvages, pour voir si on pourroit traiter quelques chevaux avec eux; Cependant deux Sauvages nous vinrent trouver dont l'un estoit de ceux venus le soir précédent, qui nous firent bien des amitez; ce Sauvage nous dit qu'ils se nommoient *Palaquechauné*, qu'ils étoient alliez des *Cenis*, que leur Chef avoit esté avec les *Choumans* aux Espagnols; Que les *Choumans* estoient amis des Espagnols, de qui ils avoient des chevaux, & ajouta quelques autres particularitez, dont les autres nous avoient déjà parlé; enforte qu'on pouvoit juger, que nous n'estions pas loin du Mexique Septentrional.

Il nous dit encore que les *Choumans* avoient donné quelques presents à leur Chef pour l'inviter à nous mener chez eux ; que la pluspart de cette nation avoit la tête platte ; qu'ils faisoient du maïs ou bled d'inde , ce qui donna occasion à M. de la Sale de croire que ces gens là estoient de ceux qu'il avoit vû à sa première découverte : ce même Sauvage avoit une très belle peau de Chevreuil , que je traitay avec luy pour quatre aiguilles , après luy en avoir montré l'usage , & cette peau nous servit bien pour nous faire des souliers au lieu de peau de bœuf fraîche.

Quelque temps après M. Moranget arriva , qui rendit compte , à M. de la Sale de son petit voyage , & luy dit , que l'un des Sauvages qui nous avoient vus le soir précédent , estoit venu audevant de luy , & l'avoit conduit à la Cabane du Chef , où estoient qua-

Février
1687.

rante anciens Sauvages, de qui il avoit esté bien reçu, que ce Chef tenoit un roseau au bout duquel estoit attaché un feüillet d'un Livre françois, pour lequel il avoit un grand respect; qu'on les avoit fait assëoir sur des peaux de bœuf, & fait donner à manger de la viande boucannée.

Qu'après ces premières ceremonies, le même Chef leur avoit fait entendre que quelques uns des leurs avoient esté conduits par un homme fait comme nous à nôtre habitation, & que cet homme leur avoit promis de les faire aboucher avec nous, pour traiter de paix; qu'au contraire, nous avions tiré sur eux & tué l'un des leurs; ce qui les avoit obligez de tuer l'homme qui les avoit conduits, & qu'après ils s'en estoient revenus: Surquoi il n'est pas mal à propos de faire souvenir le lecteur que j'ay parlé ci-devant de cet accident, lorsque le Sieur le

Barbier passant en canot fut appelé par quelqu'un qui étoit avec des Sauvages au bord de la Rivière, lesquels avoient tiré deux coups, comme d'une amorce de fusil, ce qui avoit esté pris par le Barbier, comme une insulte, & l'avoit obligé de tirer de son côté, & le reste comme je l'ay remarqué; accident qui arriva faute de s'entendre; ce qui, à la défense que M. de la Sale avoit faite de n'avoir aucune communication avec les Sauvages, nous causa bien du mal dans la suite.

Aprés plusieurs autres entretiens, M. Moranget leur ayant fait quelques petits presens, ils y répondirent par des peaux de bœuf & de chevreuil tres bien passées; il leur demanda des chevaux à traiter, ils répondirent n'en avoir que ce qui leur en falloit pour la nécessité; nous nous remîmes aussitost en chemin, le même jour 21 nous allâmes cam-

Février
1687.

per au bord d'un bois.

Le 22 nous fûmes sur une hauteur terminée par un rocher, au pié duquel passoit une petite Riviere dont le fond estoit pavé de roches plattes bonnes à baïtir, & à faire de la chaux; de là nous découvriâmes deux Sauvages poursuivant des bœufs; ce qui nous fit mettre sur nos gardes, & il se trouva que c'estoit nôtre Sauvage qui en avoit rencontré un autre qu'il avoit connu aux *Cenis*, & qu'il avoit amené avec luy.

Monsieur de la Sale fut fort aise de le voir; il le reconnut même pour un de ceux avec qui il avoit traité un cheval; il luy demanda plusieurs nouvelles, & entr'autres s'il n'avoit pas vû les quatre hommes qui avoient deserté au voyage précédent, & entendu parler des autres, auxquels il avoit donné congé de retourner à l'habitation; il répondit qu'il en avoit vû un aux *Cenis*, & deux autres

aux *Assonis*; mais que du surplus il n'en avoit point entendu parler, & qu'il falloit qu'ils fussent peris; aussi bien que le Sieur Bihorel, duquel on luy avoit encore parlé.

Il nous dit encore qu'ils avoient quatre ou cinq Cabanes aux environs, où ils estoient une quinzaine d'hommes, il s'en retourna le soir; nôtre Sauvage avoit tué une vache de fort loin, & l'avoit persée d'outre en outre; dont l'autre qui en fut témoin, avoit esté si surpris qu'il fut long-temps sans rien dire, en admirant l'effet de nos fusils; On fut chercher cette vache, dont on apporta la viande en nôtre camp.

Le 23 nous passâmes auprès des Cabanes dont on nous avoit parlé, où les Sauvages estoient avec leurs femmes & leurs enfans; M. de la Sale fit faire alte dans ce Village. Nous y fûmes bien reçûs, on nous fit present de viande boucannée, & on leur donna quelque present

Février
1687.

de Coûteaux ; nous y vîmes deux chevaux , dont il y en avoit un petit gris assez joly ; Ils nous dirent qu'ils partiroient bientôt pour aller joindre leurs Compagnons , qui estoient à la guerre contre leurs ennemis. Le reste de nos gens estant arrivé , nous fîmes camper à une lieüe de là sur le bord d'un gros ruisseau , & au pié d'une montagne des plus hautes du pais.

En déchargeant nos chevaux , on trouva qu'il nous manquoit une grande hache dont on se servoit pour abatre du bois. M. de la Sale envoya son Sauvage la demander au Village d'où nous venions de partir , les Sauvages dirent qu'ils ne l'avoient point vuë , & elle fut perduë : Il nous rapporta que les Sauvages luy avoient dit , que si nous les voulions attendre , qu'ils viendroient avec nous , & nous montreroient le chemin.

¶ Nous ne laissâmes pas de marcher

cher le 24, & fûmes camper au bord d'un Marais. Le 25, la pluye nous empêcha de marcher. Le 26 M. de la Sale voyant la difficulté, & le danger. qu'il y avoit de traverser ce Marais, envoya son Sauvage vers les autres, pour sçavoir si en effet ils voudroient venir avec nous. Ils firent réponse qu'il falloit retourner sur nos pas pour les joindre : Le 27, nous décampâmes pour cet effet : mais nous prîmes un autre chemin pour aller trouver les Sauvages. Le 28 nous les vîmes de loin en marche ; Il s'en détacha un qui vint nous dire qu'il nous montreroit le chemin pour traverser le Marais ; & nous fûmes camper au pié de cette haute montagne, dont j'ay parlé.

Le premier Mars, nous joignîmes les Sauvages sur le bord du Marais, que nous venions de traverser, où les pluyes nous arrêterent jusques au cinq, pendant lequel temps on fut reconnoître le

Mars
1687.Riviere
des *Canots*.

le lieu où il falloit passer une grande ravine, qui va se décharger dans la Riviere appelée des *Canots*; Nous la passâmes le 6 dans le Canot que nous avons bâty, & qui nous sert bien à traverser d'autres Rivieres que nous trouvâmes le 7 & le 8 sur nôtre route.

Le 9 nous ne marchâmes point à cause de la pluye. Le 10 nous fûmes camper au bord d'une petite Riviere. Le 11 nous la passâmes, & le même jour nous traversâmes une autre Riviere, & campâmes sur son bord, que nous trouvâmes garny de tres beaux Meuriers. Le 12 nous passâmes encore une autre Riviere, & campâmes auprès. Le 13 nous rejoignîmes la Riviere aux *Canots*, ainsi appelée par M. de la Sale, pour avoir la premiere fois mis des *Canots* dessus dans son premier voyage; nous la passâmes le 14, & fûmes camper de l'autre côté, où nous rejoignîmes les Sauvages.

Le 15 nous continuâmes nôtre marche avec eux ; nous trouvâmes un país plus agreable que celuy que nous avions passé. Et comme M. de la Sale avoit au voyage precedent caché du blé d'inde, & des féves, à deux ou trois lieuës de là, & que nous commencions à manquer de vivres ; il fut question d'aller à cet endroit : Il donna ordre pour cet effet aux Sieur Duhaut, Hiens, Liorot Chirurgien, à son Sauvage, & à son Laquais nommé Sager, qui furent suivis de quelques Sauvages, d'aller au lieu qu'il leur designa, & ils trouverent le tout pourry & gasté.

Le 16 en revenant, ils trouverent deux bœufs, que le Sauvage de M. de la Sale tua, ce qui les obligea de luy renvoyer son Laquais pour l'avertir de cette chasse, afin que s'il vouloit que l'on en fist boucanner la viande, il envoya des chevaux pour l'apporter. Le

Mars
1687.

17, M. de la Sale fit prendre des chevaux, ordonna aux Sieur Moranget, de Marle & à son Laquais d'aller querir cette viande, & d'en charger un cheval pour l'envoyer promptement, en attendant que le reste fût sec & boucanné.

En arrivant, le Sieur Moranget, trouva qu'on avoit fait boucanner les deux bœufs, quoiqu'ils ne fussent pas assez secs. Et comme lesdits Liotot, Hiens, Duhaut, & les autres avoient mis les os à moiëlle, & autres à part, pour rôtir, & manger la viande qui y reste, comme c'estoit la coûtume, le Sieur Moranget le trouva mauvais; il se fait en colere non seulement de toute la viande boucannée: mais encore de tous ces os, sans leur en rien donner; au contraire en les menaçant qu'ils ne mangeroient pas tant comme ils pensoient, & qu'il pretendoit bien ménager autrement cette viande.

Cette action d'emportement, faite à contre-temps, & contre la raison & la coûtume, piqua au vif le Chirurgien Liotot, Hiens, & Duhaut, qui avoient d'ailleurs des fujets de plainte contre Moranget; ils se retirèrent & prirent à part la resolution d'en prendre une cruelle vengeance: ils en concerterent la maniere, & conclurent qu'il falloit massacrer le Sieur Moranget, le Laquais de M. de la Sale, & son Sauvage, parce qu'il luy estoit affidé.

Mar 9
1687.
Dessein concerté d'assassiner M. de la Sale & les siens; & par qui.

Ils attendirent le soir que ces trois malheureuses victimes de leur vengeance eussent soupé, & qu'ils fussent endormis; le Chirurgien Liotot fut l'executeur de cette sanglante tragedie, il prit une hache, commença par le Sieur Moranget, à qui il en donna plusieurs coups sur la tête: il en fit de même au Laquais & au Sauvage, qu'il tua sur la place, tandis que les conjurez, sçavoir Duhaut,

Noms des executeurs de cet assassinat.

Mars
1687.

Hiens, Teissier, & Larchevêque, s'estoient mis en garde avec des armes, pour tirer sur ceux qui auroient resisté. Le Sauvage & le Laquais ne branlerent pas; mais le Sieur Moranget eut la force de se lever sur son seant, sans neanmoins pouvoir dire un mot, & les assassins obligerent le Sieur de Marle de l'achever, quoiqu'il ne fût pas de leur complot.

Ce meurtre n'avoit bien satisfait qu'une partie de la vengeance de ces assassins. Pour la remplir, & pour se mettre en assurance, il falloit se défaire du Chef. Ils tinrent conseil sur les moyens les plus seurs d'y parvenir, & ils resolerent d'aller ensemble joindre M. de la Sale, de casser la tête d'abord aux plus resolus, & qu'après la défaite des autres seroit facile. Mais comme la Riviere qui estoit entr'eux & nous, avoit beaucoup grossi, la difficulté de la passer, les fis retarder le 18 & le 19, &

differer leur départ. D'un autre côté M. de la Sale estoit dans une grande inquiétude, d'où pouvoit venir ce retardement; son impatience luy fit prendre la resolution d'en apprendre la cause luy même, & d'aller trouver les gens.

Ce ne fut pas sans auparavant marquer beaucoup de trouble, & de crainte. Il sembloit qu'il avoit quelque pressentiment de son malheur, en s'informant à quelques uns, si les Sieurs Liotot, Hiens & Duhaut n'avoient point marqué quelque mécontentement: Dont ne pouvant rien apprendre, il ne put s'empêcher de partir le 20 avec le Pere Anastase, & un Sauvage, après m'avoir laissé le commandement en son absence, & recommandé de faire de temps en temps la ronde autour de nôtre campement, afin de n'être pas surpris, & de faire de la fumée pour redresser son chemin, en cas de besoin. Comme il appro-

Mars
1687.

Mars
1687.

choit de l'habitation des meurtriers , cherchant à découvrir quelque chose par la veüe , il apperçut des aigles qui voltigeoient sur un endroit non loin d'eux ; ce qui luy fit croire qu'ils sentoient quelque charogne aux environs de l'habitation , & il tira un coup de fusil : ce qui fut le signal de sa mort , & qui l'avança.

Car les conjurez qui entendirent le coup , se douterent bien que c'estoit le malheureux M. de la Sale , qui venoit les chercher. Ils preparerent leurs armes , & se disposerent pour le surprendre ; Duhaut passa la Riviere avec le nommé Larchevêque. Le premier ayant apperçu de loin M. de la Sale , qui venoit à eux , s'avança , & se cacha dans de grandes herbes pour l'attendre au passage , de sorte que M. de la Sale ne songeant à rien , & n'ayant pas même rechargé son fusil, il vit assez éloigné de luy le nommé Larchevêque à qui il demanda d'abord où

estoit son neveu Moranget; à quoy L'archevêque répondit, qu'il étoit à la dérive, c'est à dire *le long de la Riviere*. A même temps il part un coup de fusil, que le traître Duhaut tira, & qui frapa M. de la Sale par la tête, dont il tomba mort sur la place sans dire un seul mot.

Le Pere Anastase qui étoit alors à son côté, s'arrêta tout épouventé, croyant en recevoir autant, & ne sçachant s'il devoit avancer ou reculer; mais le meurtrier Duhaut le rassura, & luy dit qu'il n'eust point de peur, qu'on ne luy vouloit aucun mal; que c'estoit un coup de désespoir qui l'avoit obligé de faire cela; qu'il y avoit long-temps qu'il avoit envie de se venger de Moranget, parce qu'il l'avoit voulu perdre, & qu'il étoit aussi en partie cause de la mort de son Oncle. C'est la pure verité de la relation de cet assassinat, quem'en fit aussitôt après le Pere Anastase.

Ainsi finit malheureusement la

Mars

1687.

Monieur

de la Sale

tué par les

siens, le 19

Mars 1687.

Mars
1687.
Son éloge.

vie de Monsieur de la Sale, dans le temps qu'il y avoit tout à esperer de ses grands travaux. Il avoit l'esprit & le talent pour faire réussir son entreprise; la fermeté, le courage, sa grande connoissance dans les Arts & les Siences qui le rendoient capable de tout, & un travail infatigable qui luy faisoit tout surmonter, luy auroient enfin procuré un succès glorieux de sa grande entreprise, si toutes ses belles parties n'avoient esté balancées par des manieres trop hautaines, qui le rendoient bien souvent insupportable, & par la dureté envers ceux qui luy estoient soumis, qui luy attira enfin une haine implacable, & qui fut la cause de sa mort.

Ses défauts.

Le coup qui avoit tué M. de la Sale, fut le signal aux complices de l'assassinat, de s'approcher; ils vinrent tous sur le lieu où estoit le malheureux défunt, il le dépouillerent, avec une cruauté barbare, jusques à sa chemise, ils

Barbarie,
& insulte
des assassins

accablerent d'injures, & de paroles de mépris, ce pauvre Cadavre, le Chirurgien Liotot, luy dit bien souvent par dérision, *Te voilà grand Bacha, te voilà*, & enfin ils le trainerent tout nud dans des hafiers, & l'exposerent ainsi à la voracité des bestes sauvages. Bien loin, comme dit un Auteur, de l'avoir enterré, & mis une Croix sur sa fosse.

Mars
1687.
& leur mépris sur son Cadavre,

Après que ces meurtriers eurent assouvi leur rage; ils prirent le chemin pour nous venir joindre au campement avec les viandes boucannées, qu'ils avoient fait passer la Riviere par des Sauvages, qui furent les spectateurs du meurtre, & de toutes les actions tragiques qui se venoient de commettre, avec étonnement & mépris de nous; estant arrivez ils trouverent Messieurs Cavelier, l'un frere & l'autre neveu du mort, à qui le Pere Anastase apprit la funeste fin de nôtre Chef, &

Mars
1687.

leur imposa silence ; ce qui, comme on peut penser , leur fut bien cruel : mais c'estoit une necessité.

Cependant Monsieur Cavalier Prêtre, ne put s'empêcher de leur dire, que s'ils vouloient en faire autant de luy, qu'il leur pardonnoit sa mort, & qu'il les prioit seulement de luy donner un quart d'heure pour s'y preparer ; ils luy répondirent qu'ils n'en vouloient pas à luy, que c'estoit un coup de désespoir qu'ils venoient de faire pour se venger des mauvais traitemens qu'on leur avoit fait.

Monsieur Joutel, est averty par l'un des complices nommé Archevêque, de toutes ces mortifications.

J'estois pour lors absent, le nommé Archevêque, qui comme je l'ay dit, estoit un des complices, avoit quelque amitié pour moy, & sçachant que leur resolution estoit de se défaire aussi de moy, si je me mettois en défense, il se détacha d'eux pour venir devant m'avertir de ce malheur ; il me trouva sur une petite éminence, où j'estois à regarder nos chevaux

qui passoient dans un petit valon
prochain. Cette nouvelle me gla-
ça le cœur, ne sçachant si je de-
vois fuir ou demeurer : mais enfin
n'ayant ni plomb, ni poudre, ni
armes, & ledit Archevêque
m'ayant assuré de la vie, pourvû
que je me tinsse en repos, & que
je gardasse le silence, je m'aban-
donnay à la garde du Seigneur,
& me rendis auprès d'eux, sans
rien dire.

Duhaut enflé de la nouvelle
autorité que son crime luy avoit
acquise, ne me vit pas sitost qu'il
s'écria, qu'il falloit que chacun
commandât à son tour ; à quoy je
ne repondis rien ; & il fallut que
chacun de nous étouffât sa dou-
leur, & ne la fist pas connoître ;
car il s'agissoit de la vie. On peut
cependant juger de quel œil le
Pere Anastase, Messieurs Cave-
lier & moy regardions ces meur-
triers, de qui à tous momens nous
apprehendions d'être les victimes.

Mars
1687.

Duhaut
assassin se
fait de
tout & com-
mande en
maître.

Mars
1687.

Il est néanmoins vray, que nous dissimulâmes si bien, qu'ils ne prenoient gueres de précaution pour eux envers nous, & que la tentation de nous en défaire pour venger la mort de ceux qu'ils avoient assassinés, auroit eu son execution sans peine, si Monsieur Cavelier Prêtre, ne s'y estoit toujours fortement opposé, en nous représentant qu'il falloit laisser la vengeance à Dieu.

On continuë la route vers les *Cenis*.

Cependant les meurtriers se saisirent de tous les effets sans résistance, & après il fut question de continuer nôtre route. Nous décampâmes donc le 21, avec nos Sauvages, & marchâmes par un temps de pluye si fort, que nous fûmes obligez de rester sur le bord d'une grande ravine, où l'un des Sauvages qui nous avoient quittez, arriva avec sa femme. Nous continuâmes le 22, & le 23, & passâmes une Riviere, où sans le secours des Sauvages, le Pere

Anastase, Monsieur Cavelier, & moy, qui ne sçavions pas nager, aurions esté noyez. Le 24 nous continuâmes par un país marécageux, & ne quittâmes point un petit sentier qui conduisoit vers le Village des *Cenis*, jusques au 28, que nous reposâmes au bord d'une Riviere appellée du même nom, quoiqu'éloignée d'environ dix lieuës.

Mars
1687.

*Cenis Ri-
viere.*

Nous esperions passer cette Riviere à gué, comme avoit fait M. de la Sale, en revenant de ce país: mais elle estoit si grosse, qu'il ne fut pas possible, & il fallut faire un Canot avec des peaux de bœuf. Pendant que nous y travaillions, les Sauvages passerent à la nage, & furent avertir les *Cenis* de nôtre arrivée.

Nous trouvâmes aux environs de cette Riviere, le país assez beau; quoique les terres ne parussent pas estre des meilleures; mais d'ailleurs il est agreable à la veuë,

Mars
1687.

bien planté de beaux arbres de plusieurs especes, dont il y en a un à qui M. de la Sale avoit donné le nom de *Copal*, qui est fort beau, ayant les feüilles entre l'Erable, & le Tilleul, & qui jette une goume d'une très bonne odeur : nous vîmes au même endroit un grand arbre où feu M. de la Sale avoit fait graver des Croix, & les armes de France.

La chasse aux bœufs nous avoit manqué, & nous n'en avions point trouvé depuis le lieu où feu nôtre conducteur avoit esté assassiné; les vivres commencerent aussi à nous manquer, & on prit la resolution le 29, d'envoyer quelqu'un devant au Village des *Cenis*, pour sçavoir s'ils avoient du blé d'inde, & s'ils voudroient en traiter; je fus nommé avec le Chirurgien Liotot, les nommez Teissiers, & Hiens qui estoit un Flibustier, que M. de la Sale avoit pris au petit Goïave, pour aller à cette expe-

Le Sieur
Joutel va
aux *Cenis*,
pour cher-
cher des vi-
vres.

dition ; j'avois bien de la peine d'entreprendre ce voyage avec un meurtrier, & deux de ses Compagnons qui m'estoient fort suspects ; mais il fallut obeïr : & comme Duhaut avoit tous les effets en sa disposition, disant qu'une bonne partie luy appartenoit, il nous donna quelques haches, & quelques coûteaux, pour faire nôtre traite de blé d'inde, & même de chevaux, si nous pouvions en avoir, & nous passâmes la Riviere pour cet effet.

Nous trouvâmes le país composé de plusieurs petits côteaux de moyenne hauteur, sur lesquels il y a quantité de Noyers & de Chesnes, non si gros que ceux que nous avions vûs, au reste fort agreable ; les herbes qui avoient esté brûlées par les Sauvages depuis quelque temps, commençoient à repousser, & faisoient voir de grandes campagnes vertes, qui flatoient fort agréablement la vuë.

Mars
1687.Le Sieur
Joutel trou-
ve un hom-
me à cheval
vêtu à l'Es-
pagnole.

Ayant marché quelque temps nous apperçûmes trois hommes à cheval, qui venoient du Village vers nous; & lorsque nous les eûmes approchez, nous en vîmes un habillé à l'Espagnole, ayant un petit pourpoint, dont le corps estoit bleu, & les manche de furtaine blanche comme brodées, & des culottes fort serrées, des bas d'estame blancs, des jarretieres de laine, un chapeau à forme large & platte, & des cheveux longs. Nous crûmes aisément que c'estoit un Espagnol; d'autant plus qu'on nous avoit dit, qu'il en devoit venir pour se liguier avec les *Cenis*, contre une nation ennemie, & nous nous trouvâmes embarrassés; car de tomber entre leurs mains, c'estoit pour n'en revenir jamais, & estre condamné de servir aux mines où aux carrieres dans le Mexique; c'est pourquoy nous nous preparions à faire un mauvais party à l'Espagnol

prétendu, & de nous retirer en suite.

Mars
1687.

Mais l'ayant joint, je luy parlay quelques mots Espagnol & Italien, à quoy il ne répondit rien; au contraire, il se servit du mot *Couf-sica*, qui en langage *Cenis*, signifie *je n'entends pas*, & cette réponse nous rassura; les deux autres étoient tout nuds, dont l'un avoit une jolie cavale grise, sur laquelle il y avoit deux paniers faits de cannes fort propres, pleins de farine goulée ou brûlée, tres fine. Après plusieurs questions, dont nous n'eûmes pas grande raison; nous fîmes du feu pour leur donner à fumer, après quoy ils nous presenterent les deux paniers pleins de farine, en nous marquant, que leur Chef, nous attendoit dans le Village, & nous ayant fait sçavoir qu'ils venoient audevant de nous, nous leur donnâmes quelques côuteaux, & quelques braffes de rassade.

Mars
1687.

Nous leur demandâmes s'ils avoient chez eux des hommes faits comme celuy qui estoit habillé à l'Espagnole, ils répondirent qu'il y en avoit deux qui estoient chez une nation voisine appelée *Affony*, & que celuy qui estoit habillé, avoit esté en leur pais, & en avoit rapporté les habits que nous luy voyions; lequel ensuite nous montra un papier imprimé en langage Espagnol, contenant des indulgences accordées aux Missionnaires du nouveau Mexique; après cela ils nous quitterent pour aller trouver nos gens; ce qui m'obligea d'écrire un billet pour leur marquer cette rencontre.

Nous descendîmes ensuite pour mager & faire paître nos chevaux au bord d'un ruisseau voisin: mais nous ne fîmes pas long-temps sans voir reparoître les mêmes Sauvages près de nous; nous leur fîmes signe d'approcher & de

Mars
1687.

manger avec nous: ce qu'ils firent, & reprirent après le chemin du Village avec nous, où nous ne voulûmes pas entrer, parcequ'il estoit nuit; le Sauvage vêtu passa la nuit avec nous, & les deux se retirèrent.

Le jour venu, nous prîmes le chemin du Village, le Sauvage qui estoit avec nous, nous conduisit à la cabane du Chef; en allant nous trouvâmes plusieurs autres cabanes, & les anciens, qui venoient en ceremonie audevant de nous avec tous leurs ajustemens, qui consistoient en quelques peaux de chevreuil passées & peintes de diverses couleurs, qu'ils avoient sur les épaules en bandolier, & des bouquets de plumes aussi peintes qu'ils portoient sur la teste en forme de couronne; il y en avoit six ou sept qui avoient des lames d'épée quarrées comme font les Espagnoles, à la poignée desquelles ils avoient mis un

Les Cenis
viennent en
ceremonie
audevant
d'eux.

Descrip-
tion de cette
ceremonie.

Mars
1687.

grand bouquet de plumes, & plusieurs grelots ou sonnettes ; il y en avoit qui avoient des massües qu'ils appellent *Cassétetes*, d'autre leurs arcs & deux flèches seulement, d'autres des morceaux de toile blanche passant d'une épaule sous l'autre, tous avoient le visage barbouillé de noir ou de rouge : ces anciens estoient au nombre de 12, qui marchoient au milieu, & les guerriers, & la jeunesse estoit sur les ailles en haye à côté des vieillards.

Nous ayant joint dans cet équipage, celuy qui nous conduisoit nous fit signe d'arrêter ; ce qu'ayant fait, les anciens leverent tous leurs mains droites audeffus de la teste, en faisant des hurlemens qui excitoient à rire ; mais dont il se falloit bien empêcher ; après quoy ils nous vinrent embrasser, & nous faire toutes sortes de caresses ; ils nous presenterent ensuite à fumer, & nous amenerent

un François Provençal, qui estoit un de ceux qui avoient quitté feu M. de la Sale dans son premier voyage. Il nous fit bien des caresses, il estoit tout nud, comme eux, & ce qui est surprenant, il avoit presque oublié son langage naturel.

Mars
1687.
François
Provençal
devenu Sauvage.

Ce cortège nous conduisit ainsi dans la cabane du Chef, où ayant esté peu de temps, on nous mena dans une cabane plus grande à un quart de lieuë de là; c'estoit la cabane où se font les réjouiissances publiques, & les grandes assemblées. Nous la trouvâmes garnie de nattes pour nous asseoir; les anciens se rangerent assis autour de nous, & on nous apporta à manger de la sagamité qui est leur portage, des petites fèves, du pain du blé d'inde, & d'autre qu'ils font avec de la farine cuite, & enfin on nous presenta à fumer.

Pendant le repas, ils nous entretenirent du dessein qu'ils avoient

Mars
1687.

de faire la guerre à une nation ennemie qu'ils nommerent *Cannohantimo*; cela fait nous leur fimes, comme à l'ordinaire, des presens de couteaux, & de rassade pour leurs femmes; nous leur demandâmes du blé d'inde en échange d'autre chose, ils nous en promirent: & le François, qui estoit avec eux: nous ayant dit qu'il y avoit un canton où l'on trouvoit plus de blé, qu'au lieu où nous estions, & où il avoit sa cabane, nous prîmes la resolution d'y aller; nous le proposâmes aux anciens, qui voulurent venir avec nous avec grand nombre de jeunesse; de sorte qu'ayant fait preparer nos chevaux, nous partîmes pour cet effet.

Cabanes
des *Cenis*,
leur conf-
truction, &
usage.

Nous remarquâmes sur nôtre route des cabanes, de distance en distance, qui sont par halneaux suivât que le terrain se trouve propre à cultiver. Ils ont leur champ autour de leur cabane, & d'espace

en

en espace ; il y en a de grandes , où il ne demeure personne , lesquelles servent seulement pour les assemblées publiques , soit pour des réjouissances , ou pour résoudre la paix ou la guerre.

Les Cabanes habitées ne sont néanmoins pas pour chaque Particulier ; car il y a telle Cabane , où il y a quinze ou vingt ménages qui y ont chacun leur canton , leur lit , leurs ameublemens en particulier , sans avoir de cloison qui les separe les uns des autres ; ils n'ont rien de commun , que le feu , qui est au milieu de la Cabane , & n'éteint jamais ; il est composé de gros arbres joints & approchez par les bouts , en sorte , que quand il est allumé , il dure longtemps , & le premier venu a soin de l'entretenir.

Ces Cabanes sont rondes , & en dôme , ayant la figure d'une Ruche ou d'un mulot de foin . Il y en a qui ont jusques à soixante

Mars
1687.

piez de diamettre. Pour les conf-
 truire, ils plantent des arbres de
 la grosseur de la cuisse, hauts &
 droits; ils les disposent en rond,
 & les joignent par le bout d'en-
 haut, & forment ainsi le dôme;
 ensuite ils les lattēt, & les couvrent
 d'herbes. Quand ils changent de
 place, ils brûlent ordinairement
 les Cabanes qu'ils abandonnent,
 & en construisent d'autres sur la
 nouvelle habitation.

Leurs
Meubles.

Pour leurs meubles, ils confis-
 tent en quelques peaux de bœuf,
 & de chevreuil fort bien passées,
 en quelques nattes bien tissuës,
 dont ils parent leurs Cabanes, &
 en quelques poteries de terre
 qu'ils sçavent fort bien travailler,
 où ils font cuire leurs viandes, &
 leurs racines, ou leur sagamité.
 Ils ont aussi quelques petits pa-
 niers de cannes, dont ils se servent
 pour mettre du fruit, & leurs au-
 tres provisions : leurs lits sont
 faits de cannes, élevez de terre de

deux ou trois piez , proprement accommodé avec des nattes , & des peaux de bœuf ou de chevreuil passées avec le poil , qui servent de matelats & de couvertures , & ces lits sont séparés les uns des autres par des nattes suspendues.

Mars
1687.

Lorsqu'ils veulent labourer les terres , ils s'en donnent avis les uns aux autres , & se trouvent bien souvent plus de cent de chaque sexe : Quand ils ont labouré cette partie de terre en leur manière , & passé une partie du jour , ceux à qui appartiennent les terres leur donnent à manger , & puis ils dansent , & se divertissent le reste du jour : ils en font de même de canton en canton , & laboureront ainsi leurs terres tous ensemble.

Leurs coutumes.

Ce labour consiste à piocher la terre en sa superficie seulement , avec une espèce de pioches de bois , qu'ils font en fendant un

Mars
1687.

gros bâton par le bout , qui sert de manche , & mettant un autre bout de bois pointu par un bout dans cette fente , cet instrument leur sert de hoüe où de bêche , car ils n'ont nuls outils de fer : après que les terres sont ainsi labourées ou piochées , les femmes ont soin de planter , & semer le blé d'inde , les fèves , les citrouilles , les melons d'eau & autres legumes , & graines qui servent à leur nourriture.

Les fem-
mes des
Sauvages
sèment les
terres.

Les Sau-
vages bien
faits : mais se
défigurent.

Les Sauvages sont generale-
ment bien faits : mais ils se défigu-
rent par des rayes qu'ils font sur
le visage , depuis le haut du front
par dessus le nez jusques au bout
du menton : & cela se fait en pi-
cotant la peau avec des aiguilles
ou autres instrument pointu , jus-
ques au sang , surquoy ils jettent
du charbon pilé qui entre & se
mêle avec le sang dans la peau ;
ils se font par le même moyen des
figures d'animaux , des feüillages ,

& des fleurs sur les épaules, sur les cuisses & autres parties de leur corps, & se peignent, comme je l'ay dit, de noir ou de rouge, & quelquefois des deux ensemble.

Mars
1687.

Les femmes ont la taille pour la pluspart assez bien prise, & ne seroient pas désagréables, si elles restoient dans leur état naturel: mais elles se déguisent aussi ridiculement que les hommes; non seulement par la raze qu'elles ont comme eux sur le visage, mais encore par les autres figures qu'elles se font faire sur le visage au coin des yeux, & sur les autres parties de leurs corps; sur tout elles en font parade sur le sein, & celles qui en ont le plus, sont les plus belles; Quoique ce picotement sur cette partie leur soit extrêmement sensible & douloureux.

Femmes
Sauvages
bien prises:
mais se dé-
figurent.

Ce sont elles qui font presque tout le travail de la Cabane, soit pour piler le blé d'inde, & en

Font tout
le travail de
la Cabane.

Mars
1687.

faire cuire la farine, ou de cette farine en faire de la bouïllie, qu'ils appellent *Sagamité*; soit à apprêter les autres viandes, soit à boucaner ou autrement, à aller chercher le bois, dont ils ont besoin, & querir les viandes de bœuf ou d'autres bêtes que leurs maris ont tuées dans les bois, qui sont bien souvent tres éloignez, pour les accommoder ensuite, comme j'ay dit; elles sement, cultivent les terres, après qu'elles sont labourées, & font generalement presque tout le travail necessaire à la vie.

Leurs inclinations.

Je n'ay pas remarqué que ces femmes fussent naturellement portées à l'impudicité; mais leur vertu n'est pas à l'épreuve de quelque bagatelle, dont on leur fait present, comme des aiguilles & des coûteaux, & sur tout de la rassade, dont elles font des colliers & des bracelets; & cette tentation trouve rarement de la

resistance chez elles; d'autant plus qu'elles n'ont ni Religion ni Loix, qui leur défende ce commerce criminel. Il est cependant vray, que quand les maris les trouvent en flagrant délict, qu'ils les en punissent quelquefois, soit par la separation ou autrement; mais cela est rare.

Comme le país de ces Sauvages, generalement parlant, n'est pas froid, ils vont presque tous nuds; si ce n'est lorsque le vent du nord donne; alors ils se couvrent d'une peau de bœuf ou de chevreuil passées: pour les femmes, elles ont pour tout vestement quelque peau, natte ou morceau de toile dont elles font une espee de jupon, qui descend jusques à my jambe, & qui cache leur nudité devant & derriere. Leur coëffure n'est autre que leurs cheveux tortillez, & noiez au derriere de la teste.

Leurs habits.

Pour leurs mœurs, il faut dire

Mars
1687.
Mœurs des
Sauvages en
général.

de ceux-ci, cōme de tous les autres Sauvages de ce grand continent, qu'ils ne sont pas méchans, si on ne les offense, ou si on ne les attaque. En ce cas, ils sont tous fiers & vindicatifs; ils cherchent avec soin à se venger, & ne manquent pas l'occasion s'ils la trouvent; c'est ce qui fait qu'ils sont en guerre perpetuelle avec leurs voisins, & ce qui les entretient dans cet humeur martiale qui domine chez eux.

Ils n'ont
point de
Religion.

A l'égard de la connoissance de Dieu, il ne nous a pas paru qu'ils en ayent aucune notion certaine; il est vray que nous en avons trouvé sur nôtre route, qui autant que nous le pouvions juger, croyoient qu'il y avoit quelque chose de relevé qui est audeffus de tout; ce qu'ils faisoient en levant les mains & les yeux au Ciel, dont neanmoins ils ne se mettoient pas en peine; parce qu'ils croyoient aussi que cet Estre relevé, ne prend

aucun soin des choses d'icy bas. Mais d'ailleurs, comme ceux là, non plus que ceux-cy, n'ont ni Temples, ni Ceremonies, ni Prieres, qui marquent un culte divin, on peut dire de tous qu'ils n'ont aucune Religion, du moins de tous ceux que nous avons vû.

Maes
1687.

Ils observent néanmoins quelques Ceremonies; mais de sçavoir si c'est par rapport à quelque Estre supérieur ou prétendu tel; ou si c'est purement une ceremonie populaire & de coûtume, c'est ce que nous ne pûmes, ni n'avons pû découvrir; voicy ces ceremonies. Lorsque les blez sont meurs, ils en cueillent une certaine quantité dans une bannette, ou corbaille, & cette bannette est mise sur un siège ou maniere d'esca-beau de ceremonie, qui est destiné pour cela, & ne sert que dans leurs mysteres, lesquels ils ont en grande veneration.

Ceremo-
nies qu'ils
observent
parmi-ex

La bannette, & le blé posez.

Mars
1687.

sur le venerable escabeau , un vieillard étend les mains dessus, & parle long-temps ; ensuite le même vieillard distribuë le blé aux femmes , & il n'est permis à personne de manger de blé nouveau, que huit journées après la ceremonie. On peut voir qu'ils veulent par là , comme offrir ou benir les premices de leur moisson.

Lorsqu'ils font des assemblées , & que la sagamité , qui est le plus essentiel de leur repas , est cuite dans un grand pot , ils mettent ce pot sur l'escabeau de ceremonie , & un vieillard étend les mains dessus , & marmotte long-temps entre ses dents , certaines paroles , après quoy on la mange.

Quand les jeunes gens sont assez forts pour aller à la guerre , & qu'ils s'érigent en soldats , on met leur habillement , qui consiste en quelque peau ou morceau de toile , avec leur arc , carquois & flèches sur l'escabeau us-

dit, & un vieillard étend les mains comme dessus, dit les paroles, après quoy les habillemens, arcs, carquois, & flèches sont rendus à qui ils appartiennent; on peut appeller cela chez eux une espee d'ordre de Chevalerie: Ils usent des mêmes cérémonies en la culture des legumes & graines, particulièrement du tabac, dont ils ont une espee qui a les feüilles plus petites que les nôtres: il est presque toujourns verd, & ils en usent en feüilles.

Voilà, ce que nous avons remarqué chez les *Cenis*, dont les mœurs & les manieres ne different qu'en peu de chose des autres nations, que nous avons vuës devant & après. Et à l'égard de la Religion, il ne faut pas conclure par ce que je viens de dire, qu'il n'y en ait absolument point dans ce vaste continent; ce que j'ay cy-devant rapporté, ne regarde que les nations que nous avons vuës; il peut y

Mars
1687.

en avoir d'autres, qui ont quelque culte, & je me souviens avoir entendu dire à Monsieur de la Sale, que les *Tabenssa* peuples voisins des *Isinois*, adoroient le feu, & qu'ils avoient des Cabanes qui leur servoient de temples.

Ce que
Nation si-
gnifie par-
mi les Sau-
vages.

Avant que finir cette petite Relation particuliere de la Religion, mœurs, & manieres des *Cenis*, où je me suis engagé par occasion, il est bon d'ajouter icy, que par ce mot de *Nation*, il ne faut pas entendre chez les Sauvages, un peuple qui occupe une Province entiere. Ces Nations ne sont que quelques Villages épandus dans l'espace de quinze, de vingt, ou de trente lieües au plus; & cela compose un peuple ou nation différente; mais dont la diversité consiste plus en leur langage, qu'en leurs manieres, qui sont toutes semblables, ou peu s'en faut; ainsi que je l'ay cy-devant remarqué. Pour leurs noms, voicy ceux que

nous avons traversez, ou qui estoient voisins sur la route que nous avons tenuë depuis nôtre départ de l'habitation près la Baye du Saint Esprit, jusques à nôtre arrivée chez les *Cenis*.

Mars
1687.

Les Spicheats, Kabayes, Thecamons, Thearemetz, Kiabaha, Chau-menés, Koïians, Arhau, Enepiahæ, Abouerhopiheim, Koïenkahé, Konkone, Omeaossé, Keremen, Ahehoïten, Meghey, Tetamenes, Otenmarhen, Koïayan, Meracouman; Tous ces Peuples sont au Nord de la Riviere appellée *la Maligne*. Et voicy ceux qui sont à l'Oüest, & Nord-ouest de la même Riviere.

Noms des Nations trouvées depuis l'habitation de Saint Louïs jusque aux *Cenis*.

Les Kannehoïian, Tohaha, Pehir, Coyabegux, Onapien, Pichar, Tohau, Küasses; Chançrés, Teserabocretes, Tsepelhoïien, Fercouteha, Panego, Petao, Petzare, Peisacho, Peihoum, Orcan, & Piou. Cette dernière nation est voisine des *Cenis*, à l'entrée du premier Village, desquels j'ay laissé mon Lecteur, & j'y reprends ma

Mars
1687.

narration , & la fuite de nôtre voyage , pour arriver au Village où le François qui estoit parmy les Sauvages vouloit nous mener.

Nous y arrivâmes le soir , & trouvâmes encore des anciens , qui venoient audevant de nous , en même équipage à peu près que les premiers. Ils nous conduisirent en leur Cabane , nous firent assieoir sur des nattes , & nous presentèrent à fumer ; mais non pas avec tant de ceremonies que les autres : Après cela il fut question de nous aller reposer , leur ayant fait entendre que nous estions fatiguez.

Le François Provençal voulut que nous allassions à sa Cabane , c'est à dire à celle où il avoit sa demeure ; car comme je l'ay dit , ils sont plusieurs dans ces logemens , & cette Cabane estoit l'une des plus grandes du canton , & avoit servi de demeure à l'un de leurs Chefs , depuis peu mort.

On nous y donna une place pour mettre nos hardes & nôtre balotage ; les femmes firent aussitôt de la sagamité, & nous en présenterent : après avoir mangé, nous demandâmes au François, si nous estions en sûreté, lequel nous ayant répondu *ouïy*, nous nous couchâmes, sans néanmoins nous abandonner à un profond sommeil.

Mars
1687.

Le lendemain premier Avril, les anciens nous vinrent prendre, & nous conduisirent en la Cabane, où ils estoient le jour précédent; après les ceremonies accoutumées, nous traitâmes avec eux pour du blé, de la farine & des fèves ; nous donnâmes en échange des coûteaux, des aiguilles, des bagues & autres bagatelles ; nous eûmes aussi un cheval entier & fort beau, qui auroit valu en France vingt pistolles, pour une hache.

Avril
1687.

Le jour se passa à faire nôtre

Avril
1687.

petit negoce, & à amasser des vivres, que les femmes apportotent. Cela fait, il fut arresté, que je resterois sur le lieu pour continuer nôtre provision, & que les autres retourneroient vers nos camarades, que nous avions laissez au-delà de la Riviere, pour leur porter des vivres, & pour les obliger de venir en assurance.

Quoique je ne me trouvasse pas trop assuré parmi les Sauvages, & que j'eusse le chagrin de ne rien entendre en leur langue; cependant je n'estois pas fâché de rester pour avoir occasion de voir les deux autres François, qui avoient quitté feu M. de la Sale, dans le voyage qu'il avoit fait en ce pais, pour m'informer d'eux, s'ils n'avoient point entendu parler de la Riviere de *Missisipi*; car je persistois toujours dans le dessein de me separer de nos malheureux meurtriers.

Sitost qu'ils furent partis, je don-

nay un couteau à un jeune Sauvage pour aller avertir ces deux autres François de me venir parler, & pendant ce temps je continuai mon petit negoce de vivres, & j'eûs quantité de visites des anciens qui m'entretenoient toujourns par signes de leur guerre future; à quoy je répondois de la teste, sans sçavoir bien souvent ce qu'ils vouloient dire. J'estois assez embarrassé d'ailleurs, à conserver, particulièrement pendant la nuit, mes petites marchandises; car elles estoient souvent convoitées par ces Sauvages.

Ces soins, qui m'empêchoient de dormir profondément, firent une nuit que j'entendis quelqu'un marcher près de mon lit, & ouvrant les yeux j'entrevis à la lueur du feu, qui n'éteint jamais dans ces Cabanes, un homme tout nud ayant un arc & deux fleches en sa main, qui vint s'asseoir près de moy sans me parler; je le con-

Avril
1687.

fideray quelque temps, je luy parlay, il ne me répondit rien; & ne sçachant que penser, je me saisi de mes deux pistolets, & de mon fusil; ce que voyant cet homme, il s'alla mettre auprès du feu, je le suivis, & l'ayant regardé fixement, il me reconnut & me parla, en se jettant sur moy pour m'embrasser; alors il se fit connoître pour un des François que j'avois mandé.

Nous entrâmes en conversation; je luy demanday où estoit son camarade, il me dit qu'il n'avoit osé venir, craignant M. de la Sale: Ils estoient tous deux Matelots; celui-ci qui étoit Breton s'appeloit *Ruter*, l'autre qui estoit de la Rochelle, se nommoit *Grollet*. Ils avoient en si peu de temps si bien contracté les manieres des Sauvages, qu'ils estoient devenus Sauvages eux-mêmes. Ils estoient nuds, le visage & le corps figurez, comme les autres: ils avoient pris plusieurs

femmes, avoient esté à la guerre, & tué de leurs ennemis avec leurs fusils, ce qui les avoit mis en reputation ; mais n'ayant plus ni poudre ni plomb, leurs armes leur estoient devenues inutiles, & il avoit fallu apprendre à tirer de l'arc & de la fléche. Quant à la Religion, ils n'en estoient pas embarassez, & la vie libertine qu'ils menotent estoit de leur goust.

J'appris à celuy-cy, la mort tragique de M. de la Sale, de son neveu & des autres, dont il fut surpris & fâché, du moins en apparence ; je luy demanday s'il n'avoit point entendu parler du *Mississipi*, il me répondit que non ; mais seulement qu'il y avoit une grande Riviere à quarante lieües de là, vers le Nord'ouïest, où les Sauvages marquoient qu'il y avoit quantité de nations sur ses bords. Cela me fit croire, que c'estoit le fleuve que nous cherchions ; où

Avril
1687.

du moins que pour y aller, il falloit tenir cette route, & passer par là: je luy donnay à manger, & nous fûmes reposer.

Le lendemain, & les jours suivans, je continuai mes traittes, & les vieillards leurs visites, & leurs discours par signes de leur guerre prétendue. Quelques uns d'eux me firent entendre qu'ils avoient esté aux Espagnols, qui sont néanmoins à 200 lieuës de chez eux, ou environ. Ils me dirent quelques mots de leur langue, comme *Capita*, pour Capitaine, & *Cohaüillo*, pour cheval, & quelques autres. Cependant Ruter s'en retourna chez luy, je luy dounay un peu de rassade pour ses femmes, & le priay de m'envoyer l'autre François.

En attendant je m'ennuyois seul extremement, & je ne sçay, si un vieillard Sauvage ne l'avoit pas remarqué; il crut que pour me désennuyer, il falloit m'amener

Avril
1687.

On envoie
à Monsieur
Joutel une
jeune fille
Sauvage
pour lui faire
compagnie,
& estre
sa femme.

Il n'en
veut point,
& elle se re-
tire.

une compagne; & je fus surpris le soir de voir une fille qui vint s'asseoir auprès de moy, & le vieillard me dire qu'il l'avoit amenée pour estre ma femme, & qu'il me la donnoit. Mais j'avois bien d'autres affaires & d'autres inquiétudes en teste; je ne dis rien à cette pauvre fille; elle fut quelque temps pour attendre, si je ne l'approcherois pas, & voyant que j'étois immobile, & que je ne disois mot, elle se retira.

Je demeuray ainsi sans aucunes nouvelles jusques au six d'Avril, que les deux François, dont j'ay parlé, arriverent tous deux en équipage de Sauvages, ayant seulement chacun une couverture, des plumes de coq d'inde sur les épaules, la teste & les piez nuds; le dernier appelé Grollet, n'avoit pas voulu se faire marquer sur le visage, comme l'autre, ni couper ses cheveux à la Sauvage; car ces peuples ont les leurs coupez,

Avril
1687.

à la reserve d'un petit toupet sur le haut de la teste , comme les Turcs ; quelques uns neanmoins ont des cadenettes aux côtez.

Je reïteray avec eux le recit de la malheureuse histoire de M. de la Sale ; ils me confirmerent que les Sauvages leur avoient parlé de cette grande Riviere , qui estoit à quarante lieuës vers le Nord'est , & même qu'il y avoit des gens faits comme nous qui habitoient sur ses bords. Cela me confirma dans la croyance que c'estoit la Riviere cherchée , & qu'il falloit aller par là pour retourner au Canada , ou vers la nouvelle Angleterre. Ils me marquerent qu'ils feroient volontiers de la partie , je leur recommanday le secret , qu'ils ne me garderent pas ; car sçachant que M. Cavelier , & les autres devoient venir , ils furent audevant , & je restay seul.

Le huit il arriva trois hommes , dont le Provençal en estoit un ,

avec chacun un cheval , envoyez de nos gens pour enlever tous les vivres que j'avois amassez , dans le dessein qu'ils avoient pris , à ce que nous dirent ces envoyez , de rebrousser chemin , pour retourner à l'habitation de Saint Louïs , vers la Baye du même nom , que nous avions quittée ; afin , disoient-ils , d'y faire bâtir une chaloupe , pour traverser , & se rendre aux Isles de l'Amerique. Dessein visionnaire : puisque tous nos Charpentiers estoient morts , & que quand ils auroient esté vivans , ils estoient si ignorans qu'ils n'auroient scû par où s'y prendre ; & qu'au surplus , on estoit dénué des outils necessaires à cet ouvrage ; cependant il fallut obeïr , & partir avec nos provisions ; la pluye nous ayant arresté le 9 en chemin , nous ne pûmes arriver que le lendemain 10.

J'appris du Pere Anastase , la confirmation de ce dessein , & les

Avril
1687.

Les conjurez , prennent la resolution de retourner à l'habitation de S. Louïs.

Avril
1687.

manieres dures, dont ces assassins avoient usé envers eux depuis mon départ, & je ne sçay par quel esprit, ils prirent la resolution de faire bande à part, & de nous separer d'eux, pour manger; sçavoir Monsieur Cavelier Prêtre, le Pere Anastase, le jeune Cavelier & moy; de quoy nous fumes fort contens, parce que du moins nous nous entretenions librement; ce que nous n'osions pas faire auparavant; mais aussi on ne nous donnoit des vivres qu'autant qu'il en falloit pour nous empêcher de mourir de faim, sans nous faire part d'aucune viande, bien qu'ils en eussent souvent de la chasse.

Nos tyrans continuant dans le dessein de retourner vers la grande habitation, jugerent qu'ils n'avoient pas assez de chevaux; dans cette pensée ils députerent quatre d'entr'eux, dont un estoit l'un des François my Sauvage, pour retourner au Village des *Cenis*, & tâcher

racher d'en traiter. Cependant nous prîmes la resolution de nôtre côté de faire sçavoir à ces Messieurs ; que nous estions trop fatiguez pour retourner avec eux vers ladite habitation ; que nous estions resolus de demeurer au Village des *Cenis* , & Monsieur Cavelier se chargea de cette commission , & de prier Duhaut , qui estoit le maître de tout , de nous donner quelques haches , couteaux & rassade , de la poudre & du plomb , avec offre de luy en faire son billet.

Monsieur Cavelier fit en effet la proposition à Duhaut , la luy colora le mieux qu'il luy fut possible , & Duhaut le remit au lendemain à luy faire réponse. Il consulta la chose avec ses Compagnons , & nous fit sçavoir qu'ils vouloient en bien user avec nous , qu'ils nous donneroient la moitié des effets , & toutes les haches ; ayant dessein de faire diligence pour

Avril
1687.

Proposition de M. Cavelier, & de M. Joutel de se separer des assassins

Avril
1687.

arriver à la grande habitation, & d'exécuter ce qu'ils avoient résolu, touchant la chaloupe qu'on devoit construire. Que s'ils ne pouvoient pas réussir par le défaut des choses nécessaires, qu'ils reviendroient aussitôt nous retrouver, & ameneroient le Pere Zenobe, qui nous seroit utile, en ce qu'ayant esté avec M. de la Sale, dans sa premiere découverte, il entendoit le langage des nations prochaines du fleuve *Mississipi*: Que pendant qu'ils seroient en ce voyage, que nous eussions soin d'amasser des vivres, & qu'enfin s'ils réussissoient en la construction de la chaloupe, ils nous le feroient sçavoir, afin que nous les allussions joindre. M. Cavelier leur promit toutes choses, quoique ce ne fût pas nôtre dessein. Cependant nous nous trompions tous. La Providence Divine en avoit disposé autrement.

Nous restâmes quelque-temps

Pour attendre ceux qu'on avoit envoyé aux *Cenis*, qui furent plus de temps qu'ils ne devoient en leur voyage; la Riviere qui estoit débordée, en estoit le pretexte. Mais la veritable cause estoit les femme, qui, comme je l'ay dit, ne sont pas d'humeur à s'offrir: mais qui ne sont pas aussi des plus difficiles à s'accorder moyennant quelque petit present; & le temps ne duroit pas à ces envoyez. En attendant, les choses changerent de face, & voicy comment.

Un de nos François my Sauvage, à qui j'avois conté nôtre dessein d'aller chercher *le Missisipi*, le communiqua à Hautot, luy

Les conjurez changent de dessein, & reprennent celui d'aller avec les autres, chercher *le Missisipi*.

marqua, & luy dit les mêmes choses qu'il m'avoit rapportées; & Duhaut changea la resolution d'aller à l'habitation de S. Louïs, en celle de prendre nôtre route, & suivre nôtre dessein. Il communiqua sa pensée à ses Compagnons, qui furent du même avis;

7 Avril
1687.

& ils nous firent sçavoir, qu'ils estoient prests d'executer avec nous le dessein que nous avions pris.

Ce changement nous affligea beaucoup, puisque toute nôtre passion estoit de nous separer de ces méchans de qui nous ne pouvions esperer enfin un autre traitement que celuy qu'ils avoient fait à nôtre Chef, & à ses gens. Cependant il fallut encore dissimuler, parce que nous ne pouvions pas faire autrement. Mais la justice de Dieu y pourvut, & nous délivra. Nous restâmes dans ce campement le reste du mois d'Avril pour attendre les envoyez; & Duhaut voulant commencer d'executer la resolution qu'il avoit prise d'aller chercher le *Mis-sicipi*, avec nous, nous fit avancer vers la Riviere, pour la passer aussitost qu'elle seroit basse, & nous rendre au Village des *Cenis*.
Nous demeurâmes encore trois

jours dans ce poste, au bout desquels le nommé Larchevêque, l'un des envoyez passa la Riviere; il estoit creature de Duhaut, & complice de la mort de Monsieur de la Sale. Il apprit de Duhaut, que le nommé Hiens, aussi l'un des envoyez, & qui estoit resté de l'autre côté de la Riviere, avoit sçu le changement de resolution de luy Duhaut & des autres; & qu'il n'estoit pas de cet avis. Ce Hiens estoit Flibustier Allemant de nation; Monsieur de la Sale l'avoit amené du petit *Gouave*, & il estoit aussi complice des meurtres passez.

Ayant resté encore quelques jours au même endroit, Hiens arriva accompagné des deux François my Sauvages, & d'une vingtaines d'autres Sauvages; il alla aussitost trouver Duhaut, & après quelque entretien, il luy dit qu'il n'estoit pas dans la resolution d'aller du côté du *Missicipi*,

May
1687.Hiens tue
Duhaut,& Ruter
tue Liotot.

qu'il y auroit trop de risque pour eux ; qu'il demandoit sa part des effets , dont il estoit saisi ; ce que Duhaut luy ayant contesté , & soutenu , que toutes les haches estoient à luy. Hiens , qui apparemment avoit formé le dessein de le tuer , tira promptement son pistolet, le lâcha sur Duhaut , qui alla tomber mort à quatre pas de là. A même temps Ruter , qui avoit suivi Hiens , tira un coup de fusil sur le Chirurgien Liotot , & luy passa trois balles au travers du corps.

Ces meurtres arrivez à nos yeux , me donnerent une terrible épouvente ; car croyant qu'on m'en alloit faire autant , je me saisi de mon fusil pour me défendre ; mais Hiens me cria de ne rien craindre , de mettre bas les armes , & qu'il n'en vouloit pas à moy ; qu'il venoit de venger la mort de son Patron. Il rassura aussi Monsieur Cavelier, & le Pere

Anastase aussi effrayez que moy, en leur disant qu'il ne leur vouloit point de mal, & que bien qu'il eust esté du complot, que cependant s'il avoit esté lorsqu'on tua Monsieur de la Sale, qu'il ne l'auroit pas permis, & l'auroit bien empesché.

Liotot vécut quelques heures après, & eut le bonheur de se confesser; après quoy le même Ruter l'acheva d'un coup de pistolet, on fit ensuite un trou en terre, où l'on le mit avec Duhaut, & on leur fit plus d'honneur qu'ils n'en avoient fait à Monsieur de la Sale, & à son neveu Moranget, qu'ils avoient laissez devorer aux bêtes. Ainsi ces meurtriers souffrirent ce qu'ils meritoient, en mourant de la même mort qu'ils avoient donnée à autrui.

Les Sauvages que Hiens avoit amenez, ayant esté spectateurs de ce massacre, en estoient épouventez, & la chose estoit de fas-

May
1687.

cheuse consequence pour nous, qui avions besoin d'eux; il fallut donc passer la chose, en leur faisant entendre qu'on avoit eu raison d'exercer ces chastimens sur les morts, parce qu'ils avoient tout le plomb, & la poudre, & n'en vouloient donner à personne. Ils se contenterent de cette excuse, & comme le nommé Larchevêque, homme dévoué à Duhaut, estoit allé à la chasse des le matin, & ne sçavoit pas le malheur arrivé à son Protecteur, & que Hiens avoit resolu de s'en défaire, le Pere Anastase, & M. Cavalier firent si bien qu'ils l'en dissuaderent, & je fus audevant de luy pour l'avertir de ce désastre, & luy dire la maniere dont il devoit se comporter; je luy rendis ainsi le change de ce qu'il estoit venu m'avertir de la mort de Monsieur de la Sale; je le presentay à Hiens, qui luy dit qu'il ne luy vouloit point de mal: luy

reciproquement l'assura de la même chose. De cette maniere tout fut pacifié, & il ne fut plus question que de partir, & de sçavoir auparavant ce que nous deviendrions, & ce que nous devions faire.

Hiens prit la parole sur cela, & dit qu'il avoit promis aux Sauvages d'aller à la guerre avec eux, qu'il vouloit leur tenir parole, que si nous voulions attendre son retour, que nous verrions de quel côté nous pourrions tirer, & qu'en attendant nous pourrions demeurer au Village avec les *Cenis*: La resolution en fut prise; nous chargeâmes tous nos effets sur nos chevaux, & nous nous rendîmes au même endroit, & en la même Cabane que nous avions occupée auparavant, dont le Chef nous marqua la moitié pour nous loger, & mettre tout nôtre bagage.

Le jour du départ pour cette

May

1687.

Hiens part
pour aller
en guerre,
avec les Ce-
mis.

guerre venu, Hiens partit avec les Sauvages, & fut suivi de quatre de nos camarades, & des deux François my-Sauvages; ainsi ils estoient six qui prirent chacun un cheval. Hiens nous laissa tous les effets, & nous pria de l'attendre, ce que nous luy promîmes, ne pouvant faire autrement, attendu que les Sauvages nous auroient pû nuire, & même empêcher nôtre départ. Ainsi nous nous abandonnâmes à la Providence, & restâmes six ensemble, sçavoir le Pere Anastase, Monsieur Cavelier, son neveu le jeune Cavelier, & le jeune Talon, & un autre jeune garçon Parisien, & moy. Il resta aussi quelque vieillards, qui ne pouvoient pas aller à la guerre, & les femmes; nous fûmes aussi joints par deux autres François, qui estoient restez de l'autre côté de la Riviere, sçavoir le Provençal, & le nommé Teisfier.

Pendant nôtre séjour, & que nos Guerriers estoient en cette expedition, les vieillards nous rendoient souvent visite, & nous contoient des nouvelles de l'armée par signes, à quoy nous n'entendions rien. Nous eûmes quelques allarmes de voir de temps en temps, les femmes pleurer, sans cause apparente. C'est ce que feu Monsieur de la Sale nous avoit dit bien souvent, que les femmes pleuroient ceux qu'on vouloit faire perir; mais nous scûmes qu'elles faisoient cela lorsqu'elles se remettoient en memoire la mort de quelques uns des leurs qui avoient esté tuez dans les guerres précédentes; ce qui nous rassura: Cependant nous estions inquiets de ce que ces vieillards, & ces femmes nous examinoient, particulièrement le matin, & le soir, quand nous faisons nos prieres.

Nous préions néanmoins cette

May
1687

occasion pour leur faire entendre, que nous rendions nos devoirs à un Dieu seul Souverain de toutes choses, en leur montrant le Ciel, & en tâchant le mieux que nous pouvions de leur faire connoître qu'il estoit tout puissant, qu'il avoit fait toutes choses, qu'il faisoit produire la terre, & naître les fruits, & les legumes qu'ils mangeoient. Mais comme ce n'étoit que par signes, ils ne nous entendoient pas, & nous nous travaillions en vain.

Réjouissance des femmes, ayant nouvelle d'une Victoire.

Le 18, nous fûmes surpris de voir venir dans nôtre Cabane plusieurs femmes toutes barboüillées de terre, qui se mirent à chanter à pleine gorge des chansons différentes, où nous n'entendions rien. Ensuite elles se mirent à danser en rond, & nous ne sçavions que penser de cette réjouissance, qui dura bien trois heures; après quoy nous apprîmes qu'on avoit eu des nouvelles de la Victoire,

obtenüe par leurs guerriers sur leurs ennemis; & cette danse se termina, par quelques bouts de Tabac, que ceux de la Cabane donnerent à ceux de dehors.

Sur le midi du même jour, nous vîmes celuy qui avoit apporté cette nouvelle, qui assuroit qu'ils avoient tué au moins une quarantaine de leurs ennemis. Après la réjouïssance, toutes les femmes se mirent à preparer des vivres, les unes à piler du blé d'inde, les autres à faire cuire de la farine, ce qu'ils appellent *grouller*, & les autres du pain pour le porter aux guerriers, & elles partirent toutes le 19 pour aller audevant; & nous trouvâmes aussi à propos politiquement, d'en envoyer à nos gens; le Provençal en fut chargé, & partit avec les femmes.

Le soir du même jour l'armée victorieuse arriva, & nous apprîmes que les ennemis qu'ils appellent *Cannohatinno*, les attendoient

Relation
du Combat
des *Ce..is*.

May
1687.

de pié ferme, mais qu'ayant entendu le bruit, & vû les effets des armes à feu de nos gens, ils avoient tous pris la fuite; si bien que les *Cemis* en avoient pris ou tué quarante-huit, tant hommes, que femmes; de ces dernières, ils en avoient tué plusieurs, qui s'estoient sauvez au haut des arbres, n'ayant pas eu le temps de se sauver ailleurs. Ainsi il estoit demeuré bien plus de femmes que d'hommes.

Femme prise en guerre, & renvoyée après qu'on luy eut écorché la tête.

Ils amenerent deux de ces femmes en vie, dont l'une eût la tête écorchée pour en avoir la chevelure, & la peau; ils donnerent à cette misérable un coup de poudre, & une balle, & la renvoyèrent en luy disant de porter ce present à sa *Nation*, & les assurer qu'ils seroient traitez de même une autre fois. C'est à dire tuez avec des armes à feu.

L'autre femme fut réservée, pour estre sacrifiée à la vengeance

& à la fureur des femmes , & des filies , qui s'estant armées de gros bâtons pointus , & affilez par le bout , menerent cette miserable dans un lieu écarté , ou chacune de ces furies commença à luy donner son coup , tantôt de la pointe de leur bâton , tantôt en le déchargeant de toute leur force sur elle ; l'autre luy arrachoit les cheveux , l'autre luy coupoit un doigt , & chacune de ces femmes irritées , s'étudioit à luy faire souffrir quelque mal nouveau , pour venger la mort de leurs maris & de leurs parens qui avoient esté tuez aux guerres precedentes ; de forte que cette malheureuse n'en pouvant plus , attendoit le coup de la mort comme une grace.

Enfin il y en eut uné qui luy déchargea un coup d'un gros bâton sur la tête , & une autre luy enfonça plusieurs coups de broche dans le corps , dont elle

May
1687.
Bouché-
rie horrible
d'une fem-
me prise en
guerre.

May
1687.

tomba morte sur la place. Elles découperent ensuite cette malheureuse victime par morceaux, dont elles firent mâger à quelques esclaves de sa *Nation* qu'ils avoient chez eux depuis longt-temps.

Ce fut ainsi, que nos guerriers revinrent triomphans de cette expedition. Des prisonniers qu'ils prirent, ils ne firent grace à personne, qu'à deux petits garçons, & rapportèrent toutes les chevelures pour servir de trophées, & de marques glorieuses de leur victoire.

Ceremonie, & réjouissance des *Cenis*, après leur victoire.

Le lendemain les Sauvages firent une assemblée dans la Cabane du Chef, où toutes les chevelures furent apportées en Ceremonie. Ils firent ensuite de grandes réjouissances dans la même Cabane, d'où ils furent dans les Cabanes des autres Chefs, faire la même chose. Cette réjouissance dura trois jours, où nos François Compagnons ou plustost cause de

leur victoire, furent appellez, & regalez à leur maniere. Le Lecteur ne sera pas fâché que je décrive ici les particularitez de cette Ceremonie, qui après avoir esté faite dans les Cabanes des Chefs, fut retirée dans la nôtre.

Avant toutes choses, la Cabane fut nettoyée & appropriée, & sur le plancher on étendit quantité de nattes; sur lesquelles les anciens, & les plus considerables s'assayerent; après quoy, l'un d'eux qui est comme l'Orateur ou Maître des Ceremonies, se leva, & fit un discours où nous n'entendions rien. Ce discours fini, & peu de temps après, arriverent les guerriers, qui avoient tué dans la bataille, marchant en leur rang, ayant chacun un arc & deux flèches en main, & chacun d'eux précédé par sa femme qui portoit la chevelure de l'ennemy, deux petits garçons, à qui, comme je l'ay dit, ils avoient donné la vie,

May
1687.

May
1687.

dont l'un qui estoit blessé, estoit monté sur un cheval, fermoient le cortege; à la teste duquel estoit une femme qui portoit un grand roseau à sa main.

A mesure qu'ils arrivoient devant l'Orateur, le Guerrier prenoit la chevelure que sa femme avoit à la main, & la luy presentoit, l'Orateur la recevoit des deux mains, & après l'avoir présentée aux quatre parties du monde, il la posoit en terre, & puis en recevoit une autre avec la même Ceremonie jusques à la fin.

La Ceremonie finie, on servit la *Sagamité*, que les femmes avoient préparée, & avant qu'y toucher, le Maître des Ceremonies en prit dans un vaisseau qu'il porta, comme en offrande aux chevelures; il alluma ensuite une pipe de tabac, & alla souffler de la fumée à ces chevelures. Cela fait, tous se mirent à manger, on servit des *morceaux de la femme sacrifiée aux*

deux petits garçons de sa Nation; on servit aussi des langues boucannées de leurs ennemis, & le tout se termina par des danses à leur maniere, & par des chansons; & ils furent ensuite dans d'autres Cabanes repeter les mêmes Ceremonies.

Il fallut laisser passer ces réjouissances avant que de parler de nôtre dessein, dont je concevois de bonnes esperances. Les nommez Teissier & Larchevêque, complices de la mort de Monsieur de la Sale, nous avoient promis de venir avec nous, au cas que Monsieur Cavelier voulût leur pardonner, dont il leur avoit donné sa parole, & nous fûmes en cette attente jusques au 25, que nos François qui avoient esté à la guerre se rendirent en nôtre Cabane, & nous parlâmes d'affaire.

Hiens, & d'autres de sa cabale, improuvant nôtre dessein, nous firent connoître des difficultez

May
1687.

qu'ils estimoient insurmontables; & dans lesquelles nous ne pouvions manquer de perir, ou de revenir sur nos pas. Hiens nous dit, que pour luy, il ne vouloit pas hazarder sa vie pour retourner en France se faire couper la tête. Et voyant que nous ne répondions rien, & que nous persistions dans nôtre resolution: il faut donc, dit-il, partager les effets qui restent.

Pour cet effet, il mit à part pour le Pere Anastase, pour Messieurs Cavelier Oncle & Neveu, & pour moy, trente haches, quatre ou cinq douzaines de coûteaux, environ trente livres de poudre, & autant de balles. Il donna aux autres deux haches, deux coûteaux, deux ou trois livres de poudre, & autant de balles, & garda tout le reste; à l'égard des chevaux, il retint les meilleurs, & nous laissa les trois moindres; Monsieur Cavelier luy demanda un peu de rassade qu'il accorda,

& se faisit de tous les habits, hardes & autres effets de feu Monsieur de la Sale, & pour le moins de mille livres d'argent, qui appartenoient a feu Monsieur le Gros, qui mourut à l'habitation de Saint Louïs; & nous eûmes le dépit si sensible avant nôtre départ, de voir promener ce scelerat, vêtu d'un habit d'écarlate galonné d'or, qui avoit appartenu à Monsieur de la Sale, dont, comme je viens de le dire, il s'estoit emparé.

Hiens & ses adherans se retirerent après cela en leur Cabane, & nous, nous prîmes la résolution de ne pas differer nôtre départ. Pour cet effet nous apprêtâmes nos chevaux, ce qui surprit beaucoup les Sauvages, & particulièrement le Chef, qui fit & dit tout ce qui luy estoit possible pour nous empêcher de partir, en nous promettant des femmes, des vi- vres en abondance, en nous re-

May 13
1687.

Monsieur
Cavelier, &
sa Compa-
gnie se sepa-
rent & par-
tent.

May
1687.

presentans les dangers inévitables, tant de la part des ennemis, dont ils estoient environnez, que des chemins mauvais & difficiles, des Bois & Rivieres à passer. Mais enfin nous demeurâmes fermes, & nous luy demandâmes seulement une grace, sur laquelle il y eut bien des difficultez, qui estoit de nous donner des guides pour aller à *Cappa*, mais enfin, après bien de la peine, & des promesses de les bien recompenser, on nous en accorda un qui fut suivi de deux autres.

Toutes choses étant ainsi disposées pour nôtre départ, nous prîmes congé de nos hôtes; nous passâmes par la Cabane de Hiens, que nous embrassâmes, & ses camarades aussi. Nous luy demandâmes encore un cheval qu'il nous accorda. Il demanda à Monsieur Cavelier une attestation en latin, comme il n'avoit point trempé dans le meurtre de Monsieur

de la Sale, qu'il luy donna, parce qu'il ne pouvoit la luy refuser; & nous nous mêmes en chemin, sans les nommez Larchevêque, & Meunier, qui nous manquerent de parole, & qui resterent chez ces barbares, enchantez du libertinage où ils estoient plongez. Ainsi nous ne nous trouvâmes que le nombre de sept personnes, sçavoir, le Pere Anastase, Messieurs Cavelier Oncle & Neveu, le Sieur de Marle, le nommé Teiffier, un jeune homme Parisien nommé Barthelemy, & moy, avec six chevaux, & les trois Sauvages, qui nous devoient conduire; ce qui estoit bien peu pour une si grande entreprise. Mais nous nous mêmes, & nous nous abandonnâmes à la garde du Seigneur, avec confiance en sa misericorde, qui ne nous délaissa pas.

La premiere journée nous fûmes camper sur le bord de la Riviere, que nous avons depuis

May
1687.

Hiens,
Larchevê.
que, Meu-
nier, Ruter,
& autres
restent par-
mi les Sau-
vages.

Noms de
ceux qui re-
vinrent en
Canada.

May
1687.

peu laissée, & y passâmes la nuit ; le lendemain nous coupâmes des arbres pour faire une espece de Pont ou Planche pour la passer, en donnant nos hardes de main en main, & passer nos chevaux à la nage ; manœuvre que nous fîmes souvent, & autant de fois que de là en avant il nous fallut passer des Rivieres sur nôtre route, que nous continuâmes jusques au 29, en trouvant toujours quelque Cabane, & après un hameau où nous entrâmes, & dont les habitans sauvages nous dirent, qu'ils s'appelloient *Nahoudikhe*, & qu'ils estoient alliez des *Cenis*.

*Nahoudi-
que Nation.*

*Assony, Na-
tion.*

Nous traitâmes quelques vivres avec eux, & le Chef s'offrit de venir avec nous jusques aux *Assony*, qui n'estoient éloignez, que d'environ trois lieuës, où il nous conduisit en effet : mais la pluye nous ayant surpris en arrivant, & les *Assony* n'ayant pas esté avertis, nous n'en fûmes pas trop bien reçûs. On

On nous conduisit néanmoins à la Cabane du Chef; les anciens furent avertis, ils s'y rendirent, & après que nos chevaux furent déchargés, & nos hardes rangées au coin de la Cabane, que le Chef nous avoit marquée, nous leur fîmes entendre que nous avions envie d'aller plus loin, pour chercher des marchandises, & leur en apporter, dont ils furent contents. Ils nous presenterent à manger, & les anciens resterent une partie de la soirée avec nous; ce qui nous donna quelque inquiétude, & nous obligea de nous tenir sur nos gardes; cependant la nuit se passa en repos.

Le lendemain les anciens revinrent nous trouver; ils avoient fait preparer des nattes hors la Cabane, & nous firent signe d'y aller, & nous asseoir dessus, ce que nous fîmes, en laissant deux des nôtres pour garder nôtre bagage. Nous leur repetâmes ce que nous avions

May

1687.

Reçoivent
bien Monsieur
Cavelier, & sa
compagnie.

Juin
1687.

dit le soir auparavant ; on leur fit quelques presens de haches , couteaux , rassade , & bagues ; ils nous marquerent estre chagrins de nôtre départ , & nous firent autant qu'ils purent entendre les obstacles que les autres nous avoient marquez : mais ce fut en vain , & cependant nous restâmes jusques au premier Juin , en traitant toujours , & faisant provision de vivres autant que nous pouvions.

Le deux nous délogeâmes de cette Cabane , qui nous estoit suspecte , & allâmes à un quart de lieuë dans une autre , dont le Chef nous reçut fort bien. Une vieille , qui estoit sa mere ou l'Intendante de sa Cabane , eut grand soin de nous ; nous estions les premiers partagez pour la nourriture , & pour l'entretenir dans cette bonne volonté , nous luy faisons de temps en temps de petits presens , & elle nous épargnoit par ses soins , les vivres dont nous avions provision,

& besoin pour nôtre voyage.

Juin
1687.

Une pluye continuelle nous obligea de rester en ce lieu jusques au 13, pendant nôtre sejour, les Sauvages firent quantité de festins, auxquels nous estions toujourns invitez; & enfin la pluye cessée nous prîmes la resolution de partir, malgré les apprehensions de Monsieur Cavelier Prêtre. Nous les surmontâmes, & prîmes nôtre chemin vers le Nord'est¹, avec deux Sauvages, qui devoient nous conduire une espace de chemin seulement: mais qui nous quitterent bientôt, quelque promesse que nous pussions leur faire; Ils partirent pour retourner chez eux, en nous promettant pourtant de nous revenir trouver: nous campâmes ce soir sur le bord d'un ruisseau.

Le 14, & le 15, nous continuâmes nôtre route en trouvant souvent des ravines, qui nous fatiguoient beaucoup, parce qu'il

Juin
1687.

falloit décharger nos chevaux pour les faire passer, & empêcher d'enfoncer dans les bouës, & les terres grasses, d'où nous ne les aurions pû retirer, & qu'il falloit pour cela porter sur nos épaules tout nôtre ballotage.

Estant arrestez sur le midy pour faire paître nos chevaux, comme nous avions accoûtumé, nous aperçûmes nos deux Sauvages *Afsonis*, qui revenoient. Ce qui nous réjoiit beaucoup, parce qu'ils avoient l'idée mieux que nous, du chemin que nous devions tenir; on les fit manger, & fumer, & nous nous remîmes en chemin.

Le 16, nous vînmes à une Riviere assez grosse, que nous passâmes comme la premiere, & après cela nous trouvâmes des chemins fort mauvais.

Le 17 un de nos gens s'estant trouvé mal, nous fit differer nôtre départ jusques à midy, que nous continuâmes de marcher en

passant des ravines , & des Rivieres jusques au 21 , que l'un de nos Sauvages s'estant trouvé incommodé , nous obligea de rester au bord d'une Riviere que nous avions passée. L'autre Sauvage , voyant son camarade malade , fut à la chasse , & apporta un chevreüil ; car il y en a nombre en cette contrée. Les Sauvages ont l'industrie d'ajuster des testes de ces animaux , dont ils se couvrent & les contrefont , en sorte qu'ils les approchent , & ne manquent gueres leur coup ; ils se servent de la même invention pour les poulets d'inde , & d'autre gibier , & les font venir jusques à eux.

Le 22 nôtre Sauvage se trouvant mieux , nous décampâmes par un país plus commode , & plus beau que celuy que nous quitions ; & comme nous nous instruisions , autant que nous pouvions , de nos Sauvages , sur les peuples des environs , & où nous

Juin
1687.
Cappa Na-
tion.

allions, ils nous nommerent entre autres les *Cappa*. Sur quoy Monsieur Cavelier nous dit, se souvenir, qu'il avoit entendu nommer cette Nation, a feu Monsieur de la Sale son frere, qui disoit l'avoir veüe en allant du Canada vers le *Missicipi*, & cela nous donna une bonne esperance, que nous réüifirions dans nôtre découverte.

Le 23, nous trouvant près d'un Village, que nous cherchions, l'un de nos Sauvages se détacha, pour aller donner avis de nôtre arrivée. Cependant nous passâmes de belles campagnes, & des prairies bordées de futayes, de tres beaux arbres, où les herbes estoient si hautes, qu'elles incomodoient de telle sorte qu'il falloit frayer le chemin pour passer nos chevaux.

Estant a demi-lieuë du Village, nous apperçûmes un Sauvage monté sur une grande cavale grise avec nôtre Sauvage, qui venoit

audevant de nous ; & nous apprîmes que ce Cavalier estoit le Chef du Village , suivi de quelques autres du même lieu. Ce Chef nous témoigna bien de l'amitié à son arrivée ; nous luy marquâmes, que nous ne faisons mal à personne, à moins que l'on ne nous attaquât les premiers : Nous le fîmes fumer ; après quoy , il nous fit signe de le suivre , & nous arrivâmes avec luy au bord d'une Riviere, où ce Chef Sauvage nous fit signe d'attendre , & qu'il alloit avertir les anciens.

Jun
1687.

Peu de temps après ils vinrent une troupe , & nous ayant joint , ils nous firent entendre qu'ils venoient pour nous porter en leur Village ; nos Sauvages nous firent signe que c'estoit la coûtume du païs , & il fallut nous soumettre, & les laisser faire. Bien que nous fussions embarasiez de cette Ceremonie , sept des plus considerables nous présenterent le dos, ou

Accueil
que font à
Monsieur
Cavelier, &
ses Compagnons , les
Sauvages en
les portant
sur leur dos.

Juin
1687.

leurs épaulés ; Monsieur Cavelier, comme le Chef fut le premier, qui prit sa monture, & les autres en firent de même.

Pour moy, qui estoit d'assez belle taille, & de plus, chargé d'habits, d'un fusil, de deux pistolets, du plomb, de la poudre, d'une chaudiere, & d'autres nippes, je chargeois assurément mon porteur autant qu'il luy en falloit ; & parce que j'estois plus grand que luy, & que mes jambes auroient touché à terre, deux autres Sauvages me les soutenoient ; ainsi j'avois trois porteurs. D'autres Sauvages prirent nos chevaux pour les conduire, & nous arrivâmes en ce ridicule équipage au Village. Nos porteurs qui avoient fait un grand quart de lieuë, avoient bon besoin de repos, & nous d'être délivrez de nos montures, pour rire en nôtre particulier ; car il falloit bien se garder de le faire devant eux.

Sitost que nous fûmes arrivez à

la Cabane du Chef, où nous trouvâmes plus de deux cents personnes, venuës pour nous voir, & que nos chevaux furent déchargés; les anciens nous firent entendre, que c'estoit la coûtume de laver les étrangers à leur arrivée; mais que comme nous estions habillez, qu'ils nous laveroient seulement le visage: ce que fit un ancien avec de l'eau claire qu'il avoit dans une espèce de terrine, & il nous lava seulement le front.

Après cette seconde ceremonie, le Chef nous fit signe de nous asseoir sur une espece de petit échafaut élevé d'environ quatre piez de terre, fait avec du bois, & des cannes, où estant, les Chefs des Villages au nombre de quatre, vinrent nous haranguer, les uns après les autres. Nous les écoutâmes avec patience, quoique nous n'entendissions rien à ce qu'ils nous disoient, bien ennuyez de leur longueur, & encore plus de

Jun
1687.¹
Autres ceremonies de cet accueil.

Harangues des Sauvages.

Jun
1687.

l'ardeur du Soleil, qui frapoit à plomb sur nous.

Ces harangues finies, qui n'étoient autre chose, que pour nous assurer que nous estions les bien venus, nous leur fîmes entendre que nous allions en nôtre pais, avec dessein de revenir bientôt, pour leur apporter des marchandises, & tout ce qu'ils auroient besoin.

Nous leur fîmes après les presents accoutumez, de haches, de couteaux, de rassade, éguilles & épingles pour leurs femmes, en leur disant, que quand nous reviendrions, nous leur en donnerions davantage.

Nous leur fîmes encore entendre, que s'ils vouloient nous donner quelque blé ou farines, que nous leur donnerions autre chose en échange, ce qu'ils nous accorderent. Il nous firent ensuite donner à manger de la *Sagamité*, du pain, des fèves, des citrouilles^o & autres choses, dont nous avions bon besoin, n'ayant presque tous

Les Citrouilles sont sans comparaison, meilleurs en ce pais là qu'icy.

rien mangé de la journée, les uns par nécessité, les autres par dévotion, comme Monsieur Cavelier, qui avoit voulu observer le jeûne de la veille de Saint Jean, dont il portoit le nom.

Le 24, les anciens se rassemblèrent en nôtre Cabane, nous leur fîmes entendre qu'ils nous feroient plaisir, de nous donner des guides, pour nous conduire au Village des *Cappa*, qui estoit sur nôtre route. Mais au lieu de nous l'accorder, ils nous prièrent avec beaucoup d'instance, de rester avec eux, pour aller à la guerre contre leurs ennemis, ayant entendu dire merveille de nos fusils, ce que nous leur promîmes de faire à nôtre retour, qui seroit en bref, & ils en parurent contents.

Ainsi nôtre esperance s'augmentoit, mais la joye que nous en concevions, fut interrompuë par un accident funeste qui nous arri-

Juin
1687.

Mort fu-
este de M.
de Marle,
qui se noya.

va. Monsieur de Marle l'un des plus considerables de nôtre Compagnie, ayant déjeûné, voulut s'aller baigner dans la Riviere que nous avions passée le jour précédent, & comme il ne sçavoit pas nager, il fut trop avant, & se trouva dans un certain enfoncement, dont il ne se put retirer & se noya malheureusement. Le jeune Cavalier, qui avoit entendu, que Monsieur de Marle alloit se baigner, courut après luy; en approchant de la Riviere, il vit qu'il se noyoit, il retourna en courant promptement pour nous le dire; nous allâmes avec vitesse, avec une troupe de Sauvages, qui y furent plutôt que nous; mais trop tard; Quelques uns d'eux plongerent, & le tirerent mort du fond de l'eau.

Nous l'apportâmes à la Cabane en versant bien des larmes, les Sauvages furent Compagnons de nôtre douleur, & nous luy rendi-

mes les derniers devoirs, en faisant les Prières accoutumées; après quoy il fut enterré dans un petit champ derrière la Cabane : & comme durant cette triste cérémonie, nous prions Dieu en lisant dans nos Livres, particulièrement Monsieur Cavelier, & le Pere Anastase, les Sauvages nous regardoient avec admiration, de ce que nous parlions, en regardant nos feüillets, & nous tachâmes de leur faire comprendre, que nous prions Dieu pour le mort, en leur montrant le Ciel.

Nous devons rendre ce témoignage à ces bonnes gens, que leur humanité parut singulière dans ce triste accident, par les marques sensibles qu'ils donnerent par leurs actions, & par tout ce qu'ils purent, de la part qu'ils prenoient à nôtre douleur : ce que nous n'aurions pas rouvé en bien des endroits de nôtre Europe.

Pendant le petit séjour que

Juin
1687.

Humanité
singulière
des Sauvages.

Juin

1687.

Femme

Sauvage ,
qui porte
tous les ma-
tins des é-
pics de blé
sur le tom-
beau de M.
de Marle.

nous fîmes en cet endroit , nous nous apperçûmes d'une ceremo- nie, que faisoit la femme du Chef; c'est qu'elle alloit tous les matins porter dans une petite bannette, ou corbeille , des épics de blé groullé sur la fosse de feu Monsieur de Marle , sans en pouvoir pénétrer la raison. Nous scûmes avant que partir , que les Villages au nombre de quatre Alliez de nos hôtes se nommoient ; *Afony* , *Natsobos* , *Nachitos* & *Cadodaquio*.

Natsobos ,
Nachitos , &
Cadodaquio ,
Nations.

Le 27 , ayant entendu dire aux Sauvages , que nous trouverions des Canots pour passer une Riviere , qui estoit sur nôtre route , le Pere Anastase & moy fûmes pour voir si ce qu'ils nous disoient estoit vray ; nous trouvâmes , que cette Riviere estoit un des bras de celle que nous avions passée , dont le courant estoit beau , & navigable , & nous vîmes en effet quelques Canots , dans l'un desquels les Sauvages nous portèrent

de l'autre côté, où nous fîmes pour voir si le débarquement de nos chevaux seroit facile. Nous trouvâmes un endroit fort bon, dont à nôtre retour, nous fîmes nôtre rapport à Monsieur Cavalier, qui se trouvant fort incommodé par des douleurs survenueës aux piez, nous obligea de séjourner jusques au trente.

Cependant nous eûmes quantité de visites des Sauvages, tant vieux que jeunes, de l'un & l'autre sexe; il vint jusques à des Chefs de la Nation appelée *Janiquo*, pour nous voir, avec lesquels nous eûmes souvent des conversations muettes, & tous les soirs les femmes accompagnées de quelques Guerriers, ayant leur arc, & leurs flèches, venoient dans nôtre Cabane, chanter d'un chant lugubre, accompagné de larmes; Ce qui nous auroit fait de la peine, si nous n'avions pas veu auparavant cette même ceremonie,

Juin
1687.

Janico,
Nation.

Juin
1687.

& appris, que ces femmes viennent ainsi dans la Cabane du Chef, le prier en chantant, & pleurant, de prendre vengeance de ceux qui ont tué leurs maris, ou parens dans les guerres passées, comme je l'ay ci-devant dit. Au reste les mœurs, & les coûtes de cette Nation, estant à peu près semblables aux *Cenis*, je les passe sous silence.

Le 29 au soir nous avertîmes le Chef, que nous partirions le lendemain, nous luy fîmes quelques presens en particulier, & à sa femme de même, parce qu'elle avoit eu soin de nous, & nous nous mîmes en chemin. Le 30, le Chef suivi de plusieurs autres Sauvages, que nous trouvions dans des Cabanes sur nôtre route, nous vinrent conduire jusques à la Riviere, que nous passâmes dans des Canots, & nos chevaux à la nage. Cela fait nous prîmes congé de nos conducteurs, à qui nous don-

nâmes quelque brasses de rassade pour leurs femmes , & le Chef voulut nous conduire jusques au premier Village.

Juin
1687.

Nous trouvâmes sur nôtre route une Cabane , ou nôtre conducteur nous fis arrester ; on nous y donna à manger ; nous poursuivîmes nôtre chemin ensuite, jusques à un Village nommé *Cadodaguo*, nous y fûmes conduits en la Cabane du Chef, qui nous reçut humainement, & qui estoit amy de l'autre qui nous avoit conduit ; il fallut décharger nos chevaux, pour séjourner : nous fîmes entendre à ce Chef, que nous avions besoin de vivres, il en parla aux femmes, qui nous apportèrent quelques farines, que nous payâmes en rassade , & le Chef qui nous avoit conduit , prit congé de nous.

Comme nôtre dessein n'estoit pas de demeurer long-temps en ce lieu là, nous avions demandé

Juin
1687.

au Chef quelqu'un pour nous conduire vers le Village nommé *Cahainikoïa*, qui estoit sur nôtre chemin. Il arriva heureusement qu'il y avoit quelques hommes, & quelques femmes de ce lieu là, & qui estoient venus pour avoir du bois propre à faire des arcs, à cause que les arbres, dont on les fait, sont en quantité dans les environs du lieu où nous étions. On leur fit entendre la chose, ils nous marquerent estre bien aise de nous accompagner. Et dans la conversation, que nous eûmes avec eux, ils nous firent comprendre qu'ils avoient vû des gens faits comme nous, qui avoient des fusils & une maison, & qu'ils avoient connoissance des *Cappa*: ce qui nous donna bien de la joye; Et parce qu'ils ne devoient partir que dans deux jours, nous nous resolûmes de les attendre.

Nous remarquâmes en ceux-ey, & en ceux où nous estions logez,

de la différence du langage des *Cenis*, & quelques ceremonies particulieres, dont l'une est, que quand les femmes ont leur incommodité, elles sortent de la Cabane du mary, & se retirent à part dans des Cabanes destinées pour cela, desquelles personne n'approche, à peine d'estre estimé immonde.

Juillet
1687.
Manieres
particulieres de *Cadodaquio*.

Ces femmes sont encore plus défigurées sur le visage, que celles que nous avons veües; car elles font plusieurs rayes sur le visage, au lieu que les autres n'en ont qu'une. Elles se parent d'un petit flocon d'un poil fin, de couleur rouge, qu'elles s'attachent aux oreilles, comme des pendants: elles ne sont pas mal faites d'ailleurs, & (soit femmes ou filles) elles ne sont pas de ces cruelles, qui font long-temps soupirer leurs amans. Leur approche n'est pas difficile, & la recompense n'est pas éloignée du petit present.

Juillet
1687.

Les hommes ont les cheveux courts, comme un Capucin. Ils les frottent avec une certaine huile ou graisse, en les tortillant en limaçon, & puis ils jettent dessus du duvet de signe teint en rouge, en maniere de poudre, & cela se fait quand ils veulent se mettre sur leur propre, & paroître aux assemblées; ils aiment beaucoup leurs enfans, & le châtiment qu'ils leur donnent, c'est seulement de leur jeter de l'eau, sans les injurier ni les battre.

Les Sauvages qui estoient de *Cahainihoïsa*, & qui devoient nous y conduire, ne se trouvant pas prests de partir le mercredy 2^e Juillet, comme ils avoient promis; il se presenta un jeune Sauvage, qui nous dit, qu'il nous y meneroit bien, & nous partîmes avec luy, en faisant toujours route au Nord'est; Nous côtoyâmes presque toujours la même Riviere que nous avions passée, que nous

trouvâmes fort belle, & navigable, & bordée de tres beaux bois de differentes especes.

Nous n'avions fait qu'environ une lieuë, quand nôtre conducteur Sauvage nous fit entendre qu'il avoit oublié un morceau de peau dure passée pour se faire des souliers, qu'il alloit querir, qu'il reviendrait nous trouver, & il nous montra de la main, la route qu'il falloit tenir à peu près, en nous disant que nous trouverions bientôt une Riviere.

Le changement subit de ce Sauvage, nous surprit & nous embarassa; mais enfin nous poursuivîmes nôtre chemin, & nous trouvâmes bientôt la Riviere, dont il nous avoit parlé, qui estoit fort belle, & profonde: Nous la passâmes le lendemain avec une espee de Cajeu, que nous fîmes avec bien du travail & de la peine, & nos chevaux à la nage. Quelque temps après avoir passé, nous vî-

Juillet
1687.

mesvenir les Sauvages, qui avoient promis de nous accompagner, qui furent bien aises de trouver nôtre Cajou, pour passer comme ils firent la même Riviere, & nous continuâmes nôtre route ensemble.

Les 4, 5, & 6, nous en fîmes de même, & traversâmes un fort beau país, mais coupé de quantité de ruisseaux, de ravines, & de Rivieres; Nous trouvâmes beaucoup de chevreuils, de poulets d'inde, & autre gibier, dont nos Sauvages firent bonne chasse,

Le 6, estant arrestez sur le bord d'une Riviere, pour manger, nous entendîmes le son de quelques grelots ou sonnettes. Ce qui nous ayant fait regarder autour de nous: nous apperçûmes un Sauvage, ayant une lamme d'épée nuë à la main, ornée de plumages de différentes couleurs, & deux gros grelots, qui faisoient le bruit que nous avions entendu.

Il nous fit signe de l'approcher, & nous fit entendre qu'il estoit deputed par les anciens du Village où nous allions, pour venir audevant de nous; Il nous fit bien des caresses. Je remarquay que cette lamme estoit Espagnole, & qu'il se faisoit un plaisir de faire sonner ces grelots.

Jullet
1687.

Ayant fait une demie lieuë, ou environ avec luy, nous vîmes une douzaine d'autres Sauvages, qui venoient aussi audevant de nous, qui nous firent bien des caresses, & nous conduisirent au Village, en la Cabane du Chef, où nous trouvâmes des peaux d'ours passées étendues, sur lesquelles on nous fit asseoir: on nous y servit à manger, & les anciens, qui nous y attendoient, furent servis ensuite, & les femmes vinrent en foule nous voir.

Arrivée de
Monsieur
Cavelier, &
de sa troupe
chez les Ca-
hayisaho.

Le 7, les anciens vinrent nous rendre visite, & nous apportèrent deux peaux de bœuf, quatre

Juillet
1687.

peaux de loutre, une peau blanche de chevreuil, le tout fort bien passé, & quatre arcs; Et cela en reconnoissance du present que nous leur avions auparavant fait. Le Chef & un autre revinrent quelque temps après, & nous apporterent deux pains, les plus beaux, & les meilleurs que nous eussions encore vû; Ils sembloient estre cuits dans un four, & néanmoins, nous n'avons point remarqué chez aucuns d'eux, qu'ils eussent des fours. Ce Chef resta quelques heures avec nous, il marquoit avoir beaucoup d'esprit, & de prudence, & entendoit facilement nos signes, qui estoient nôtre langage ordinaire. Il se retira après avoir donné ordre à un petit garçon, de nous apporter tout ce que nous aurions besoin.

Ceremo-
nie du Ca-
lumet.

Sur le soir, nous eûmes une ceremonie, que nous n'avions pas encore veüe. Une troupe d'An-
ciens

ciens suivis de quelques jeunes & de quelques femmes, vinrent en corps, & en chantant à pleine gorge près de nôtre Cabane. Celui qui marchoit le premier portoit un Calumet* garny de differens plumages : ayant chanté quelque temps devant nôtre Cabane, ils entrerent en continuant leurs chansons ; pendant environ un quart d'heure ; après cela ils prirent Monsieur Cavelier Prêtre, comme nôtre Chef, le menerent hors la Cabane en Ceremonie, en le soutenant sous les bras. Quand ils furent dans une place, qu'ils avoient preparée, l'un d'eux luy mit une grosse poignée d'herbe sous les piez ; deux autres porterent de l'eau claire dans un plat de terre, dont ils luy laverent le visage, après quoy on le fit asseoir sur une peau preparée pour cet effet.

Lorsque Monsieur Cavelier fut assis, les anciens prirent leurs pla-

Juillet
1687.

* C'est une
Pice à Ta-
bac, qui a la
queue fort
ongue.

Juillet
1687.

290 *Journal Historique*
ces assis autour de luy, & le Maître
des Ceremonies, planta deux pe-
tites fourchettes de bois, sur les-
quelles ayant mis un travers, le
tout teint en rouge, il étendit sur
tout cela une peau de bœuf passée,
& puis encore une de chevreuil
passée en blanc, & mit ensuite le
Calumet dessus.

Le chant recommença ensuite;
les femmes se mêlerent dans cette
musique, & le concert fut embel-
ly, par des callebasses vuides, dans
lesquelles il y avoit du gros gra-
vier pour faire du bruit, que les
Sauvages battoient de mesure
pour s'accorder à la cadence du
cœur; & ce qui estoit de plus plai-
sant: C'est qu'un d'eux se plaça
derriere Monsieur Cavelier pour
le soutenir, pendant qu'il le fai-
soit branler en dandinant d'un
côté à l'autre, par des mouvemens
mesurez à la même cadence.

Ce concert n'estoit pas encore
fini, quand le Maître des Cere-

monies amena deux filles , l'une portant une espece de collier , & l'autre la peau d'un loutre , qu'elles placerent sur les fourchettes aux côtez du Calumet. Après cela, il les fit asseoir aux côtez de Monsieur Cavelier , d'une maniere qu'elles se regardoient l'une & l'autre, leurs jambes étenduës, & entrelacées, sur lesquelles le même Maître du Ceremonial, ajusta celles de Monsieur Cavelier, de telle maniere, que ses jambes estoient dessus, & croisoient celles des deux filles.

Pendant qu'on estoit occupé à cette action, un ancien attacha une plume teinte au derriere de la teste de Monsieur Cavelier, en la liant avec ses cheveux. Le chant cependant continuoit toujours, en sorte que Monsieur Cavelier ennuyé de la longueur, & de plus honteux de se voir en cette posture ajusté entre deux filles, sans sçavoir à quel dessein;

Juillet
1687.

nous fit signe d'avertir le Chef; auquel ayant fait entendre qu'il se trouvoit mal, aussitost deux le prirent sous les bras, le ramenerent en la Cabane, & luy firent signe de reposer : c'estoit sur les neuf heures du soir, & les Sauvages passerent toute la nuit à chanter, de forte qu'il y en avoit qui n'en pouvoient plus.

Le jour venu ils vinrent retrouver Monsieur Cavelier, le ramenerent hors la Cabane avec la même ceremonie, & le firent assiseoir en chantant toujours. Ensuite le Chef des Ceremonies prit le Calumet, qu'il remplit de tabac, l'alluma, & le presenta à Monsieur Cavelier : mais en se reculant, & avançant sans le luy donner, jusques à six fois; le luy ayant enfin mis entre les mains, Monsieur Cavelier fit semblant de fumer, & le leur rendit. Ils nous firent tous fumer ensuite, & puis fumerent tous aussi à leur tour,

la musique continuant toujours.

Juillet
1687.

Sur les neuf heures du matin, le Soleil devenant fort chaud, & Monsieur Cavelier ayant la teste nuë, témoigna en estre incommodé. Ils cesserent enfin leur chant, le reconduisirent en la Cabane, prirent le Calumet, le mirent dans un étuy de chevreuil, avec les deux fourchettes, & le travers de bois rouge; & l'un des anciens l'offrit à Monsieur Cavelier, en l'assurant qu'il pouvoit aller par toutes les Nations qui leur estoient alliées, avec cette marque de paix, & que nous serions bien reçûs par tout; & ce fut où nous vîmes pour la premiere fois le Calumet de paix, n'en ayant eu aucune connoissance, comme l'ont écrit quelques uns. Cette Nation se nomme *Ca-haynohoia*.

Comme ces sortes de Ceremonies ne se font par les Sauvages, que dans l'esperance d'avoir quel-

Juillet
1687.

que present ; & que d'ailleurs nous avions observé , que quelquesuns d'eux s'estoient retirez, ne paroissant pas trop contens, peut-estre à cause de ce qu'on avoit interrompuleur ceremonie, nous trouvâmes à propos de leur donner encore quelque chose ; & je fus chargé de leur porter une hache, quatre coûteaux, & quelques brasses de rassade , ce qui les contenta.

Nous leur fîmes voir ensuite les experiences de nos armes, dont le bruit, & le feu les épouventoit. Ils nous sollicitèrent fort de rester avec eux en nous offrant des femmes, & tout ce que nous aurions besoin. Pour nous en défaire nous leur promîmes de revenir, & que nous allions querir des marchandises, des armes & des outils, dont nous manquions pour après rester avec eux.

Le 9 & 10 se passerent en visites. Et nous apprîmes de l'un

d'eux que nous n'estions pas fort éloignez d'une grande Riviere qu'il me dépeignit sur le sable avec un bâton, à laquelle il donnoit deux branches; & en même temps il prononça le mot de *Cappa*, qui comme jel'ay dit, est une nation voisine du fleuve *Missisipi*: Nous ne doutâmes plus que nous estions enfin proches de ce que nous cherchions depuis si long-temps. Nous priâmes les anciens de nous donner des hommes pour nous conduire, & que nous les recompenserions bien; ce qu'ils accorderent; & nous partîmes le onze, au grand regret de ces bonnes gens qui nous avoient traitez si humainement.

Nous fîmes plusieurs routes, dont nous aurions eu peine de nous tirer, si nous n'avions pas eu des guides, & nous marchâmes, jusques au 12, qu'un de nos conducteurs fit le malade, en marquant qu'il vouloit s'en retour-

Juillet
1687.

ner ; mais ayant veu que nous paroissions ne pas nous en foucier , ce que nous faisons exprés , il tint conseil avec son camarade , & nous vint dire qu'il estoit guery ; on le fit fumer & manger , & nous continuâmes nôtre chemin le 13 , que nous trouvâmes fort mauvais & difficile.

Le 14, nos Sauvages ayant veu des pistes de bœufs témoignèrent vouloir en aller tuer pour manger de la viande , ce qui nous fit arrester pendant deux ou trois heures. Nous preparâmes de la *Sagamité* , en attendant pour nos chasseurs , qui revinrent chargez de viande , dont nous fîmes cuire partie que nous mangeâmes avec grand appetit , Nous continuâmes après nôtre chemin jusques au 18 , & tuâmes sur nôtre route trois bœufs & deux vaches , ce qui nous obligea d'arrester pour profiter de nos viandes , & les faire boucaner.

La nuit du 19 au 20, un de nos chevaux s'estant détaché, fut enlevé par les Sauvages, ou perdu dans les bois. Cela ne nous empêcha pas de partir, quoique chagrins de cette perte, & nous continuâmes jusques au 24, que nous rencontrâmes une troupe de Sauvages avec des haches, qui alloient querir des écorces pour couvrir leurs Cabanes. Ils furent surpris de nous voir : mais leur ayant fait signe d'approcher, ils vinrent, nous caresserent, & nous firent present de quelques melons d'eau qu'ils avoient. Ils remirent la partie d'aller chercher de l'écorce à une autre fois, & se mirent en route avec nous ; & comme l'un de nos guides s'estoit détaché le matin pour aller donner avis de nôtre arrivée au prochain Village, nous trouvâmes d'autres troupes de Sauvages, qui venoient nous devancer, & qui nous firent bien des caresses.

Juillet
1687.

Nous nous arrestâmes dans une de leurs Cabanes qu'ils appellent *desert*, en ce qu'elles sont au milieu de leurs champs & de leurs Jardins; nous y trouvâmes plusieurs femmes qui avoient apporté du pain, des citrouilles, des fèves, des melons d'eau, qui est un fruit propre à désalterer, sa chair n'estant à proprement dire que de l'eau.

Arrivée de
Monsieur
Cavelier
chez les *Ac-*
sautes.

Nous nous remîmes ensuite en chemin pour nous rendre au Village, & nous trouvâmes sur la route des boistres agreables, où il y avoit quantité de cedres fort beaux, & joignîmes une Riviere, qui estoit entre nous & le Village, d'où regardant à son bord opposé, nous découvriâmes enfin une grande Croix, & un peu plus loin une maison bastie à la maniere de France.

Croix
plantée au
bord d'une
Riviere.

On peut s'imaginer qu'elle joye interieure nous inspira ce signe de nôtre salut. Nous nous mîmes

à genoux en levant les mains & les yeux au Ciel, pour remercier la bonté Divine, de nous avoir si heureusement conduits : car nous ne doutions pas que ce ne fussent des François que nous trouverions de l'autre côté, & qu'ils estoient Catholiques, puisqu'ils avoient des Croix.

Juillet
1687.

En effet nous estant un peu arrestez sur le bord de cette Riviere, nous vîmes plusieurs petits Canots qui venoient à nous, & deux hommes habillez, qui sortoient de la maison que nous avions apperçüe, qui au moment qu'ils nous virent, tirerent chacun un coup de fusil pour nous saluer. Un Sauvage Chef du Village, qui estoit avec eux, en avoit fait de même, & avoit même commencé ; Nous ne manquâmes pas de rendre ce salut par la décharge de toutes nos armes.

Habitations
Françoises.

Après avoir passé la Riviere, & que nous nous fûmes tous joints,

Juillet
1687.

nous nous reconnûmes pour François les uns les autres. Ceux-cy estoient les Sieurs Couturé Charpentier, & de Launay tous deux de Rouën, que Monsieur de Tonty Commandant au fort de Saint Louïs chez les *Istinois*, avoit laissez dans ce poste, lorsqu'il descendit le *Missicipi*, pour chercher des nouvelles de Monsieur de la Sale; & la Nation où nous estions arrivez, se nommoit les *Accancea*.

Monsieur
Tonty Cõ-
mandant du
fort Louïs.

Il seroit difficile d'exprimer la joye des uns & des autres. La nôtre estoit indicible, en ce que nous avions enfin trouvé, ce que nous avions tant désiré, & que l'esperance de retourner en nôtre chere patrie, estoit en quelque façon assurée par cette heureuse découverte. Les autres estoient contens de voir des personnes, qui devoient leur apporter des nouvelles du Chef, de qui ils attendoient la fin, & la consommation de ce qu'il leur avoit promis. Mais la

Monsieur
Cavelier, &
sa troupe
arrivent à
l'habitation
Françoise
chez les
Accancea.

mort funeste que nous leur apprîmes de Monsieur de la Sale, les attrista jusques aux larmes, & l'histoire tragique de ses travaux, & de ses malheurs, les rendit comme inconsolables.

Nous fûmes conduits à la maison, où tout nôtre bagage fut porté fidèlement par les Sauvages; La foule de ces peuples, tant hommes que femmes, fut grande, & après qu'elle fut passée, nous en vinsmes aux circonstances de nos histoires; La nôtre fut exposée par Monsieur Cavelier, auquel on rendit les honneurs du Chef, dont il estoit le frere.

Nous apprîmes d'eux, qu'ils avoient esté envoyez six, par Monsieur Tonty, au retour du voyage qu'il avoit fait au bas du fleuve *Colbert* ou *Missicipi*, suivant les ordres que luy en avoit envoyé feu Monsieur de la Sale à son départ de France, & que ledit Sieur Tonty, leur avoit donné celui de

Juillet
1687.

bâtir ladite maison; Que n'ayant point eu de nouvelles depuis dudit Sieur de la Sale, quatre d'entr'eux estoient retournez au fort des *Illinois*, retrouver Monsieur Tonty.

Illinois, Na-
tion.

Enfin il fut arresté entre nous d'aller au plûtost vers les *Illinois*, & de cacher aux Sauvages la mort de Monsieur de la Sale, pour les retenir toujourns en crainte, & dans le respect, pendant que nous irions par les premiers Vaisseaux, qui partiroient du Canada en France, pour instruire la Cour de ce qui s'estoit passé, & en obtenir du secours. Cependant le Chef des Sauvages nous vint inviter à manger: nous trouvâmes des nattes étenduës pour nous asseoir, & tout le Village assemblé pour nous voir.

Nous leur fîmes entendre, que nous venions d'avec Monsieur de la Sale, lequel avoit un établissement dans le Golphe de Mexique;

que nous avons passé quantité de Nations, que nous leurs nommâmes, & que nous allions au Canada pour avoir des marchandises; que nous reviendrions par le bas de la Riviere; que nous amenerions du monde, pour les défendre de leurs ennemis, & ensuite nous établir avec eux: que les Nations par où nous avons passé, nous avoient donné des hommes pour nous conduire, & que nous leur demandions la même grace avec quelques Canots, & des vivres, & que nous remercierions nos guides, & payerions ce qu'ils nous fourniroient.

La commodité d'un interprete que nous avons, nous donna lieu de nous faire entendre facilement; & le Chef répondit à nos propositions, qu'il alloit envoyer des hommes aux autres Villages, pour leur faire sçavoir nos pretentions, & pour déliberer avec eux, de ce qu'ils auroient à faire

Juillet
1687.

sur ce sujet. Qu'au reste il estoient fort surpris de ce que nous avions tant passé de Nations, sans avoir esté arrestez ou tuez, veu le petit nombre que nous estions.

Le discours fini, ce Chef nous fit servir à manger, de la viande boucannée, du pain de blé d'inde de plusieurs façons, & des melons d'eau : il nous fit fumer ensuite; après quoy nous retournâmes à la maison, où délivrez de tous ces embarras, nous nous instruisimes à loisir les uns & les autres de nos affaires, & nous apprîmes que ces peuples aspiroient grandement au retour de Monsieur de la Sale; ce qui nous confirma dans la nécessité de cacher sa mort. Nous considérâmes la situation de ce poste, & fûmes informez de la nature du pais, & des mœurs de ces peuples, sur lesquels je feray les remarques suivantes.

Cette maison est bastie de piéces de bois de cedre, les unes sur

les autres, & arrondie aux encoignures, sa couverture est d'écorce; sa situation est sur une petite hauteur, à demy portée du Village, & dans un país abondant en toutes choses. Les campagnes qui sont d'un côté, sont garnies de bœufs, de chevreuils, cerfs, biches, coqs d'indes, outardes, cygnes, canards, cercelles & autre gibier.

Les arbres produisent des fruits en quantité, & sont assez bons, comme pesches, prunes, mures, raisins & noix: ils ont du fruit qu'ils appellent *piaguimina*, approchant de nos neffles, mais plus délicat, & bien meilleur; ceux qui sont près des Rivieres, comme est cette maison, ne manquent point de poissons de toutes sortes, & ils ont le blé d'inde, dont ils font de tres bon pain: il y a au reste de tres belles campagnes mélangées de bois de plusieurs especes, comme je l'ay déjà dit.

Juillet

1687.

Description de l'habitation Française, chez les *Accansea*, du país qui l'environne.

Juillet
1687
Mœurs &
manieres
des *Accan-*
sea.

La nation des *Accancea*, est composée de quatre Villages. Le premier nommez *Otsotchoüé*, duquel nous estions proche, le deuxième *Toriman*, tous deux situez sur la Riviere, le troisieme *Tonginga*, & le quatrieme *Cappa*, sur le bord du *Missicipi*. Ces Villages sont bâtis d'une autre maniere, que ceux que nous avions veus jusques alors, en ce que les Cabanes qui sont quant aux matereaux semblables, & en dôme par dessus, sont longues & couvertes d'écorce d'arbre, & si grandes qu'il y peut tenir dans plusieurs jusques à deux cens personnes, en plusieurs familles.

Ils ne sont pas si propres que les *Cenis* ni les *Assonis*, dans leurs demeures, en ce qu'il y en a une partie qui couchent à terre, n'ayant sous eux que quelques nattes ou quelque peau passée. Quelques uns cependant sont plus proprement ; mais generalement, non.

Pour tout meuble ils ont quelques poteries de terre , & des plats de bois en ovale , qui sont fort propres , & dont ils trafiquent.

Juillet
1687.

Ce peuple est fort bien fait & agile ; les femmes sont belles , ou du moins mieux faites que celles des derniers Villages où nous avions passé : Ils font des Canots tout d'une pièce , qui sont bien travaillés : ils sont au reste très fidèles, bonnes gens , & guerriers comme les autres.

Le 25 , les Anciens assembles , vinrent nous voir , & proposerent au Sieur Coûture , qu'ils avoient dessein de chanter & danser le Calumet : parceque les autres l'avoient chanté les uns à feu Monsieur de la Sale , & les autres à Monsieur Tonty ; qu'ainsi il estoit raisonnable qu'ils fissent la même chose pour avoir un fusil aussi bien que les autres ; Monsieur Cavelier en fut averti , & il fallut y

Les Accanées donnent la Cerimonie du Calumet à Monsieur Cavelier.

Juillet
1687.

consentir pour contenter ces Sauvages dont nous avons besoin.

La Ceremonie commença par Monsieur Cavelier, qui fut mené sous les bras, & assis sur une peau hors la Cabane: les fourchettes, les peaux mises par dessus pour honorer le Calumet, le chant fût poussé à outrance, tant par les hommes que par les femmes, & toutes les autres ceremonies furent observées, ainsi que je les ay ci-devant rapportées. De sorte que Monsieur Cavelier en estant ennuyé, il fit dire au Chef qu'il estoit incommodé, & le pria que l'on mit son neveu à sa place: ce qui fut fait, & ils passerent la nuit à chanter: le matin venu, ils firent encore quelques ceremonies inutiles à raconter.

La feste finie par la fumée que chacun fit au Calumet, les Sauvages le prirent avec des peaux de bœufs, de loutres, & de chevreuil passées, avec un collier de

coquillage qu'il porterent à la maison , & nous leur donnâmes un fusil , deux haches, six couteaux , cent coups de poudre, autant de balles , & quelques brasses de rassade pour les femmes. Et comme le Chef avoit averti les autres Villages de nôtre arrivée ; leurs députez vinrent nous voir ; on les regala dans la maison , on leur proposa nôtre dessein comme nous avions fait au Chef ; ils révérent quelque temps ; tinrent après une espee de conseil entr'eux , qui dura peu sans parler , & convièrent après de nous donner ce que nous demandions , qui estoit un Canot , & un homme par chaque Village pour nous conduire , moyennant la recompense promise , & ils allerent ensuite dans la Cabane du Chef du Village.

Le 27 , le Chef & les Anciens se rassemblerent pour déliberer de nouveau sur ce que nous leur

Juillet
1687.

demandions ; la longueur du chemin les faisoit craindre pour ceux qui devoient nous conduire. Mais enfin les ayant rassurez par nos raisons , & eux ayant révé encore quelque temps, ils accorderēt nos demandes, nous leur fimes encore quelque present , & promesse de bien recompenser nos guides , & nous nous disposâmes à partir. Le petit Barthelemy Parisien, nous ayant témoigné qu'il seroit bien aise de rester en cette habitation, parce qu'il n'estoit pas des plus robustes , nous le mîmes entre les mains du S^r Couture. Nous recommandâmes à ceux que nous laissons en ce lieu, le secret de la mort de M. de la Sale ; nous leur promîmes de leur envoyer du secours, & leur laissâmes nos chevaux qui leur estoient d'une grande utilité pour aller à la chasse, nous leur donnâmes encore 15 à 16 livres de poudre , huit cents balles , trois cents pierres à fusil, vingt-six couteaux , dix haches . deux ou trois

livres de rassade ; Monsieur Cavalier leur laissa partie de son linge, dans l'esperance de se trouver bientôt dans un lieu où il pourroit en avoir d'autre, & chacun d'eux s'estant reconcilié avec le Seigneur par le Sacrement de la Penitence, nous prîmes congé de tous, à l'exception du Sieur Couture, qui vint nous conduire.

Nous nous embarquâmes dans un Canot d'un des Chefs où nous estions bien vingt personnes, tant hommes que femmes, & nous arrivâmes sans peine à un Village, appelé *Toriman*, parceque nous descendions la Riviere. Nous fûmes bien reçus en la Cabane du Chef, & traitez comme chez les autres. Nous proposâmes à ceux-cy, ou plûtoſt nous leur demandâmes la confirmation de ce qui nous avoit esté accordé par les autres, & ils nous remirent au lendemain : car ils ne font rien sans conseil, & comme nous avons

Juillet
1687.

Toriman
Nation.

Juillet
1687.

emporté de la maison des François un sac de blé d'inde , nous priâmes le Chef de le faire piler par leurs femmes, en leur donnant quelque chose , & aussitost il fit signe à ses estafiers d'en aller querir , & ils partirent aussitost.

Ces Officiers estoient au nombre de sept ou huit , toujours autour de luy , tout nuds , & barbouillez , les uns d'une façon , & les autres de l'autre; chacun d'eux avoit trois ou quatre callebasses ou gourdes attachées à une ceinture de cuir autour d'eux , dans lesquelles il y avoit de petits cailloux, & sur le derriere pendoit aussi une queuë de cheval, en sorte que quand ils couroient , les gourdes faisoient un cliquetis , & la queuë portée au gré du vent , avoit toute son étenduë , & on ne pouvoit rien voir de plus risible ; mais il falloit bien se garder de faire aucun semblant de rire.

Pendant le reste de la journée
nous

nous fûmes voir avec le Sieur Couture, le fleuve fatal que nous avions tant cherché, nommé *Colbert* à sa découverte, & *Missicipi*, ou *Mechassipi* par les Sauvages qui estoient proche de nous. Cette Riviere est fort belle, & profonde, sa largeur est d'environ un quart de lieuë, & son cours tres rapide. Le Sieur Couture nous assura quelle fait deux branches ou canaux, dont la separation estoit audeffus de nous, & que nous avions passé son autre canal, en arrivant au premier Village des *Accancea*, chez qui nous estions encore.

Juillet
1687.
Le fleuve
Missicipi,
enfin trou-
vé.

Le 28, le Chef, & les Anciens s'estant assemblez, nous accorderent nos demandes, il fallut nous separer pour aller estre regalez en divers endroits, où nous observâmes quelques ceremonies particulieres que nous n'avions pas vuës chez les autres Nations; c'est qu'ils servent leurs

Juillet
1687.

mets dans deux ou quatre grands plats, & ces plats sont portez d'abord devant les deux plus considerables des invitez, qui sont à un bout, & aussitost qu'ils ont un peu mǎgé, on pousse ces plats plus bas, on en fert d'autres en la place de ceux-cy dans le même ordre, de sorte que les premiers mets sont servis au bout le plus considerable, & glissez plus bas à mesure qu'il en vient d'autres.

Celuy qui traite ne se met pas à table, il ne mange point : mais fait l'office de Maître d'Hôtel, ayant soin du goust, & de l'arrangement des viandes servies ; & pour paroître plus propre, il ne manque pas de se barboüiller de boüe, ou de quelque couleur rouge ou noire, dont ils se servent.

Le 29, nous partîmes de ce Village, & nous nous embarquâmes dans deux Canots, pour traverser le *Missicipi* : le Chef & une vin-

taine de jeunes gens, nous accompagnerent jusques au prochain Village nommé *Tonningua*, situé sur le rivage de ce fleuve, où nous fûmes reçûs dans la Cabane du Chef en la maniere des autres. Les Anciens nous regalerent tour à tour, & les descriptions precedentes serviront à ceux-cy, la difference de leurs voisins estant petite.

Juillet
1687.

Le 30, nous nous mîmes en chemin pour aller à *Cappa* dernier Village des *Accancea*, éloigné de huit lieuës d'où nous étions partis. Nous fûmes obligez de traverser plusieurs fois le fleuve *Missicipi* dans cette route : parcequ'il serpente beaucoup, & nous eûmes quelque mauvais temps, qui fit que nous arrivâmes tard à *Cappa*. Quantité de jeunesse vint audevant de nous, les uns nous conduisirent à la Cabane du Chef, & les autres eurent soin de nôtre bagage, qui nous fut rendu avec

Arrivée
de Monsieur
Cavelier
aux *Cappa*.

juillet
1687.

toute la fidelité possible. Nous trouvâmes les Anciens qui nous attendoient; on fit grand feu pour nous secher, & la Cabane estoit éclairée par des cannes seiches allumées, qui leur servent de flambeaux; après quoy nous fûmes servis comme ailleurs.

Le 31, nous eûmes des visites des vieillards; leur entretien fut de la guerre qu'ils vouloient entreprendre dans le dessein de nous y engager, & nôtre réponse fut comme aux autres, que nous reviendrions bientôt avec tout ce qui nous manquoit; Nous leur demandâmes un homme qui nous fut accordé, & la journée s'acheva en regal.

Le premier Aoust, nous avions envie de partir: mais le Chef vint nous dire, que cela ne se pouvoit pas, parce que les femmes n'avoient point pilé nôtre blé; cela estoit néanmoins fait; mais ils se servirent de ce pretexte pour

nous faire tarder, & avoir le temps de nous donner un divertissement de leur façon. Ce fut pour cela que sur les dix heures du matin, les guerriers, & la jeunesse s'assemblerent pour faire une danse. Ils estoient parez de leurs beaux atours, consistant aux uns en des plumages de différentes couleurs, dont ils ornent leur teste, les autres au lieu de plumes avoient deux cornes de bœuf, & tout barboüillez de terre, de noir ou de rouge, si bien qu'ils representoiēt fort naïvement une troupe de démons ou de monstres, & sous ces figures ils firent leurs danses, ainsi que je les ay décrites cy-devant chez les autres Nations.

Le 2, nous nous preparâmes pour partir; le Sauvage que le premier Village nous avoit donné pour nous conduire, ne voulut pas passer outre. Un homme que l'on disoit estre hermaphrodite, se

Aoust
1687.

Danses
des *Cippa*,
dont ils re-
galent Mon-
sieur Cave-
lier & sa
troupe.

Aouft
1687.

presenta pour remplir la place, disant qu'il estoit bien aise d'aller aux *Illinois* : Nous prîmes congé du Sieur Couture, auquel Monsieur Cavelier fit une exhortation pour l'encourager à la perseverance, & à la patience, dans l'esperance du secours que nous luy enverrions ; & nous nous embarquâmes sur le *Missicipi* dans un Canot, au nombre de neuf, sçavoir nous cinq, & ces quatre Sauvages qui nous conduisoient. Nous fûmes obligez de traverser bien souvent ce fleuve, & de faire

Faire pre-
agé : c'est
porter son ba-
teau, & ses
Marchandi-
ses soy-même,
quand on y
est contraint
par les chus-
tes des Rivie-
res : ce qui est
assez ordi-
naire en Ca-
nada.

re portage plusieurs fois, tant à cause de la rapidité de son cours, & pour trouver dans l'un ou l'autre bord moins de violence, ce qui donnoit bien de la peine à nos conducteurs Sauvages, qu'à cause des Islets que nous trouvions, & que cette Riviere forme par l'impetuosité, avec laquelle elle frappe les bords qui sont opposez à son cours, aux lieux où son Canal ne

ſe trouve pas droit. Elle y ruine les terres & détache de gros arbres qui par ſueceſſion de temps forment des Iſlets, qui embarafſent ſon Canal. Le ſoir venu nous campâmes dans un de ces Iſlets, pour eſtre mieux en ſeureté, car nous eſtions déjà chez une Nation Ennemie nommée *Machigamea*, ce qui donnoit de grandes frayeurs à nos Sauvages.

Nôtre travail n'eſtoit ſans doute pas petit: car dans ce Canot, il falloit ramer pour aider nos Sauvages à forcer le courant de la Riviere que nous montions, qui eſtoit rude & rapide; nous eſtions bien ſouvent obligez de deſcendre, & de marcher quelquefois dans des terres vafeuſes où nous enfoncions juſques à my jambe; d'autres fois ſur des ſables brûlans qui nous crevaſſoient les piez que nous avions nuds, ou parmi des chicots de bois qui nous entroient dans la plante du pié, &

Aoult
1687.

quand nous étions arrivez, au lieu de nous reposer, il falloit amasser du bois pour faire nôtre cuisine, & tout apprêter à nos Sauvages, qui n'auroient pas esté querir un verre d'eau, bien que nous fussions au bord de la Riviere: encore trop heureux de les avoir.

Nous marchâmes en faisant la même manœuvre jusques au 7, que nous vîmes le premier bœuf, qui se fût trouvé sur nôtre route depuis nôtre entrée aux *Accancea*. Les Sauvages qui avoient envie de manger de la viande, me firent signe de l'aller tuer; je le poursuivis, & le tiray sans le faire demeurer, les Sauvages coururent après, le tuerent, & nous vinrent dire qu'il falloit le boucanner: ce qui fut fait. Et voici une ceremonie que j'observay, & que firent nos Sauvages, lorsqu'ils approchèrent le bœuf avant que l'habiller.

Avant toutes choses, ils luy ornerent la tête avec du duvet de

cygne & d'outarde teint en rouge, & luy mirent du tabac dans les narines, & dans les ergots des piez : l'ayant écorché ils couperent la langue, & mirent au lieu un morceau de tabac, ils plantèrent après deux fourchettes de bois, mirent un bâton de travers dessus, sur lequel ils mirent plusieurs tranches de chair du bœuf, comme en sacrifice. La cérémonie finie nous fîmes boucanner le meilleur de la beste, & nous nous mêmes en chemin.

Le 9, nous trouvâmes des bordages de la Riviere fort élevez, dont les terres sont teintes de jaune, de rouge, & de blanc, où les Sauvages viennent faire leur provisions, pour s'embellir les jours de cérémonie : Nous continuâmes nôtre route jusqu'au 14, que nous trouvâmes une troupe de bœufs, dont nous en tuâmes cinq; nous en fîmes boucanner une partie, puis nous marchâmes jusques au dix huit.

Aoult
1687.

Ceremonie des Sauvages, ayant tué un bœuf

Aoust
1687.*Oüaba* he
Rivière.

Le 19 , nous trouvâmes l'embouchure de la Riviere nommée *Hoiabache*, que l'on dit venir du pais des Iroquois, du côté de la nouvelle Angleterre. Cette Riviere est fort belle, son eau fort claire, & le courant fort doux; Nos Sauvages luy offrirent en sacrifice du tabac, & des grillades qu'ils mirent sur des fourchettes, & les laisserent sur son bord pour en disposer ainsi qu'elle le jugeroit à propos. Nous remarquâmes d'autres superstitions à ces pauvres gens. En voicy une.

Il avoient certains jours qu'ils jeûnoient, & nous le connoissions lorsqu'à leur réveil, ils se frottoient de terre glaireuse ou de charbon pilé, le visage & les bras ou autre partie du corps; ce jour là ils ne mangeoient point jusques au soir sur les dix ou onze heures, & il falloit avant que manger, qu'ils se débarbouïlassent, & on leur apportoit de l'eau pour

cela ; le sujet du jeûne estoit, à ce qu'ils nous firent entendre, pour avoir bonne chasse, & bien tuer des bœufs.

Aoust
1687.

Nous continuâmes nôtre route jusques au 25, que nos Sauvages nous firent remarquer une source d'eau salée à la portée du fusil, & nous firent descendre pour la voir. Nous remarquâmes les environs fort batus de pâs de bœufs, qui apparemment aiment cette salure. Le pais des environs estoit plein de côtaux plantez de chesnes, & de noyers, de quantité de pruniers dont les prunes estoient presque toutes rouges, assez bonnes, grand nombre d'autres fruits, dont nous ne sçavions pas les noms, entre autres un de la figure d'une poire moyenne qui a des noyaux, comme de grosse fèves, quand il est meur, il se pelle comme une pêche, le goust en est assez bon : mais un peu deuceux.

Source
d'eau salée.

Aouſt
1687.

Le 27, ayant apperçû des bœufs, nous descendîmes pour en tuer, nous eûmes une jeniſſe que je tiray, dont la chair eſtoit tres bonne, nous en embarquâmes le meilleur, & marchâmes juſques au ſoir, que nous campâmes dans une Iſle, ou nous remarquâmes du changement en nos Sauvages dans leur humeur, & leur maniere. Cela nous donna de la crainte, d'autant plus que celui eſtimé hermaphrodite, nous avertit qu'ils avoient deſſein de nous quitter, ce qui nous obligea de nous faiſir de nos armes, & de redoubler la garde pendant la nuit, de peur qu'ils ne nous abandonnaſſent.

Nous marchâmes en cette défiance le 28, & le 29, & côtoyâmes un rocher eſcarpé de la hauteur de 60 à 80 piez, autour duquel le fleuve coule; nous continuâmes le 30, & le premier Septembre, nous paſſâmes l'embouchure de la Riviere appellée

Missouris, dont l'eau est toujours épaisse, & à laquelle nos Sauvages ne manquèrent pas de sacrifier.

Septembre
1687.

Missouris,
Rivière.

Le 2, nous arrivâmes dans l'endroit où est la figure du prétendu monstre du P. Marquet, & ce monstre consiste en deux méchantes figures crayonnées en rouge sur la face d'un rocher de la hauteur de huit ou dix piez ; ce qui est bien éloigné de la hauteur extraordinaire dont parle cette relation. Nos Sauvages cependant rendirent hommage par un sacrifice à cette pierre, bien que nous tâchassions de leur faire comprendre, que ce rocher n'avoit aucune vertu, & que nous adorions quelque chose de plus grand, en leur montrant le Ciel. Mais cela fut inutile, & ils nous firent signe qu'ils mourroient s'ils ne s'acquittoient de ce devoir : Nous continuâmes en côtoyant une chaîne de montagnés, & en-

Figure d'un
monstre
prétendu.

Septembre
1687.
Riviere
des *Islino*:
sur laquelle
M. Cavalier
& sa troupe
s'embar-
querent.

fin le 3, nous quittâmes le *Missi-
cipi*, pour entrer dans la Riviere
des *Islinois*.

Noustrouvâmes un grand chan-
gement dans cette Riviere, tant
à l'égard de son courant, qui est
fort doux, que de ses environs,
qui sont bien plus beaux, & plus
agreables que ceux de la grande
Riviere; par la quantité des beaux
bois, & des fruits dont ses bords
sont ornez. D'ailleurs nous nous
trouvâmes bien soulagez, en ce
que la douceur du mouvement
de cette Riviere, ne nous don-
noit pas de peine de monter; ainsi
nous restions tous dans le Canot,
& nous faisons bien plus de che-
min.

- Nous continuâmes jusques au
huit sans nous arrester que pour
tuer un bœuf, dont l'un de nos
Sauvages qui avoit bon appetit,
ayant mangé de la graisse toute
chaude & cruë, s'en trouva fort
incommodé, & même en mourut,

comme je le diray en son lieu.

Septembre
1687.

Le 9, nous arrivâmes sur un Lac d'environ demy-lieuë de largeur, que nous traversâmes, & reprîmes le courant de la Riviere, sur le bord de laquelle nous trouvâmes plusieurs campemens de Sauvages, qui venoient pêcher sur ce lac, & en faisoient boucanner le poisson. Le 10, nous traversâmes un autre lac appelé *Primitchöüü*, nous reprîmes ensuite la Riviere, & vîmes le 11 des Sauvages adevant de nous campez sur le bord de la Riviere, ce qui nous fit arrêter, & mettre nos armes en état. Cependant un d'eux vint adevant de nous par terre, & nous fîmes avancer nôtre Canot vers luy.

Primitchöüü
lac.

Quand ce Sauvage fut près de nous, il se mit à nous considerer sans rien dire, & nous approchant de plus près, nous luy fîmes entendre, que nous estions envoyez par Monsieur de la Sale, & que nous

Septembre
1687.
Rencontre
d'une trou-
pe d'*Illinois*.

venions d'avec luy ; lors il nous fit signe d'avancer vers ses gens , auxquels il alla donner avis de ce que nous luy avions dit ; si bien qu'étant proche d'eux ils tirèrent plusieurs coups de fusil pour nous saluer , auxquels nous répondîmes par les nôtres.

Après ce salut reciproque , ils vinrent dans nôtre Canot nous marquer qu'ils estoient bien aises d'apprendre des nouvelles de Monsieur de la Sale. Nous leur demandâmes de quelle Nation ils étoient, ils nous répondirent qu'ils estoient *Illinois*, d'un canton nommé *Cascafquia* ; Nous nous informâmes , si Monsieur Tonty estoit au Fort Louïs ; ils nous firent entendre que non , & qu'il estoit à la guerre contre les Iroquois ; ils nous convierent de descendre pour aller avec eux manger de ce qu'ils avoient , nous les remerciâmes , & ils nous apporterent quelques citrouilles , & des

melons d'eau , en échange de
quoy nous leur donnâmes de la
viande boucannée.

Septembre
1687.

Nous ne nous estions pas apperçus sur nôtre route, d'un Canot où estoient un homme avec deux femmes, qui ayant peur de nous s'estoient cachez dans des Rozeaux ; mais cet homme nous voyant arrestez avec ses compatriotes, il s'enhardit, vint nous joindre, & nous ayant dit qu'il estoit d'un Village près le Fort de Saint Louïs, nous partîmes ensemble, & il y eut même un de nos Sauvages, qui entra dans ce Canot pour leur aider à percher ; ainsi appelle-t-on la manœuvre de la perche, dont on se sert au lieu d'avirons pour faire avancer le Canot.

Le Dimanche 14 Septembre,
à deux heures après midi, nous
arrivâmes auprès du Fort Louïs.
En approchant, nous fûmes ren-
contrez par quelques Sauvages,

Le fort
Louïs chez
les *Istinois.*

Septembre
1687.

qui estoient sur le rivage , qui après nous avoir considerez , & appris que nous venions de la part de Monsieur de la Sale , & que nous estions de ses gens , coururent au Fort ne donner avis , & aussitost nous en vîmes sortir un François avec une troupe de Sauvages , qui firent une décharge de plusieurs fusils pour nous saluer. Ce François nous approcha ensuite , nous pria de mettre pié à terre , ce que nous fîmes , à la reserve d'un qui resta dans le Canot , pour avoir soin de nôtre bagage. Car les *Islinois* sont subtils pour prendre ce qu'ils peuvent , & n'ont pas la fidelité des Nations que nous avions passées.

Arrivée des
François au
fort Saint
Louis,

Nous prîmes ensemble le chemin du Fort , & nous trouvâmes trois François qui venoient audevant de nous , entre autres un Commis de feu Monsieur de la Sale, nommé Boifrondet. Ils nous demanderent d'abord où estoit

Monfieur de la Sale ; nous leur
repondîmes qu'il nous avoit con-
duit partie du chemin , & nous
avoit quitté en un certain endroit
distant de quarante lieuës des *Ce-
nis* , & que lors il estoit en bonne
fanté. Il ny avoit rien là qui ne fût
veritable ; car Monsieur Cavelier
& moy qui parlions , n'estions pas
presens à la mort de M. de la
Sale ; il nous avoit quitté en bonne
fanté , & j'ay dit les raisons que
nous avions de cacher cette mort,
jusques à ce que nous fussions en
France.

Septembre
1687.

Il est cependant vray que le
Pere Anastase, & le nommé Teif-
fier , le premier , comme témoin,
& l'autre comme l'un des meur-
triers , qui estoient avec nous,
pouvoient en mieux parler : mais
pour ne point mentir , ils ne di-
soient rien ; au surplus nous fî-
mes entendre que nous avions
ordre de passer en France pour
faire connoître les découvertes ,

Septembre
1687.

que Monsieur de la Sale avoit faites, & demander du secours.

Nous entrâmes cependant dans le Fort, & nous trouvâmes, & surprîmes bien des gens qui ne nous attendoient pas : ce qu'il y avoit de François estoit sous les armes, dont ils firent plusieurs décharges

Monsieur
de Belle
Fontaine
Lieutenant
au Fort
Louis.

pour nous faire honneur, Monsieur de Belle Fontaine Lieutenant de Monsieur Tonty ; estoit à la teste, qui nous complimenta. Nous fûmes ensuite conduits à la Chapelle où nous rendîmes grâces à Dieu de tout nôtre cœur, de nous avoir preservez, & conduits si heureusement : après quoy nous fûmes logez, Monsieur Cavelier, & le Pere Anastase dans une Chambre, & nous dans le Magazin. Cependant les Sauvages vinrent à plusieurs reprises faire des décharges de leurs fusils pour marquer leur joye de nôtre retour, & de sçavoir des nouvelles de Monsieur de la Sale. Ce qui

renouvelloit la douleur que nous avions de son defastre, en voyant que sa presence auroit rétabli toutes choses avantageusement.

Le second jour de nôtre arrivée, l'un des Sauvages qui nous avoit conduits, ayant été malade depuis qu'il avoit mangé de la graisse de bœuf cruë, comme je l'ay dit, mourut, & ses camarades l'enleverent, & l'enterrerent secretement; Nous leur donnâmes la recompense promise, & même la part du mort, pour la rendre à ses parés. Ils resterent quelque temps au Fort, pendant lequel on en eut grand soin, & enfin ils s'en retournerent chez eux.

Autant que nous pûmes le comprendre par des discours à demi expliquez des uns & des autres. Il s'étoit passé quelque chose contre le service & l'autorité de Monsieur de la Sale, dont quelques uns craignoient le retour, surtout un Pere Jesuite en fut vi-

Septembre
1687.

vement alarmé ; il estoit malade ; Monsieur Cavelier , le Pere Anastase & moy , fûmes le voir : il s'informa curieusement de toutes choses , & ne put cacher son trouble , dont nous ne fîmes pas semblant de nous appercevoir.

Comme nôtre but estoit de nous rendre le plûtoſt que nous pourrions au Canada , pour partir avec les premiers Vaisseaux qui feroient voile pour la France : nous en demandâmes les moyës , & il se rencontra biendes difficultez. La navigation de la Riviere estoit difficile à cause des Saults qui y font , qu'il faut éviter si on ne se veut mettre en danger de perir : Il y avoit peu de gens capables d'entreprendre cette navigation , & la guerre des Iroquois donnoit de la crainte à tout le monde.

Le Sieur
Boisfrondet
Commis de
Monsieur
de la Sale.

Cependant le Sieur Boisfrondet
Commis de feu M. de la Sale ,
nous ayant dit qu'il avoit un Ca-
not avec lequel il avoit dessein

de descendre au Canada, nous nous préparâmes à nous servir de cette occasion. On prit soin de nous amasser des vivres pour notre voyage; d'avoir des pelleteries pour en traiter en passant à *Micilimaquinay*, les visites de deux Chefs des Nations appellées *Cas-casquia*, *Peroveria* & *Cacahouanous*, que feu M. de la Sale avoit découvertes, n'interrompirent point nos affaires; & toutes choses estant prestes le 1, le 18 nous prîmes congé de ceux que nous laissons au Fort; Monsieur Cavelier écrivit une lettre à Monsieur Tonty qu'il laissa pour luy rendre, & nous nous rendîmes au Lac pour nous y embarquer.

Septembre
1687.

Micilima-
quinay.

Il seroit inutile de rapporter toutes les peines que nous eûmes dans ce voyage, il fut penible & inutile; puisqu'après nous estre rendus au bord du lac par un tres mauvais temps; après y avoir attendu huit jours, que ce mau-

Départ de
Monsieur
Cavelier, &
de sa troupe

Octobre
1687.

Sont con-
traints de
revenir.

vais temps eût cessé, & après même nous estre embarquez malgré l'orage, nous fûmes obligez de relâcher, de revenir au lieu de l'embarquement, & là de faire un trou en terre pour cacher nos hardes, & nos vivres pour n'avoir pas la peine de les rapporter au Fort Saint Louïs, où nous retournâmes, & y arrivâmes le 7 Octobre; où l'on y fut bien surpris de nous recevoir.

Nous fûmes ainsi contraints de demeurer pendant le reste de l'automne, & partie de l'hiver dans ce Fort, à nôtre grand regret, & bien moins affligez de ce retardement, que de nous voir privez d'envoyer aussitôt, comme nous pensions du secours, tant audit Fort, qu'à ceux de nos François que nous avions laissez sur le rivage du Golphe de Mexique.

La saison où nous estions estoit celle de la bonne chasse. Ces Messieurs du Fort s'estoient assurez de
deux

deux chasseurs Sauvages, qui ne nous laissoient pas manquer de gibier de toutes fortes; d'ailleurs on avoit de bon pain, & de bon fruit, & si nous avions eu autre chose à boire que de l'eau, nous aurions assurément fait bonne chere. Le temps & le loisir que nous eûmes pendant le séjour que nous fîmes en ce lieu, me donna lieu de faire les remarques suivantes, tant par ce que j'observay moy-même, que par ce que j'appris des François qui y demeuroient.

Le fort Saint Louis est dans le pais des *Illinois*, & est situé sur un rocher escarpé élevé de 200 piez ou environ, au bas duquel passe la Riviere. Il n'est fortifié que de pieux, & de palissades, & de quelques maisons qui avancent sur le bord du rocher; il y a une esplanade ou place d'armes fort étendue; le lieu est naturellement fort, & pourroit l'estre par l'art à peu

Octobre
1687.

Description du fort
Louis, &
du pais des
environs.

Octobre
1687.

de frais : plusieurs Sauvages y demeurent dans leurs Cabanes. Je ne puis dire sous quelle hauteur est cette situation, faute d'instrumens pour l'observer ; mais on ne peut en trouver une plus agreable ; & on peut dire en general que le pais des *Illinois* est accompli, non seulement pour l'ornement, mais encore pour la fertilité de tout ce qui est necessaire à la vie humaine.

La campagne arrosée par la Riviere est diversifiée par deux côteaux distans du fort d'environ demie lieuë, & ces côteaux sont couverts de bois de chênes, de noyers & autres que j'ay nommez : les plaines sont remplies d'herbes hautes & verdoyantes : on trouve sur la pente des côteaux une pierre graveleuse fort propre à faire de la chaux pour bâtir, plusieurs carrieres de terre à Potier propre à faire de la brique & de la thuile à couvrir, & du long de la Riviere

plusieurs mines de charbon de terre, qui est fort bon, & dont on a fait l'expérience.

Octobre
1687.

Il n'y a pas lieu de douter qu'il n'y ait dans ce país des mines de toutes sortes de métaux, & même des plus riches, estant le même climat du nouveau Mexique. Nous avons vû plusieurs terres, qui marquoient y avoir des mines de fer, & nous en avons même trouvé des pièces au bord de la Riviere que la nature avoit purifié : les Voyageurs qui ont esté au haut du *Missicipi*, assurent y avoir trouvé des mines de plomb fort bon.

Ce país est l'un de tous ceux du monde le mieux temperé ; aussi tout ce que l'on y sème, soit legumes, herbes, blé d'inde, & même du blé de France, y vient fort bien, suivant l'expérience qu'en a fait le Sieur Boisfrondet, qui en avoit fait semer, qui avoit abondamment produit, & dont nous

Octobre
1687.

mangeâmes du pain , qui estoit tres bon:& comme on nous assura qu'il y avoit des vignes de haute branche , dont le raisin est tres délicat & bon du long de la Riviere , il y a lieu de croire que si ces vignes estoient transplantées & cultivées, qu'on en feroit de tres bon vin. On y trouve aussi quantité de pommiers , de poiriers , & autres arbres sauvages , dont on cueilleroit des fruits délicats , s'ils estoient greffez & transplantez.

Tous les autres fruits comme prunes, pesches & autres , dont le pais est plein , deviendroient excellens en prenant le même soin , & les autres fruits de France y prospereroient sans manquer , si on les y portoit. La terre produit une espece de chanvre dont on peut faire du linge & des cordages.

Mœurs, &
Coûtumes
des *Illinois*.

A l'égard des mœurs des *Illinois*, & de leurs coûtumes ; ils ont bien des choses communes avec

les autres Nations que nous avons vuës : celle d'estre fiers & vindicatifs, ne leur manque pas ; & le travail des femmes pour semer, planter, porter, & généralement tout ce qui leur sert à la vie, est chez eux en usage. Les hommes ne songent qu'à la guerre, & à la chasse ; & encore faut-il que les femmes aillent chercher le gibier quand il est tué, & bien souvent fort loin pour le porter à l'habitation, & le préparer, soit à boucaner, ou autrement.

Quand les blez ou autres graines sont semées, les femmes les gardent des oiseaux, jusques à ce qu'elles soient levées. Ces oiseaux sont une espee d'estourneaux, comme ceux de France, mais plus gros, qui vont par grandes troupes.

Les *Isinois* ont peu d'enfans, & les aiment beaucoup ; ils ont la coûtume comme les autres de ne les jamais injurier, ni battre,

Octobre
1687.

mais de leur jeter de l'eau pour chastiment.

Les Nations dont nous avons cy-devant parlé, ne sont point ou peu portées au vol; les *Illinois* n'en sont pas de même, & on se doit prendre garde de leurs piez aussi bien que de leurs mains: car ils sçavent tout détourner adroitement. Ils ont le vice general des autres Sauvages, qui est de vanter beaucoup leurs faits guerriers, dont ils font leur principal entretien, & d'estre au surplus de grands menteurs.

Ils ont de la veneration pour leurs morts, par le soin qu'ils ont de les enterrer, & même de mettre dans des cercueils élevez les personnes qui sont considerables parmy-eux, comme leurs Chefs, & autres; ce qui se fait aussi chez les *Accancea*. Mais ils sont differens en cecy; les *Accancea* pleurēt & font des complaints pendāt quelques jours, & les *Chahouianous* & autres peuples *Illinois* font le contraire.

Car quand quelques uns des leurs sont morts, ils les ensevelissent dans des peaux, & les mettent dans des cercueils d'écorce; chantent & dansent autour pendant 24 heures; ces danseurs ont soin de s'attacher des callebasses autour d'eux, dans lesquelles il y a du blé d'inde pour faire du bruit; & quelques uns ont un tambour fait d'un grand pot de terre, sur lequel ils étendent une peau de chevreuil, & battent dessus avec une baguette à la Provençale.

Pendant cette réjouissance, on jette des presens sur le cercueil, comme brassellets, pendans d'oreilles ou pièces de porcelaines & de rassade, en exhortant les chanteurs de bien faire leur devoir. S'il survient quelque amy, il jette d'abord son present, & se met à chanter & à danser comme les autres. La ceremonie finie ils enterrent le corps avec une partie des presens, de ce qui luy peut

Octobre
1687.

mieux convenir ; on luy met aussi quelque provision de blé d'inde avec une chaudiere pour le faire cuire, de peur que le défunt n'ait faim dans son voyage ; & ils renouvellent la même ceremonie au bout de l'an.

Et comme il reste bon nombre de presens , ils les mettent par plusieurs lots , & font un jeu appellé du bâton , pour les donner à celuy qui le gagne ; ce jeu se fait en prenant un court bâton bien uni & engraisié afin qu'il soit difficile à retenir. Un des vieillards jette ce bâton aussi loin qu'il peut ; les jeunes gens courent après ; ils se l'arrachent les uns aux autres , & enfin celuy qui en est le possesseur a le premier lot. Le bâton est rejetté , celuy qui l'a , a le second lot , & ainsi jusques à la fin. Les femmes dont les maris ont esté tuez à la guerre , font la même ceremonie bien souvent , & regalent les chanteurs & danseurs ,

dont elles ont fait auparavant la semonce.

Le Mariage des *Illinois*, n'a de durée qu'autant qu'ils s'accoutument ensemble ; car ils se quittent volontiers au retour d'une chasse, en s'en allant sans autre façon chacun de son côté ; ils sont pourtant assez jaloux de leurs femmes, & lorsqu'ils les trouvent en faute, la plupart leurs coupent le nez, & j'en ay veu une à laquelle cela estoit arrivé.

Cependant l'adultere ne passe pas chez eux pour une grande faute, & on voit des femmes qui ne se cachent pas d'avoir eu affaire avec des François. Elles ne sont pas néanmoins assez addonnées à ce vice pour se produire elles mêmes, & elles n'y tombent pas si elles ne sont recherchées ; mais aussi elles ne sont pas les plus difficiles du monde : je laisse le reste à ceux qui ont demeuré plus longtemps sur les lieux que moy.

Octobre
1687.

Nous restâmes pendant quelque temps dans le Fort Louïs, sans avoir aucunes nouvelles. Nôtre occupation estoit, après avoir entendu la Messe, où nous avions le bonheur d'assister tous les jours, de nous divertir le mieux que nous pouvions. Les femmes Sauvages apportoient tous les jours quelque chose de nouveau, les melons d'eau, du pain de blé d'inde cuit sous la cendre, & autres choses semblables, ne nous manquoient point, & nous les recompensions par de petits presens que nous leur donnions.

Arrivée
de Monsieur Tonty
au Fort
Louïs.

Le 27 Octobre de la même année, Monsieur Tonty arriva de la guerre des *Iroquois*; Nos embrassades, & nos histoires recommencerent de nouveau: mais ce fut en luy cachant comme aux autres la mort de Monsieur de la Sale. Il nous fit le détail de cette guerre, & dit que les *Iroquois* ayant esté avertis de la marche de l'ar-

Guerre
contre les
Iroquois.

mée Françoisé , & de ses Alliez, estoient tous sortis de leurs Villages, & s'estoient venus embusquer sur le passage; mais qu'ayant fait une décharge subite & generale sur les nôtres avec leur cris ordinaires, qui n'avoit pas fait grand mal, ils avoient esté repoussez avec perte, avoient pris la fuite, & en fuyant brûlé tous leurs Villages; que Monsieur d'Hennonville Gouverneur de la nouvelle France, Commandant, avoit fait marcher l'armée, brûler le reste des Villages, mettre en feu leurs Campagnes, & leurs grains, & qu'il n'avoit pas voulu pousser plus avant. Qu'ensuite il s'estoit rendu maître de plusieurs Canots Anglois chargez la plupart d'eau de vie qui avoient été pilléz; qu'on avoit fait les Anglois prisonniers à Mont-real: ces Anglois estoient venus pour faire quelque entreprise chez les *Illinois*.

Octobre
1687.

Monsieur
d'Hennon-
ville Gou-
verneur de
la nouvelle
France,
commâdoit
cette armée.

Nous restâmes ainsi jusques au

Decembre
1687.

mois de Decembre, qu'il arriva deux hommes venant de Montreal. Ils venoient avertir Monsieur Tonty, que trois canots chargez de marchandises, poudres, balles, & autres choses, estoient arrivez à *Chicagou*; que n'y ayant point d'eau dans la Riviere; outre qu'elle estoit glacée, ils ne pouvoient descendre: si bien qu'estât necessaire d'envoyer querir ces marchandises, dont on avoit besoin, Monsieur Tonty pria le Chef des *Chahouianous* de donner du monde. Pour cet effet ce Chef envoya quarante tant hommes que femmes, qui partirent avec quelques François: la fidelité des *Chahouianous* estoit cause qu'on les preferoit aux *Illinois*, qui sont naturellement fripons.

Ces munitions & marchandises arriverent bientoist, & tres à propos, par la necessité qu'on en avoit dans le Fort, où nous passâmes jusques vers la fin de Février

de l'an 1688, auquel temps nous prîmes resolution de partir, bien que nous n'eussions pas des nouvelles du Canada, comme nous l'esperions. Nous découvrîmes qu'il y avoit quelques canots qui avoient envie de faire le voyage; & nous prîmes cette occasion pour nous servir d'escorte les uns aux autres jusques à *Micilimaquinay*, où nous esperions trouver des nouvelles du Canada.

Mon sieur Cavelier Prêtre, avoit eu la précaution avant la mort de Monsieur de la Sale son frere, d'en retirer un billet de creance pour prendre quelque somme d'argent ou pelleteries aux *Isinois*; il presenta ce billet à Monsieur Tonty, qui croyant M. de la Sale vivant, ne fit pas de difficulté de luy donner pour environ quatre mille liv. de pelleterie, de castors, loutres, un canot & autres effets, dont le dit S^r Cavelier luy fit son billet & reconnoissance, & nous nous préparâmes pour nôtre départ.

Février
1688.

Mars
1688.

Mars
1688.

J'ay remarqué qu'il y avoit un Pere Jesuite nommé Daloüez au Fort Louïs , qui avoit pris l'alarme croyant que Monsieur de la Sale devoit venir bientôt ; & craignant au sujet d'une espece de conspiration qu'on avoit voulu faire contre les interets de Monsieur de la Sale. Ce Pere voyant nôtre départ resolu , quitta le premier , & prit les devants pour s'en retourner à *Micilimaquinay* ; ainsi on resta sans Prêtre au Fort Saint Louïs , ce qui nous donna bien du chagrin d'en estre la cause ; & ce fut pourquoy ceux qui restoient dans le Fort , avancerent , & firent leurs Pâques , en se servant de l'occasion du Pere Anastase , & de Monsieur Cavalier.

Départ de
Monsieur
Cavelier du
Fort Saint
Louïs.

Nous partîmes enfin le 21 Mars du Fort Saint Louïs, le Sieur Boifondet qui avoit envie de revenir en France, se mit de nôtre compagnie , nous nous embarquâmes

sur la Riviere devenuë navigable, & nous n'eûmes pas fait cinq lieuës que nous trouvâmes un rapide qui nous obligea de mettre pié à terre, & puis dans l'eau pour trainer nôtre Canot, j'eus le malheur de me blesser un pié contre une roche au fond de l'eau, dont je fus long temps tres incommodé; & comme il falloit se mettre souvent à l'eau, je souffris extrêmement, & plus que je n'avois fais depuis mon départ du golphe de Mexique.

Nous arrivâmes à *Chicagou* le 29 Mars, & le premier soin que nous eûmes, fut d'aller voir la cache que nous avions faite au voyage précédent, où nous avions mis nos hardes, & nos provisions. Nous la trouvâmes percée, & on en avoit tiré quelques pelleteries & du linge; cela estoit presque tout à moy. Ce qui avoit esté fait par un François, que Monsieur Tonty avoit envoyé du Fort pen-

Mars
1688.

352 *Journal Historique*

dant l'hiver, pour sçavoir s'il n'y avoit point de Canots à *Chicagou*, & auquel il avoit dit de voir si on n'avoit point touché à nôtre cache; il avoit profité de l'avis pour nous voler.

Avril
1688.

Le mauvais temps nous obligea de rester en ce lieu jusques au mois d'Avril. Ce repos servit à avancer la guerison de mon pié; & comme la chasse estoit fort sterile en ce lieu là, nous n'avions que nôtre farine ou blé d'inde, & nous découvrîmes une manne qui nous aida bien. Ce fut de certains arbres semblables à nos herables, ausquels nous faisons des incisions, d'où il sortoit une eau sucrée, dans laquelle nous faisons cuire nôtre blé d'inde, ce qui le rendoit délicat & sucré, & tres agreable au goust.

Comme il n'y a point de cannes de sucre en ce pais là, ces arbres furnissoient cette liqueur, qui estant bouillie & évaporée, se

convertit en sucre un peu roux, mais tres bon. Nous trouvâmes dans les bois une espece d'ail, qui n'est pas si fort que le nôtre, & de petits oignons fort semblables quant au goût à ceux que nous avons, & du cerfeuil de même, quoique different en feüille.

Le mauvais temps ayant un peu relâché, nous nous embarquâmes, & entrâmes dans le Lac le huit Avril, en prenant le côté du Nord pour éviter les *Iroquois*; Nous y fûmes encore surpris de quelque tempeste, & nous y éprouvâmes des vagues enflées comme dans la grande mer: nous arrivâmes néanmoins le 15 à une Riviere appelée *Quinetonan* proche d'un Village, d'où les Habitans sortent pendant l'hiver pour aller à la chasse, & demeurent chez eux pendant l'esté.

Quinetonan
Riviere.

Il s'en faut bien que la chasse soit dans ce pais comme dans ceux d'où nous venions. Elle est

Avril
1688.

au contraire fort sterile, & nous ne trouvions que quelques chevreuils fort maigres, & encore estoit-ce fort rarement; car les loups qui y sont en quantité leur font une cruelle guerre, en prennent & en mangent beaucoup en cette maniere.

Loups font
chasse aux
chevreuils.

Les loups ayant trouvé une troupe de chevreuils, les lancent & les font courir; Les chevreuils ne manquent pas de se jeter dans le premier Lac qu'ils trouvent. Leurs chasseurs qui sont accoutumés à cela, font bonne garde au bord, s'asseyant au long de son rivage. Les pauvres chevreuils transis de froid dans le Lac se lassent & sortent, ou bien la Riviere venant à grossir, les pousse par ses vagues dehors tous engourdis, de sorte qu'ils sont facilement attrapés par leurs ennemis qui les dévorent. Il nous est arrivé souvent de voir ces loups en garde le long du Lac; nous les évitions pour

ne pas les épouventer, afin que les chevreuils ne fortissent pas de leur asyle, & que nous pussions en attrapper quelques uns, comme il arrivoit quelque fois.

Avril
1688.

Le 28, nous arrivâmes chez les *Poutoïatanni*, qui est moitié chemin de *Micilimaquinay*, où nous traittâmes quelque blé d'inde pour achever nôtre voyage. Nous en partîmes le dernier du mois, & nous arrivâmes le dix May audit lieu de *Micilimaquinay*, nous n'y trouvâmes aucunes nouvelles de Mont-real, & nous fûmes obligez d'arrester là quelque temps pour attendre l'occasion de descendre; personne n'osant gueres risquer, à cause de la guerre des *Iroquois*.

May
1688.

Il y avoit en cet endroit quelques François, & quatre Peres Jesuites qui y ont une maison bien bastie de pièces de bois renfermée de pieux & de pallissades. Il se rencontre en ce lieu des *Hurons* &

May
1688.

356 *Journal Historique*
des *Outahouacs*, qui font deux Nations voisines, que ces Peres prennent soin d'instruire, non sans beaucoup de peine. Ces Nations estant fort libertines. Et il n'y a bien souvent que quelques femmes dans leurs Eglises. Ces Peres ont chacun leur Nation pour instruire, & ont traduit pour cet effet les prieres en langue commune à chacune Nation, & les autres choses qui concernent la Foy & la Religion Catholique.

Ils offriront une Chambre au Pere Anastase, & à Monsieur Cavalier, qu'ils accepterent; & nous nous prîmes logement dans un petit réduit que quelques voyageurs avoient fait. Nous passâmes en cet endroit là le reste du mois de May, & partie de Juin, jusques après la feste de Pentecôte. Les Sauvages des environs y cultivent des terres & y sement du blé d'inde, des melons, des citrouilles, mais qui ne viennent pas comme

dans les pais que nous venions de quitter : Ils en vivent cependant, & ils ont avec cela du poisson qu'ils pêchent dans le Lac , car pour des viandes fraiches , elles sont rare parmi eux.

Le quatre Juin, il arriva quatre canots commandez par le Sieur dePorneuf venant deMontreal , portant des nouvelles de Monsieur leMarquis d'Hennonville, & des ordres pour envoyer aux habitations qui estoient vers le Lac des *Puans*, & à d'autres habitations plus hautes vers la source du fleuve *Colbert*, afin de sçavoir l'état & situation des choses. Nous nous preparâmes pour partir avec ces deux canots. Monsieur Cavelier en acheta un autre pour charger nôtre bagage, & laissa partie de sa pelleterie à un Marchand, dont il retira un billet, pour recevoir de l'argent à Mont-real: je fis la même chose de ce peu que j'avois de peaux, le

Juin
1688.

reste des pelleteries estant resté à *Micilimaquinay*.

Nous prîmes congé des Peres Jesuites , & nous partîmes dans quatre canots , sçavoir deux de Monsieur de Portneuf , & deux qui estoient à Monsieur Cavelier , dont un avoit esté amené du Fort Louïs , & l'autre acheté comme je viens de le dire ; & nous estions 29 personnes dans ces quatre canots. Nous voguâmes jusques au 24 , que le Sieur de Portneuf , nous quitta pour aller au Sault de Sainte Marie porter les ordres dont il estoit chargé. Le 25 nous fortîmes du Lac des *Illinois* , pour entrer dans celuy des *Hurons* , sur le bord duquel est situé le Village appellé *Tessalon* , où le Sieur de Portneuf vint nous rejoindre le 27 , avec un canot Sauvage , & avec lequel nous continuâmes nôtre route.

Nous passâmes à *Chebonany* le 30 Juin , & entrâmes le 3 Juillet dans

la Riviere aux François, où nous fîmes plusieurs portages pour éviter des faults, & des rapides, & remarquâmes un pais aride, sterile & plein de rochers, sur lesquels il croit des cedres & des sapins qui prennent racine dans les fentes & crevasses de ces rochers.

Juillet
1688.

Le 5 nous entrâmes dans le petit Lac de *Nipicingue*, voisin d'une Nation de même nom; Nous en sortîmes le 7 pour entrer dans la grande Riviere, où après avoir passé le long Sault nous arrivâmes le 13 au bout de l'Isle de Mont-real. Nous débarquâmes en un Village, nommé *la Chine*, qui avoit appartenu à feu Monsieur de la Sale. Monsieur Cavelier en partit le 14 pour se rendre à Mont-real, où nous l'allâmes joindre le 17.

Lac *Nipicingue*.

Le Village de *la Chine*.

Nous trouvâmes à Mont-real, Monsieur le Marquis d'Henonville, Monsieur de Noroy Intendant, & autres Messieurs, auxquels nous fîmes le recit de nôtre

Juillet
1688.

long & penible voyage, avec les particularitez que nous avons vuës, qu'ils entendirent avec plaisir, sans parler de la mort de Monsieur de la Sale; & nous leur exposâmes le sujet de nôtre passage en France, qu'ils éprouverent, & convinrent qu'il falloit avancer nôtre départ autant que faire se pourroit.

Nous nous fîmes faire des habits, dont nous avons tres grand besoin. Le Sieur le Teissier qui estoit avec nous, & qui estoit de la Religion reformée, sçachant que l'exercice en estoit défendu en France, fit abjuration dans la grande Eglise de Mont-real.

Monsieur
Cavelier
arrive à
Quebec.

Le 27, nous nous embarquâmes dans une barque pour descendre à Quebec, où nous arrivâmes le 29, & où le Pere Anastase nous conduisit au Convent des Peres de son Ordre, situé à demie lieuë de la Ville, sur une petite Riviere, où nous fûmes
parfaitement

parfaitement bien reçûs du Pere Gardien & des autres Religieux, qui témoignèrent bien de la joye de nous voir, & nous encore plus de nous voir en lieu de ſuret , apr s tant de dangers & de travaux, dont nous rend mes nos humbles graces au Seigneur n tre Dieu, & Protecteur tout-puiſſant.

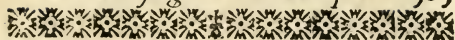
Nous pr mes ce logement, pl t t que de nous mettre dans la Ville, pour  viter les viſites, les demandes & queſtions curieufes, que chacun nous auroit fait avec bien des importunit z qu'il auroit fallu eſluyer. Monsieur Cavalier, & ſon neveu qui avoient reſt    Mont-real, arriverent quelques jours apr s nous, & furent logez au Seminaire.

Nous reſt mes dans ce Convent juſques au 21 Aouſt, que nous nous embarqu mes dans une double chaloupe, au nombre de dix-huit perſonnes pour aller

Aoust
1688.

par le fleuve de Saint Laurent, joindre un Navire, qui chargeoit & pêchoit des moruës, pour venir en France, nous nous y embarquâmes le 30 dudit mois d'Aoust, & après le saint Sacrifice de la Messe, nous appareillâmes, & partîmes pour faire route à nôtre chere patrie. Nous arrivâmes heureusement à la Rochelle le samedi 9 Octobre 1688, d'où estant partis par terre le vendredy 15, la même Providence qui nous avoit protegez & conduits, nous amena sans infortune à Roüen le sept Novembre de la même année.

Fin du Journal.



Reste de la Lettre de celuy qui
a revû ce Journal, & qui
en fait la suite.

TROIS Auteurs ont décrit ce voyage ; le Pere le Clerc sur la Relation des Peres Zenobe, & Anastase Recollets, comme luy & témoins oculaires. Le Chevalier Tonty, témoin aussi d'une bonne partie de ces aventures ; & plus amplement le Pere Hennepin Flaman du même Ordre des Recollets, qui paroist bien connoistre le pais, & qui a eu part à de grandes découvertes ; quoique la verité de ses Relations soit fort contestée. C'est luy qui fut vers le Nord à la source du Missicipi, qu'il a nommé *Mechassipi*, & qui fit imprimer à Paris une Relation du pais des environs de ce fleuve, sous le nom de la *Loisiane*. Il devoit s'en tenir là, &

n'aller pas comme il fit en Hollande, en faire faire une autre édition tres augmentée, & peut estre pas si veritable qu'il dedia à Guillaume III. Prince d'Orange, puis Roy de la Grande Bretagne. Dessein pour un Religieux, aussi bizarre que ridicule, pour ne pas dire pis. Car après de grands & longs éloges qu'il fait dans sa dédicace, de ce Prince Protestant, il le sollicite, & le conjure de penser à ces vastes contrées, inconnues, d'en faire la conquête, d'y envoyer des colonies, & de procurer aux Sauvages la cõnoissance du vray Dieu, de son culte, & d'y faire prescher l'Évangile. Ce bon Religieux, que plusieurs à cause de cette extravagance ont cru faussemēt avoir apostasié, n'y pensoit pas. Aussi a-t-il scandalisé les Catholiques, & fait rire les Huguenots. Car ces ennemis de l'Église Romaine, payeroient-ils des Recollets pour aller prescher en

Canada le Papisme , comme ils parlent? Ou bien y porteroient-ils une autre Religion que la leur? & le Pere Hennepin, dans ce cas peut-il apporter aucune excuse?

On voit donc par tout ce que les uns & les autres ont écrit de cette entreprise , que le meurtre commis en la personne de Monsieur de la Sale la fit échouer. Mais ce qui empêcha que l'on n'y pourvust , fut que ce meurtre fut caché pendant deux ans , & que les Espagnols du Mexique , ayant esté informez de toute l'affaire , envoyèrent des gens qui enleverent la foible garnison , que Monsieur de la Sale avoit laissée dans le Fort qu'il avoit bâti vers le lieu de son débarquement , avant que d'avancer dans les terres , pour chercher le *Mississipi*. Ils ruinerent aussi ce Fort tellement , que sept ou huit ans se passerent, jusqu'à ce que Monsieur de Hiberville, Gentilhomme Cana-

dien, homme d'esprit, & de courage, fameux par ses belles expéditions dans la Baye d'Hudson, & ailleurs, resolut de reprendre & de relever ce projet. Il vint en France dans ce dessein, y fit un armement vers l'année 1698, partit & s'en alla dans le Golfe de Mexique. Comme il estoit bon Navigateur, il chercha si bien le long des costes, qu'il trouva cette fatale embouchure du *Missisipi*: il y bastit un Fort; y laissa des gens avec de bonnes munitions, & s'en revint en France, dans le dessein d'y retourner avec un renfort. C'est ce qu'il fit; & ayant penetré assez avant dans le pais, reconnu plusieurs Nations Sauvages, & fait amitié & alliance avec elles, & même basti un autre Fort qu'il laissa bien muni d'hommes, & de provisions, il repassa en France. Mais ayant tenté un troisiéme voyage, il mourut en chemin; & ainsi faute de secours & de

soutien, cette belle entreprise perissoit encore une fois.

Mais voilà que Dieu y pourvoit. Aussi est ce son affaire, en ce que si la France y est interessée, à cause des profits temporels qu'elle en espere, l'Eglise ne l'y est pas moins, pour la conversion des Sauvages qu'elle en attend. Sa bonté y va donc pourvoir : car il a suscité l'homme, qui pouvoit estre le plus propre à relever, & à soutenir un projet de cette importance. C'est Monsieur Crozat Secrétaire du Roy, homme d'un mérite distingué, tres intelligent, bien intentionné, prodigieusement riche, qui sans sortir de son Cabinet a tant fait faire de ces grands voyages par mer, & qui ont esté tous heureux. C'est luy à qui sa Majesté par ses lettres Patentes du quatorzième Septembre 1712, vient d'accorder le pouvoir de faire luy seul le Commerce, & l'Etablissement des Colo-

nies dans les païs qui sont décrit , dans ce present Journal , & que nous connoissions sous le nom de la *Loüisiane*, & de Riviere de *Mississipi*; qui sera dorenavant appellée Riviere de Saint Loüis. La Concession luy est donnée pour quinze ans , sous plusieurs conditions énoncées dans ces Lettres qui sont publiques.

Et comme pour une telle entreprise , on aura besoin de Negres , la Concession permet d'envoyer un Navire à la coste de Guinée pour y en acheter. On y pourra trouver encore ce fameux Negre *Aniaga* , frere d'un Roy de Guinée , qu'il y a plus de trente ans que le Capitaine Delbée amena en France. Le Roy eut la bonté de le faire élever , & instruire, de le faire baptiser, luy donnant feu Monseigneur le Dauphin pour Parrein ; le mit ensuite dans ses Mousquetaires , puis le fit Capitaine dans son Regiment ,

où il servit avec honneur. L'envie de revoir son pays, où il promettoit de favoriser le commerce de France, & l'établissement des Missionnaires, l'ayant pris, Sa Majesté le combla de presens, & luy donna un Vaisseau pour le remener en Guinée. Mais quand il y fut, il ne se soucia plus de son Bâtême, & il redevint Negre comme auparavant. Un de mes amis Officier d'un Vaisseau qui fut à cette coste en 1708, eut deux ou trois conferences avec ce Negre, qui vint à son bord. Il estoit grand Seigneur dans la contrée; car son frere en estoit Roy. Il témoigna beaucoup de reconnoissance des biens qu'on luy avoit faits en France, & fit grand accueil, & de grandes offres aux gens du Vaisseau, & à tous ceux de la Nation qui voudroient venir en Guinée.

Mais cette navigation pour la Louïsiane, nous procurera encore

la communication entierement libre avec ces deux fameux ports du Golfe de Mexique, la Havane, & Veracruz, où les Eſtrangers n'avoient point d'accés, & dont on ne connoiſſoit que le nom, & la ſituation ſur nos cartes.

Cette derniere Ville, eſt le port de la nouvelle Eſpagne aux fond du Golfe, à dix-huit degrez de latitude Nord, ſituée dans un terrain plat & ſablonneux entouré de montagnes; audelà deſquelles il y a des bois & des prairies aſſez fournies de beſtiaux, & de gibier, dont la chair eſt fi laſſeuſe, & ſans gouſt; l'air y eſt mal ſain & tres chaud, de tous vents, excepté de celui de Nord, qui y ſouffle tous les 8 ou 15 jours, pendant 24 heures ſeulement, avec telle violence, que des Navires on ne peut deſcendre à terre, & que le froid y eſt tres perçant. Quand le temps eſt clair, on voit fort bien ſur le chemin du Mexi-

que , deux montagnes élevées audeffus des nuës , & éloignées de quarante lieuës , toutes couvertes de neige. Les ruës de Vera-crus sont tirées au cordeau ; les maisons assez belles, & regulieres; les fortifications du costé de terre, sont peu de chose : mais la face de la Ville qui regarde la mer , est en demi cercle , un petit Fort à chaque bout. Mais vis-à-vis cette face , à un quart de lieuë en mer , il y a sur un terrain inaccessible , à cause des battures , une bonne citadelle bien bastie , bien munie de tout ; une forte garnison , & double batterie de deux cents piéces de canon de fonte. Les Navires ne peuvent mouïller qu'entre cette Citadelle & la Ville ; encore y a t-il bien des precautions à prendre , à cause que ce mouïllage est difficile.

Les habitans sont mulâtres : c'est à dire de couleur de pain d'épice ; qui ne vivent presque

que de chocolat, & de confitures, dans une grande sobriété, & mangeant rarement de la viande. Les hommes y sont fiers, les femmes retirées dans les Chambres hautes hors la veuë d'autrui, ne sortant que rarement, & encore en carosse ou en chaise; & celles qui n'ont pas le moyen, enveloppées d'une mante de taffetas, qui les couvre depuis le haut de la tête jusqu'en terre, & ne leur laisse qu'une petite ouverture au droit de l'oreille pour les cōduire. Dans leurs Chambres, elles n'ont qu'une chemise, & une jupe de soye, garnie de galon d'or ou d'argent, sans coiffure, toujours teste nuë, les cheveux nattes avec des rubans; une chaine d'or au col, des brasselets de même, & des pendeloques d'émeraudes aux oreilles. La mine, & la compagnie des François leur plairoit bien, si la jalousie des hommes ne s'y oppo- soit entierement. Comme dans le

Navire François, où estoit l'amy qui m'a donné cette Relation, il y avoit un portrait du Roy d'Espagne Philippe à present regnant, on y venoit en foule pour le voir; on ne se lassoit point de le considerer, & il se fit dans la Ville une feste magnifique à la naissance de son fils le Prince des Asturies.

Ils sont assez entendus au commerce, mais paresseux, & ennemis du travail, aimant le faste & la moleste. Ils portent de grands chapelets pendus au col; leurs maisons sont pleines de tableaux, & d'images de pieté; & ils en ont peu de veritable. Ils sont proprement meublez d'ouvrage de la Chine, & de Pourcelaines. Les Eglises sont magnifiques en argenterie; mais la vie ni les manieres des Ecclesiastiques n'édifient point. Festes & Dimanches, il n'est point question de Matines, de Sermon, ni de Vespres: on cause dans les Eglises, on y rit

374 *Journal Historique*
aussibien que dans les Proceffions, qui se font frequemment la nuit aux flambeaux.

Le Commerce y est défendu à tous les Estrangers, qui ne laissent pas d'y venir furtivement, & de l'y faire en secret, au moyen de quelque presens faits à ceux qui peuvent le favoriser. Si ces mulastres s'appellent blancs, ce n'est que pour se faire honneur, & se distinguer de leurs esclaves, qui sont tous noirs, & qui ayant amassé de l'argent par leur travail, se rachetent & deviennent quelquefois de gros Marchands.

La Ville de Mexique Capitale du pais, & demeure du Viceroy, est éloignée de Veracruz, d'environ 80 lieuës vers l'Oüest, par un chemin tres rude, & sans vivres. Ce pais seroit bon en quelques endroits, si les Habitans avoient l'adresse & le courage de le cultiver. Ils n'y sement gueres de nos bleds, & ils se conten-

tent du gros mil & de la cassave, racine dont ils font de la galette, telle qu'on en fait aux Isles. Leurs arbres, & leurs fruits sont tous ceux des pais chauds. Autour de la Ville de Veracrus, il y a des buissons d'une épine sans feüilles, qui sont entremeslez d'une Plante extraordinaire. Car ayant peu ou point de tige, elle pousse des feüilles d'un verd de chou épaisses d'un doigt, qui croissent au bout l'un de l'autre, de la figure d'une raquette; aussi la plante se nomme-t-elle ainsi Il sort de ces feüilles une espece de figues rouges, fort succulentes avec des pepins, comme ceux des grenades; le suc en est de couleur amarante: mais fade. Une espece de mouche s'y attache, & trouve tant de goust à ce fruit, qu'elles s'en crevent & tombent mortes à terre. On les ramasse avec soin, on les fait secher; & c'est là la graine de chenille que l'on apporte en Eu-

rope , & dont on fait la belle écarlate. Les animaux & les oiseaux y sont tels que dans les pais chauds de l'Amérique ; il y a une espece d'oiseau tout rouge , qu'à cause de sa couleur on appelle Cardinal , que l'on apprivoise , & à qui l'on apprend à siffler , comme un serin. Voilà ce que l'on m'a appris de la Ville de Veracrus.

Pour la Havane , Port & Ville non moins celebré dans l'Isle de Cuba , appartenant encore à la Couronne d'Espagne , elle est à la pointe occidentale , & à la coste du Nord de cette Isle , presque sous le tropique du Cancer à quatre ou 500 lieuës en deça de la Veracrus. Elle est belle & grande ; bon Port , fermé de deux Forts des deux costez ; bonne Artillerie de 24 & 36 , l'entrée étroite à n'y passer qu'un Vaisseau. La Ville entourée d'une bonne muraille , fortifiée de cinq bastions

garnis de canon. Les rues tirées au cordeau , & égales , les maisons assez belles : mais mal meublées. Une belle place quarrée au milieu avec des bastimens égaux à l'entour. Les Eglises y sont magnifiques , & riches en or & en argent , lampes , chandeliers & paremens d'Autel. On y voit telle lampe fort bien travaillée qui pesera deux cens mars d'argent. Le revenu de l'Evêché , va à plus de cinquante mille écus , & celuy qui en estoit pourvu en 1703 , comme je l'ay sçû de l'amy qui m'a fait la presente Relation sur ce qu'il voyoit , estoit le plus bel ornement de sa Ville , par ses vertus & par sa charité , se contentant de son simple nécessaire , & employant tout le reste pour les pauvres , & pour rétablir les Eglises ruinées. Le Commerce , quoiqu'interdit aux Estrangers , ne laisse pas de s'y faire plus facilement qu'à Veracrus. Les Ha-

bitans y sont plus familiers ; les femmes plus libres ; mais elles ne sortent qu'avec leurs mantes, qui les enveloppent & les cachent. Plusieurs sçavent le François , & s'habillent même à la Françoisë ; & quelques uns de la Nation s'y sont habituez. Pendant que mon amy estoit là , on y fit une magnifique feste pendant quinze jours , à l'honneur de leur Roy Philippe cinq ; & comme Monsieur du Casse y estoit alors avec son escadre , la Ville le pria de se joindre avec elle. Pour ce sujet , il mit a terre cinq cens hommes , qui firent dans la place plusieurs mouvemens d'exercice militaire , qui leur causerent de l'admiration. La Havane est le lieu où se rencontrent les Galions. Par ce mot n'entendez pas des Navires d'une grandeur extraordinaire ; car la plupart ne sont que des bâtimens fort mediocres , que la vanité Espagnole enfle & grossit par un

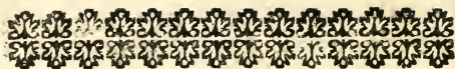
nom de rodomontade. Mais si ces Vaisseaux ne sont pas grands, leur charge & leur richesse le sont. Avec tout cela cette Ville, l'abord des tresors des Indes Occidentales, est pleine de mendiants : mais ils ne le sont que par leur faute, & par leur paresse. Les vivres y sont chers, particulièrement le pain; le vin ne l'est pas, & y est bon, la viande ni le poisson n'y ont pas de goust; le Peuple y est Espagnol, & par dessus tout cela tient encore du Sauvage.

Nous avons crû devoir faire la description de ces deux fameux Ports du Golphe de Mexique, tant à cause qu'il n'y en a pas eu de si exacte, ni si seure, que celle que nous donnons icy; que l'établissement qui se va faire pour la Louïsiane, y pourra avoir de grandes relations. Car la Havane estant sur la route de ce voyage, on aura la commodité des'y.

rafraichir, de s'y mettre à l'abri des mauvais temps, de s'y rétablir & de s'y radouber. Pour la Veracrus, quoique plus à l'écart, & plus éloignée; la communication que l'on y pourra avoir servira encore à faire réussir la colonie de la *Loiisiane*.

Et comment ne réussiroit-elle pas sous les auspices de Monsieur Crozat, chargé de l'entreprise, & que la Providence Divine a comme pris à tache de faire prospérer en richesses, & en honneurs jusqu'à l'étonnement de tout le monde, sans envie, sans jalousie & sans plaintes de personne. On ne peut donc que bien augurer du sort de cette affaire. Les benedictions que Dieu a repandues sur toutes ses précédentes, sont des garans de l'avenir. Il y en a même de plus abondantes à espérer sur ce nouveau projet d'établissement dans la *Loiisiane*; tant il paroist avantageux

à la Religion & à l'Etat. Car faire connoître & faire servir Dieu à une infinité de Sauvages, par le moyen des Missionnaires qu'on va envoyer & entretenir dans ces vastes pais ; planter la foy dans ce nouveau monde, dont nous ne connoissons que le nom ; & de le faire devenir un Etat François, & Chrétien, sous la domination de nôtre Auguste Monarque, & à l'éternelle memoire de son Regne, seront les suites & les fruits des soins, & des dépenses de Monsieur Crozat, la gloire de son entreprise, l'assurance de la belle fortune qu'il a faite en cette vie, & ce qui est rare à ces sortes de riches, le gage d'une bien meilleure pour luy en l'autre. Fasse le Ciel que nos souhaits, & nos esperances réussissent. Je suis &c.



TABLE

De ce qu'il y a de plus remarquable en ce Journal.

V oyages de l'Amerique Septentrionale, infiniment durs & penibles, dans l'avis au Lecteur, page	iiij
Beauté de ces païs, la même page.	
Monſieur de la Sale : qui il eſtoit, & ce qu'il a fait avant ce dernier voyage, la même.	
Ce que c'eſt que les Sauvages de ces païs, la même.	
Noms de ceux qui ont fait ce voyage.	12
Vaiſſeaux du voyage, le Commandant qui fut Monſieur de Beaujeu, & leur départ.	13
Different entre Monſieur de Beaujeu & Monſieur de la Sale.	16
Poiſſons volans & vents Alizés.	18
Ceremonie des gens de Marine, appellée <i>Fat-tê-re</i> , empêchée par Monſieur de la Sale.	19
Embouchure du fleuve <i>Missici i</i> dans le Golphe de Mexique, non reconnuë & manqué.	46
Monſieur de la Sale aborde la Terre de l'Amerique.	48
Un des Navires échoüé & perit.	76
François tuez par les Sauvages.	90
Monſieur de Beaujeu Commandant de la flotte, abandonne Monſieur de la Sale, & revient en France.	94

TABLE.

383

Monsieur de la Sale batit un Fort au lieu où il avoit débarqué.	95
Un François mordu par un Serpent Sonnetre.	99
Autre établissement commencé par Monsieur de la Sale.	103
Conjuration des gens de Monsieur de la Sale contre la vie, découverte.	104
Ce dernier établissement abandonné.	106
Un nouveau commencé.	108
Qui fut nommé Saint Louïs.	112
Monsieur de la Sale entre dans les terres pour chercher la Riviere <i>Missisipi</i> .	116
Baye nommée de Saint Louïs.	118
François tuez par les Sauvages.	121
Description de l'habitation de Saint Louïs. On y trouve de la vigne, que l'on pourroit cultiver.	127 & 133
Monsieur de la Sale revient à l'habitation de Saint Louïs, sans rien avoir trouvé.	136
Il retourne pour le même sujet.	138
La Barque <i>la Belle</i> , avec son équipage perduë.	141
Murmure des gens de Monsieur de la Sale.	148
Monsieur de la Sale après avoir découvert plusieurs Nations, & particulièrement les <i>Cenis</i> , revient à l'habitation.	150
François égarés & perdus, & l'un d'eux dévoré par un Crocodile.	152
Monsieur de la Sale fait un troisième voyage dans les terres, pour chercher la Riviere.	153
Privileges des premiers nez des colonies du Canada.	156
Beau pays découvert par Monsieur de la Sale.	164
Rat extraordinaire.	177
Noms des Nations découvertes par Mon-	

seigneur de la Sale.	164
Desssein d'assassiner Monsieur de la Sale, & les siens, le nom de ces perfides.	197
Monsieur de la Sale assassiné & son neveu.	201
Son éloge & ses défauts.	202
Insulté après sa mort par ses meurtriers.	203
L'Auteur de ce Journal cy épargné pour n'être arrivé qu'après le coup fait.	204
Les assassins se saisissent de tous les effets.	205
On ne laisse pas de continuer le voyage.	206
L'Auteur de ce Journal rencontre un Sauvage vestu à l'Espagnole.	210
Les <i>Cenis</i> Nation Sauvage & nombreuse, viennent audevant de nos voyageurs en ceremonie.	213
Un François Provençal devenu Sauvage.	215
Les femmes Sauvages cultivent la terre, & font tout le ménage, les hommes ne font qu'aller à la guerre, pescher & chasser.	217
Mœurs des Sauvages.	217
Ce que signifie <i>Nation</i> chez les Sauvages, où l'on en trouve une appelée <i>Tahensa</i> , qui adore le feu.	228
Noms de plusieurs Nations decouvertes.	249
L'Auteur de ce Journal & le frere de Monsieur de la Sale taschent de se separer des assassins, & ne le pouvant, continuent la route ensemble.	241
Les assassins de Monsieur de la Sale s'entre-tuent.	246
Les femmes des <i>Cenis</i> font une feste, pour une victoire remportée par leurs maris, & exercent une cruauté horrible sur une prisonniere.	252 & suivant.
Trois des assassins de Monsieur de la Sale resterent chez les Sauvages, & ne voulurent point revenir en France.	263

TABLE.

385

Noms de ceux qui resterent des gens de Monsieur de la Sale pour revenir en Canada.	263
Industrie des Sauvages pour prendre les chevreuils.	269
Accueil extraordinaire des Sauvages à nos Voyageurs.	282 & suivant
Un d'eux se noye, & les Sauvages le pleurent.	277
Nation Sauvage, qui reçoit bien nos voyageurs, & la Ceremonie du Calumet.	288
Nos Voyageurs apperçoivent une Croix plantée au bord d'une Riviere, & puis une maison bâtie à la Françoisise, & des François dedans.	298
Description de cette habitation.	306
Mœurs & Couûtes de la Nation des <i>Accancca</i> .	307
Ridicule équipage des gens du Capitaine de la Nation des <i>Torimans</i> .	312
+ La Riviere <i>Missicipi</i> , enfin trouvée chez les <i>Isinois</i> .	313
<i>Cappa</i> , Nation Sauvage, chez qui nos voyageurs arrivent.	315
Regal fait à nos Voyageurs par les <i>Cappa</i> .	315
Ceremonie des Sauvages, ayant tué un bœuf.	321
Figure grossierement designée sur un rocher, que l'on a voulu faire passer pour un Monstre.	325
Fort Louïs habité par les François, où nos Voyageurs arrivent.	330
Description de ce Fort, & du pays.	337
Mœurs des <i>Isinois</i> .	340
Suc d'arbres que l'on recuit en sucre le faisant bouillir.	352

Adresse des Loups pour attrapper les che- vreuils.	354
Nos Voyageurs arrivent à Quebec en Ca- nada.	360
En partent pour France & y arrivent.	362
Suite de ce Journal cy.	363
Ce qu'il faut croire du Pere Hennepin.	364
Entreprise de Monsieur d'Hiberville.	365
De Monsieur Crozat pour l'établissement de la Louifiane.	367

Fin de la Table.



8104





Deacidified using the Bookkeeper process.
Neutralizing agent: Magnesium Oxide
Treatment Date: Dec. 2004

PreservationTechnologies
A WORLD LEADER IN PAPER PRESERVATION™

111 Thomson Park Drive
Cranberry Township, PA 16066
(724) 779-2111

